



321 Rousseau (Jean Jacques) Du Contrat Social, *typographical ornaments on title, etc., small hole through M4 affecting 3 or 4 letters, early 19th-century boards* sm. 8vo A. Amsterdam, chez Marc Michel Rey, 1762

\*\* Collation: A-N in eights, comprising title + pp. IV + pp. 1-202. This edition, which bears the same date and imprint as the first, is not described by Tchemerzine.

F. 24- 1.8. 1967 Schibey



Library  
of the  
University of Toronto



N<sup>o</sup> 33 , 71

MAINTENANT qu'il n'y a plus & qu'il ne peut plus y avoir de Religion nationale exclusive, on doit tolérer toutes celles qui tolèrent les autres, autant que leurs dogmes n'ont rien de contraire aux devoirs du Citoyen. Mais quiconque ose dire, *hors de l'Eglise point de Salut*, doit être cassé de l'Etat; à moins que l'Etat ne soit l'Eglise, & que le Prince ne soit le Pape. Un tel dogme n'est bon que dans un Gouvernement Théocratique, dans tout autre il est péritieux. La raison sur laquelle on dit qu'Henri IV. embrassa la Religion romaine la devoit faire quiter à tout honnête homme, & sur-tout à tout Prince qui sauroit raisonner.

## C H A P I T R E IX.

### *Conclusion.*

**A**PRES avoir posé les vrais principes du droit politique & tâché de fonder l'Etat sur sa base, il resteroit à l'appuyer par ses relations externes; ce qui comprendroit le droit des gens, le commerce, le droit de la guerre & les conquêtes, le droit public, les ligués les négociations les traités &c. Mais tout cela forme un nouvel objet trop vaste pour ma courte vue; j'aurois dû la fixer toujours plus près de moi.

F I N.

JEAN JAQUES ROUSSEAU,  
CITOYEN DE GENÈVE,

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

*Archevêque de Paris, Duc de St. Cloud,  
Pair de France, Commandeur de  
l'Ordre du St. Esprit, Proviseur  
de Sorbonne, &c.*

---

Da veniam, si quid liberius dixi, non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam. Præsumsi enim de gravitate & prudentia tua, quia potes considerare, quantam mihi respondendi necessitatem imposueris.

*Aug. Epist. 238 ad Pascent.*

---



A A M S T E R D A M,

Chez MARC MICHEL REY,

M D C C L X I I I.

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

# ARREST

DE LA COUR

## DE PARLEMENT,

*QUI condamne un Imprimé ayant pour titre :  
Emile, ou de l'Education; par J. J. Rouf-  
seau, imprimé à la Haye. . . . M. DCC. LXII.  
à être lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la  
haute Justice.*

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

Du 9. Juin 1762.

**C**E jour, les Gens du Roi sont entrés, & Me. Omer-Joly de Fleury, Avocat dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit:

Qu'ils déféroient à la Cour un Imprimé en quatre volumes *in-octavo*, intitulé: *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve*, dit Imprimé, à la Haye en *M. DCC LXII.*

Que cet ouvrage ne paroît composé que dans la vûe de ramener tout à la Religion naturelle, & que l'Auteur s'occupe dans le plan de l'Education qu'il prétend donner à son Eleve, à développer ce systême criminel.

Qu'il

Qu'il ne prétend instruire cet Eleve que d'après la nature qui est son unique guide, pour former en lui l'homme moral; qu'il regarde toutes les Religions comme également bonnes & comme pouvant toutes avoir leurs raisons dans le climat, dans le Gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelque autre cause locale qui rend l'une préférable à l'autre, selon les tems & les lieux.

Qu'il borne l'homme aux connoissances que l'instinct porte à chercher, flate les passions comme les principaux instrumens de notre conservation, avance qu'on peut être sauvé sans croire en Dieu, parce qu'il admet une ignorance invincible de la Divinité qui peut excuser l'homme; que selon ses principes, la seule raison est juge dans le choix d'une Religion, laissant à sa disposition la nature du culte que l'homme doit rendre à l'Être suprême que cet Auteur croit honorer, en parlant avec impiété du culte extérieur qu'il a établi dans la Religion, ou que l'Eglise a prescrit sous la direction de l'Esprit-Saint qui la gouverne.

Que conséquemment à ce système, de n'admettre que la religion naturelle, quelle qu'elle soit chez les différens peuples, il ose essayer de détruire la vérité de l'Écriture Sainte & des Prophéties, la certitude des miracles énoncés  
dans



dans les Livres Saints, l'infailibilité de la révélation, l'autorité de l'Eglise, & que ramenant tout à cette Religion naturelle, dans laquelle il n'admet qu'un culte & des loix arbitraires, il entreprend de justifier non-seulement toutes les Religions, prétendant qu'on s'y fauve indistinctement, mais même l'infidélité & la résistance de tout homme à qui l'on voudroit prouver la divinité de Jésus-Christ & l'existence de la Religion Chrétienne, qui seule a Dieu pour auteur, & à l'égard de laquelle il porte le blasphème jusques à la donner pour ridicule, pour contradictoire, & à inspirer une indifférence sacrilège pour ses mystères & pour ses dogmes qu'il voudroit pouvoir anéantir.

Que tels sont les principes impies & détestables que se propose d'établir dans son Ouvrage cet Ecrivain qui soumet la Religion à l'examen de la raison, qui n'établit qu'une foi purement humaine, & qui n'admet de vérités & de dogmes en matière de Religion, qu'autant qu'il plaît à l'esprit livré à ses propres lumières, ou plutôt à ses égaremens, de les recevoir ou de les rejeter.

Qu'à ces impiétés il ajoute des détails indécents, des explications qui blessent la bienséance & la pudeur, des propositions qui tendent à donner un caractère faux & odieux à

l'autorité souveraine, à détruire le principe de l'obéissance qui lui est dûe, & à affoiblir le respect & l'amour des peuples pour leurs Rois.

Qu'ils croyent que ces traits fussent pour donner à la Cour une idée de l'Ouvrage qu'ils lui dénoncent; que les maximes qui y sont répandues forment par leur réunion un système chimérique, aussi impraticable dans son exécution, qu'absurde & condamnable dans son projet. Que seroient d'ailleurs des Sujets élevés dans de pareilles maximes, sinon des hommes préoccupés du scepticisme & de la tolérance, abandonnés à leurs passions, livrés aux plaisirs des sens, concentrés en eux-mêmes par l'amour propre, qui ne connoitroient d'autre voix que celle de la nature, & qui au noble desir de la solide gloire, substitueroient la pernicieuse manie de la singularité? Quels regles pour les mœurs! Quels hommes pour la Religion & pour l'État, que des enfans élevés dans des principes qui font également horreur au Chrétien & au Citoyen!

Que l'Auteur de ce Livre n'ayant point craint de se nommer lui-même, ne sçauroit être trop promptement poursuivi; qu'il est important, puisqu'il s'est fait connoître, que la Justice se mette à portée de faire un exemple tant sur l'Auteur que sur ceux qu'on pourra découvrir avoir concouru, soit à l'impression,  
soit

soit à la distribution d'un pareil Ouvrage digne comme eux de toute sa sévérité.

Que c'est l'objet des Conclusions par écrit qu'ils laissent à la Cour avec un Exemplaire du Livre; & se font les Gens du Roi retirés.

Eux retirés :

Vu le Livre en quatre Tomes in-8vo. intitulé: *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve.* Sanabilibus ægiotamus malis; ipsaque nos in rectum natura genitos, si emendari velimus, juvat. Senec. de Irâ, Lib. XI. cap. XIII. tom. 1, 2, 3 & 4. *A la Haye, chez Jean Néaulme, Libraire, avec Privilège de Nos Seigneurs les Etats de Hollande & Westfrise.* Conclusions du Procureur Général du Roi; oui le Rapport de Me. Pierre-François Lenoir, Conseiller; la matiere mise en délibération :

LA COUR ordonne que ledit Livre imprimé, sera lacéré & brûlé en la Cour du Palais, au pied du grand Escalier d'icelui, par l'Exécuteur de la Haute-Justice; enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les apporter au Greffe de la Cour, pour y être supprimés; fait très-expresses inhibitions & défenses à tous Libraires d'imprimer, vendre & débiter ledit Livre, & à tous Colporteurs, Distributeurs ou autres de le colporter ou di-

sribuer, à peine d'être poursuivis extraordinairement, & punis suivant la rigueur des Ordonnances. Ordonne qu'à la Requête du Procureur Général du Roi, il sera informé pardevant le Conseiller-Rapporteur, pour les Témoins qui se trouveront à Paris, & pardevant les Lieutenans Criminels des Bailliages & Sénéchaussées du Ressort, pour les Témoins qui seroient hors de ladite Ville, contre les Auteurs, Imprimeurs ou Distributeurs dudit Livre; pour, les informations faites, rapportées & communiquées au Procureur Général du Roi, être par lui requis & par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra; & cependant ordonne que le nommé J. J. Rousseau, dénommé au Frontispice dudit Livre, sera pris & appréhendé au corps, & amené ès Prisons de la Conciergerie du Palais, pour être oui & interrogé pardevant ledit Conseiller-Rapporteur, sur les faits dudit Livre, & répondre aux Conclusions que le Procureur Général entend prendre contre lui; & où ledit J. J. Rousseau ne pourroit être pris & appréhendé, après perquisition faite de sa personne, assigné à quinzaine, ses biens saisis & annotés, & à iceux Commissaires établis, jusqu'à ce qu'il ait obéi suivant l'Ordonnance; & à cet effet ordonne qu'un Exemplaire dudit Livre sera déposé au Greffe de la Cour, pour servir à l'instruction du Procès. Ordonne en outre

que

que le présent Arrêt sera imprimé, publié & affiché par-tout où besoin sera. Fait en Parlement, le 9 Juin mil sept cent soixante-deux.

*Signé,* DUFRANC.

*Et le Vendredi 11 Juin 1762, ledit Ecrit mentionné ci-dessus a été lacéré & brûlé au pied du grand Escalier du Palais, par l'Exécuteur de la Haute Justice, en présence de moi-Etienne-Dagobert Ysabeau, l'un des trois principaux Commis pour la Grana' Chambre, assisté de deux Hussiers de la Cour.*

*Signé,* YSABEAU.



# MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVEQUE

DE PARIS,

PORTANT condamnation d'un Livre qui a pour titre: *EMILE, ou de l'Éducation, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve. A Amsterdam, chez Jean Néaulme, Libraire, 1762.*

**C**HRISTOPHE DE BEAUMONT, par la Misericorde Divine, & par la grace du Saint Siege Apostolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c. A tous les Fideles de notre Diocese: SALUT ET BENEDICTION.

SAINTE PAUL a prédit, MES TRES-CHERS FRERES, qu'il viendroit *des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomnieux enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un esprit corrompu & pervertis dans la Foi.* (a) Et dans quels

(a) In novissimis diebus instabant tempora periculosa.

quels temps malheureux cette prédiction s'est-elle accomplie plus à la lettre que dans les nôtres! L'incrédulité enhardie, par toutes les passions, se présente sous toutes les formes, afin de se proportionner, en quelque sorte, à tous les âges, à tous les caractères, à tous les états. Tantôt, pour s'insinuer dans des esprits qu'elle trouve déjà *ensorcelés par la bagatelle*, (b) elle emprunte un style léger, agréable & frivole: de-là tant de Romans également obscènes & impies, dont le but est d'affer l'imagination, pour séduire l'esprit & corrompre le cœur. Tantôt, affectant un air de profondeur & de sublimité dans ses vues, elle feint de remonter aux premiers principes de nos connoissances, & prétend s'en autoriser, pour secouer un joug qui, selon elle, deshônore l'humanité, la Divinité même. Tantôt elle déclame en furieuse contre le zèle de la Religion, & prêche la tolérance universelle avec emportement. Tantôt enfin, réunissant tous ces divers langages, elle mêle le sérieux à l'enjouement, des maximes pures à des obscénités, de grandes vérités à de grandes er-  
 \* 5 reurs,

riculosa: erunt homines se ipsos amantes . . . elati, superbi, blasphemi . . . scelesti . . . criminatores . . . tumidi & voluptatum amatores magis quàm Dei . . . homines corrupti mente & reprobi circa fidem. 2. *Tim. c 3. v. 1. 4-8.*

(b) Fascinatio nugacitatis obscurat bona. *Sap. c. 4. v. 12.*

reurs, la Foi au blasphême; elle entreprend, en un mot, d'accorder la lumière avec les ténèbres, Jésus-Christ avec Bélial. Et tel est spécialement, M. T. C. F. l'objet qu'on paroît s'être proposé dans un Ouvrage récent, qui a pour titre: EMILE, OU DE L'ÉDUCATION. Du sein de l'erreur, il s'est élevé un homme plein du langage de la Philosophie, sans être véritablement Philosophie: esprit doué d'une multitude de connoissances qui ne l'ont pas éclairé, & qui ont répandu des ténèbres dans les autres esprits: caractère livré aux paradoxes d'opinions & de conduite; alliant la simplicité des mœurs avec le faste des pensées; le zèle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés, l'obscurité de la retraite avec le desir d'être connu de tout le monde: on l'a vu invectiver, contre les sciences qu'il cultivoit; préconiser l'excellence de l'Évangile, dont il détruisoit les dogmes; peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ses Lecteurs. Il s'est fait le Précepteur du genre humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde, l'Oracle du siècle pour achever de le perdre. Dans un Ouvrage sur l'inégalité des conditions, il avoit abaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes; dans une autre production plus récente, il avoit insinué le poison de la volupté en paroissant le proscrire: dans celui-ci, il s'empare des



des premiers momens de l'homme, afin d'établir l'empire de l'irreligion.

Quelle entreprise, M. T. C. F. ! l'éducation de la jeunesse est un des objets les plus importants de la sollicitude & du zèle des Pasteurs. Nous savons que, pour réformer le monde, autant que le permettent la foiblesse & la corruption de notre nature, il suffiroit d'observer sous la direction & l'impression de la grace les premiers rayons de la raison humaine, de les saisir avec soin & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. Par-là ces esprits, encore exempts de préjugés, seroient pour toujours en garde contre l'erreur ; ces cœurs, encore exempts de grandes passions, prendroient les impressions de toutes les vertus. Mais à qui convient-il mieux qu'à nous & à nos Coopérateurs dans le saint Ministère, de veiller ainsi sur les premiers momens de la jeunesse Chrétienne ; de lui distribuer le lait spirituel de la Religion, *afin qu'il croisse pour le salut ;* (c) de préparer de bonne heure, par de salutaires leçons, des Adorateurs sinceres au vrai Dieu, des Sujets fideles au Souverain, des Hommes dignes d'être la ressource & l'ornement de la Patrie ?

Or,

(c) Sicut modò geniti infantes, rationabile sinè dolo lac concupiscite : ut in eo crescatis in salutem. I. Pet. c. 2.

Or, M. T. C. F., l'Auteur d'EMILE propose un plan d'éducation qui, loin de s'accorder avec le Christianisme, n'est pas même propre à former des Citoyens, ni des Hommes. Sous le vain prétexte de rendre l'homme à lui-même, & de faire de son élève l'élève de la nature, il met en principe une Affertion démentie, non-seulement par la Religion, mais encore par l'expérience de tous les Peuples, & de tous les temps. *Posons*, dit il, *pour maxime incontestable, que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits: il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain.* A ce langage on ne reconnoît point la doctrine des saintes Ecritures & de l'Eglise, touchant la révolution qui s'est faite dans notre nature. On perd de vue le rayon de lumière qui nous fait connoître le mystère de notre propre cœur. Oui, M. T. C. F., il se trouve en nous un mélange frappant de grandeur & de bassesse, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le vice: étonnant contraste, qui, en déconcertant la Philosophie Payenne, la laisse errer dans de vaines spéculations! contraste donc la révélation nous découvre la source dans la chute déplorable de notre premier Pere! L'homme se sent entraîné par une pente funeste, & comment se roidirait-il contre elle, si son enfance n'étoit dirigée par des Maîtres pleins de vertu,

vertu, de sagesse, de vigilance; & si, durant tout le cours de sa vie, il ne faisoit lui-même, sous la protection, & avec les graces de son Dieu, des efforts puissants & continuels? Hélas! M. T. C. F., malgré les principes de l'éducation la plus saine & la plus vertueuse; malgré les promesses les plus magnifiques de la Religion, & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquents, trop multipliés; dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne se précipiteroit-elle donc pas? C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avoit opposées: que seroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses flots, & ne rompoit ses efforts?

L'Auteur d'EMILE, qui ne reconnoît aucune Religion, indique néanmoins, sans y penser, la voie qui conduit infailliblement à la vraie Religion. *Nous, dit-il, qui ne voulons rien donner à l'autorité; nous, qui ne voulons rien enseigner, à notre EMILE, qu'il ne pût comprendre de lui-même par tout pays, dans quelle Religion l'éleverons-nous? à quelle Secte aggrégerons-nous l'Eleve de la nature? Nous ne l'aggrégerons, ni à celle-ci, ni à celle-là; nous le mettrons en état de choisir celle où le meilleur usage de la raison doit le conduire* Plût à Dieu, M. T. C. F., que cet objet eût été bien rempli! Si l'Auteur eut réellement mis son Eleve en état de choisir, entre toutes les  
*Reli-*

*Religions, celle où le meilleur usage de la raison doit conduire, il l'eût inmanquablement préparé aux leçons du Christianisme. Car, M. T. C. F., la lumiere naturelle conduit à la lumiere évangélique; & le culte Chrétien est essentiellement un culte raisonnable. (d) En effet, si le meilleur usage de notre raison ne devoit pas nous conduire à la révélation chrétienne, notre Foi seroit vaine, nos espérances seroient chimeriques. Mais comment ce meilleur usage de la raison nous conduit-il au bien inestimable de la Foi, & de-là au terme précieux du salut? C'est à la raison elle-même que nous en appellons. Dès qu'on reconnoît un Dieu, il ne s'agit plus que de sçavoir s'il a daigné parler aux hommes, autrement que par les impressions de la nature. Il faut donc examiner si les faits, qui constatent la révélation, ne sont pas supérieurs à tous les efforts de la chicane la plus artificieuse. Cent fois l'incrédulité a tâché de les détruire ces faits, ou au moins d'en affoiblir les preuves; & cent fois sa critique a été convaincue d'impuissance. Dieu, par la révélation, s'est rendu témoignage à lui-même; & ce témoignage est évidemment très-digne de foi. (e) Que reste-t-il donc à l'homme qui*

(d) *Rationabile obsequium vestrum. Rom c. 12. v. 1.*

(e) *Testimonia tua credibilia facta sunt nimis. Ps. 92. v. 5.*

qui fait le meilleur usage de sa raison, sinon d'acquiescer à ce témoignage? C'est votre grace, ô mon Dieu! qui consume cette œuvre de lumière; c'est elle qui détermine la volonté, qui forme l'ame chrétienne; mais le développement des preuves, & la force des motifs, ont préalablement occupé, épuré la raison; & c'est dans ce travail, aussi noble qu'indispensable, que consiste ce meilleur usage de la raison, dont l'Auteur d'EMILE entreprend de parler sans en avoir une notion fixe & véritable.

Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de Religion. Et voilà pourquoi, selon lui, *connoître le bien & le mal, sentir la raison des devoirs de l'homme, n'est pas l'affaire d'un enfant... J'aimerois autant, ajoute-t-il, exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut, que du jugement à dix ans.*

Sans doute, M. T. C. F., que le jugement humain a ses progrès, & ne se forme que par degrés. Mais s'ensuit-il donc qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoisse point la différence du bien & du mal, qu'il confonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice? Quoi! à cet âge il ne sentira pas qu'obéir à son pere est un bien; que lui désobéir est un mal! Le prétendre, M. T. C. F., c'est calomnier la nature humaine,  
en

en lui attribuant une stupidité qu'elle n'a point.

„ Tout enfant qui croit en Dieu, dit encore „ cet Auteur, est Idolâtre ou Antropomorphite. “ Mais s'il est Idolâtre, il croit donc plusieurs Dieux; il attribue donc la nature divine à des simulacres insensibles? S'il n'est qu'Antropomorphite, en reconnoissant le vrai Dieu, il lui donne un corps. Or on ne peut supposer ni l'un ni l'autre dans un enfant qui a reçu une éducation chrétienne. Que si l'éducation a été vicieuse à cet égard, il est souverainement injuste d'imputer à la Religion, ce qui n'est que la faute de ceux qui l'enseignent mal. Au surplus, l'âge de dix ans n'est point l'âge d'un Philosophe: un enfant, quoique bien instruit, peut s'expliquer mal; mais en lui inculquant que la Divinité n'est rien de ce qui tombe, ou de ce qui peut tomber sous les sens; que c'est une intelligence infinie, qui douée d'une Puissance suprême, exécute tout ce qui lui plaît, on lui donne de Dieu une notion assortie à la portée de son jugement. Il n'est pas douteux qu'un Athée, par ses Sophismes, viendra facilement à bout de troubler les idées de ce jeune Croyant: mais toute l'adresse du Sophiste ne fera certainement pas que cet enfant, lorsqu'il croit en Dieu, soit *Idolâtre* ou *Antropomorphite*, c'est-à-dire, qu'il ne croye que l'existence d'une chimère.

L'Au-

L'Auteur va plus loin, M. T. C. F. il n'accorde pas même à un jeune homme de quinze ans, la capacité de croire en Dieu. L'homme ne sçaura donc pas même à cet âge, s'il y a un Dieu, ou s'il n'y en a point: toute la nature aura beau annoncer la gloire de son Créateur, il n'entendra rien à son langage! Il existera, sans sçavoir à quoi il doit son existence! Et ce sera la saine raison elle-même qui le plongera dans ces ténèbres! C'est ainsi, M. T. C. F. que l'aveugle impiété voudroit pouvoir obscurcir de ses noires vapeurs, le flambeau que la Religion présente à tous les âges de la vie humaine. Saint Augustin raisonnoit bien sur d'autres principes, quand il disoit, en parlant des premières années de sa jeunesse: „ Je tombai dès ce temps-  
 „ là, Seigneur, entre les mains de quelques-  
 „ uns de ceux qui ont soin de vous invoquer;  
 „ & je compris par ce qu'ils me disoient de  
 „ vous, & selon les idées que j'étois capable  
 „ de m'en former à cet âge-là, que vous étiez  
 „ quelque chose de grand, & qu'encore que  
 „ vous fussiez invisible, & hors de la portée  
 „ de nos sens, vous pouviez nous exaucer &  
 „ nous secourir. Aussi commençai-je dès mon  
 „ enfance à vous prier, & vous regarder com-  
 „ me mon recours & mon appui; & à mesure  
 „ que ma langue se dénouoit, j'employois ses  
 „ premiers mouvements à vous invoquer “.

(*Lib. 1. Confess. Chap. ix.*)

\* \*

Conti-

Continuons, M. T. C. F. de relever les paradoxes étranges de l'Auteur d'EMILE. Après avoir réduit les jeunes gens à une ignorance si profonde par rapport aux attributs & aux droits de la Divinité, leur accordera-t-il du moins l'avantage de se connoître eux-mêmes? Sçauront-ils si leur ame est une substance absolument distinguée de la matiere? ou se regarderont-ils comme des êtres purement matériels & soumis aux seules loix du Mécanisme? L'Auteur d'EMILE doute qu'à dix-huit ans, il soit encore temps que son Eleve apprenne s'il a une ame: il pense que, *s'il l'apprend plutôt, il court risque de ne le sçavoir jamais*, ne veut-il pas du moins que la jeunesse soit susceptible de la connoissance de ses devoirs? non. A l'en croire, *il n'y a que des objets physiques qui puissent intéresser les enfans, sur-tout ceux dont on n'a pas éveillé la vanité, & qu'on n'a pas corrompus d'avance par le poison de l'opinion.* Il veut, en conséquence, que tous les soins de la première éducation soient appliqués à ce qu'il y a dans l'homme de matériel & de terrestre: *Exercez, dit-il, son corps, ses organes, ses sens, ses forces; mais tenez son ame oisive, autant qu'il se pourra.* C'est que cette oisiveté lui a paru nécessaire pour disposer l'ame aux erreurs qu'il se proposoit de lui inculquer. Mais ne vouloir enseigner la sagesse à l'homme que dans



dans le temps où il sera dominé par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette?

Qu'une semblable éducation, M. T. C. F., est opposée à celle que prescrivent, de concert, la vraie Religion & la saine raison? toutes deux veulent qu'un Maître sage & vigilant épie, en quelque sorte dans son Elève les premières lueurs de l'intelligence, pour l'occuper des attraits de la vérité, les premiers mouvemens du cœur, pour le fixer par les charmes de la vertu. Combien en effet n'est-il pas plus avantageux de prévenir les obstacles, que d'avoir à les surmonter? Combien n'est-il pas à craindre que si les impressions du vice précèdent les leçons de la vertu, l'homme parvenu à un certain âge, ne manque de courage, ou de volonté pour résister au vice? Une heureuse expérience ne prouve-t-elle pas tous les jours, qu'après les déréglemens d'une jeunesse imprudente & emportée, on revient enfin aux bons principes qu'on a reçus dans l'enfance?

Au reste, M. T. C. F., ne soyons point surpris que l'Auteur d'EMILE remette à un temps si reculé la connoissance de l'existence de Dieu; il ne la croit pas nécessaire au salut. *Il est clair*, dit-il par l'organe d'un personnage chimérique, *il est clair que tel hom-*

me parvenu jusqu'à la vieillesse, sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre. si son aveuglement n'a point été volontaire, & je dis qu'il ne l'est pas toujours. Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvu de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction. Or, une telle prétention est souverainement absurde, sur tout dans le système d'un Ecrivain qui soutient que la raison est absolument saine. Saint Paul assure, qu'entre les Philosophes Payens, plusieurs sont parvenus, par les seules forces de la raison, à la connoissance du vrai Dieu. *Ce qui peut être connu de Dieu, dit cet Apôtre, leur a été manifesté, Dieu le leur ayant fait connoître: la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde leur ayant rendu visible ce qui est invisible en Dieu, sa puissance même éternelle, & sa divinité, en sorte qu'ils sont sans excuse; puisqu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point rendu grâces; mais ils se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement, & leur esprit insensé a été obscurci: en se disant sages, ils sont devenus fous (f).*

Or,

(f) Quod notum est Dei manifestum est in illis: Deus enim illis manifestavit. Invisibilia enim ipsius,

Or, si tel a été le crime de ces hommes, lesquels bien qu'assujettis par les préjugés de leur éducation au culte des Idoles, n'ont pas laissé d'atteindre à la connoissance de Dieu: comment ceux qui n'ont point de pareils obstacles à vaincre, seroient-ils innocents & justes, au point de mériter de jouir de la présence de Dieu dans l'autre vie: comment seroient-ils excusables (avec une raison saine telle que l'Auteur la suppose) d'avoir joui durant cette vie du grand spectacle de la nature, & d'avoir cependant méconnu celui qui l'a créée, qui la conserve & la gouverne?

Le même Ecrivain, M. T. C. F. embrasse ouvertement le Scepticisme, par rapport à la création & à l'unité de Dieu. *Je sçais, fait-il dire encore au personnage supposé qui lui sert d'organe, je sçais que le monde est gouverné par une volonté puissante & sage; je le vois, ou plutôt je le sens, & cela m'importe à sçavoir: mais ce même monde est-il éternel, ou créé? Y a-t-il un principe unique des*

\*\* 3

*cho-*

*ipsum, à creaturâ mundi, per es, quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur: sempiterna quoque ejus virtus & divinitas, ita ut sint inexcusabiles; quia cùm cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt: sed evanuerunt in cogitationibus suis, & obscuratum est insipientis eorum; dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt. Rom. c. 1. v. 19. 22.*

choses? Y en a-t-il deux ou plusieurs, & quelle est leur nature? je n'en sçais rien, & que m'importe? ... je renonce à des questions oiseuses qui peuvent inquiéter mon amour propre, mais qui sont inutiles à ma conduite, & supérieures à ma raison. Que veut donc dire cet Auteur téméraire? Il croit que le monde est gouverné par une volonté puissante & sage: il avoue que cela lui importe à sçavoir; & cependant, il ne sçait, dit-il, s'il n'y a qu'un seul principe des choses, ou s'il y en a plusieurs; & il prétend qu'il lui importe peu de le sçavoir. S'il y a une volonté puissante & sage qui gouverne le monde, est-il concevable qu'elle ne soit pas l'unique principe des choses? Et peut-il être plus important de sçavoir l'un que l'autre? Quel langage contradictoire! Il ne sçait quelle est la nature de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Être suprême est doué d'intelligence, de puissance, de volonté & de bonté; n'est-ce donc pas là avoir une idée de la nature divine? L'unité de Dieu lui paroît une question oiseuse & supérieure à sa raison, comme si la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande de toutes les absurdités. *La pluralité des Dieux*, dit énergiquement Tertullien, *est une nullité de Dieu* \*, admettre un

\* Deus cum summum magnum sit, rectè veritas nostra pronuntiavit: Deus si non unus est, non est. *Tertull. advers. Marcionem*, liv. 1.

un Dieu, c'est admettre un Etre suprême & indépendant auquel tous les autres Etres soient subordonnés. Il implique donc qu'il y ait plusieurs Dieux.

Il n'est pas étonnant, M. T. C. F. qu'un homme qui donne dans de pareils écarts touchant la Divinité, s'éleve contre la Religion qu'Elle nous a révélée. A l'entendre toutes les révélations en général *ne font que dégrader Dieu, en lui donnant des passions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Etre,* poursuit-il, *je vois que les dogmes particuliers les embrouillent; que loin de les ennoblir, ils les avilissent; qu'aux mysteres inconcevables qui les environnent, ils ajoutent des contradictions absurdes.* C'est bien plutôt à cet Auteur, M. T. C. F. qu'on peut reprocher l'inconséquence & l'absurdité. C'est bien lui qui dégrade Dieu, qui embrouille, & qui avilit les notions du grand Etre, puisqu'il attaque directement son essence, en révoquant en doute son Unité.

Il a senti que la vérité de la Révélation chrétienne étoit prouvée par des faits; mais les miracles formant une des principales preuves de cette révélation, & ces miracles nous ayant été transmis par la voie des témoignages, il s'écrie: *Quoi! toujours des témoignages humains! toujours des hommes qui me rap-*

*portent ce que d'autres hommes ont rapporté? Que d'hommes entre Dieu & moi! Pour que cette plainte fût sentée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclure que la Révélation est fausse dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier; il faudroit pouvoir dire: Dieu ne peut exiger de moi que je croye ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès que ce n'est pas directement à moi qu'il a adressé sa parole. Mais n'est-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation chrétienne, dont il seroit absurde de douter? Par quelle autre voye que par celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athene, cette Rome dont il vante si souvent & avec tant d'assurance les loix, les mœurs, & les héros? Que d'hommes entre lui & les événements qui concernent les origines & la fortune de ces anciennes Républiques! que d'hommes entre lui & les Historiens qui ont conservé la mémoire de ces événements! Son Scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité.*

*Qu'un homme, ajoute-t-il plus loin, vienne nous tenir ce langage: Mortels, je vous annonce les volontés du Très-Haut: reconnoissez à ma voix celui qui m'envoie. J'ordonne au Soleil de changer sa course, aux Etoiles de former un autre arrangement, aux Mon-*  
tagnes

*s'agisses de s'applanir, aux Flots de s'élever, à la Terre de prendre un autre aspect: à ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'instant le Maître de la nature? Qui ne croiroit, M. T. C. F. que celui qui s'exprime de la sorte, ne demande qu'à voir des miracles, pour être Chrétien? Ecoutez toutefois ce qu'il ajoute: Reste enfin, dit-il, l'examen le plus important dans la Doctrine annoncée.... Après avoir prouvé la Doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la Doctrine.... Or, que faire en pareil cas? Une seule chose: revenir au raisonnement, & laisser là les miracles. Mieux eut-il valu n'y pas recourir; c'est-à-dire: qu'on me montre des miracles, & je croirai: qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire. Quelle inconséquence, quelle absurdité! Mais apprenez donc une bonne-foi, M. T. C. F. que dans la question des Miracles, on ne se permet point le Sophisme reproché par l'Auteur du Livre de l'ÉDUCATION. Quand une Doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejeter les prétendus prodiges que des Imposteurs voudroient opposer à cette Doctrine. Quand il s'agit d'une Doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves; c'est-à-dire,*

que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa mission, sa prédication par des miracles qui sont le témoignage même de la Divinité. Ainsi la Doctrine & les miracles sont des arguments respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vûe où l'on se place dans l'étude & dans l'enseignement de la Religion. Il ne se trouve là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercle vicieux. C'est-ce qu'on a démontré cent fois; & il est probable que l'Auteur d'Emile n'ignore point ces démonstrations; mais, dans le plan qu'il s'est fait d'envelopper de nuages toute Religion révélée, toute opération surnaturelle, il nous impute malignement des procédés qui deshonnorent la raison; il nous représente comme des Enthousiastes, qu'un faux zele aveugle au point de prouver deux principes, l'un par l'autre, sans diversité d'objets, ni de méthode. Où est donc, M. T. C. F., la bonne-foi philosophique dont se pare cet Ecrivain?

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui attestent la Révélation chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la manière la plus positive, la plus solennelle. Il faut, pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même-temps pour vous édifier, mettre sous vos yeux



yeux cet endroit de son Ouvrage: J'avoue que la majesté de l'Écriture m'étonne; la sainteté de l'Écriture parle à mon cœur. Voyez les livres des Philosophes, avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près celui-là, se peut-il qu'un livre à la fois si sublime & si simple soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire, ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste, ou d'un ambitieux Sectaire? Quelle douceur! Quelle pureté dans ses mœurs! Quelle grace touchante dans ses instructions! Quelle élévation dans ses maximes! Quelle profonde sagesse dans ses discours! Quelle présence d'esprit, quelle finesse & quelle justesse dans ses réponses! Quel empire sur ses passions! Où est l'homme, où est le sage qui sçait agir, souffrir & mourir sans foiblesse, & sans ostentation? .... Oui, si la vie & la mort de Socrate sont d'un Sage, la vie & la mort de Jésus sont d'un Dieu. Disons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir? .... Ce n'est pas ainsi qu'on invente, & les faits de Socrate dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. .... Il seroit plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce Livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais les Auteurs Juifs n'eussent trouvé ce ton, ni cette morale, & l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappans, si par-

faits.

*faitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que le Héros.* Il seroit difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Évangile. Cependant l'Auteur ne la reconnoît qu'en conséquence des témoignages humains. Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté. Que d'hommes entre Dieu & lui ! Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même : le voilà confondu par ses propres aveux. Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter : *Avec tout cela ce même Évangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir, ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions ; être toujours modeste & circonspect . . . respecter en silence ce qu'on ne sçauroit, ni rejeter, ni comprendre, & s'humilier devant de grand Être qui seul sçait la vérité. Voilà le Scepticisme involontaire où je suis resté.* Mais le Scepticisme, M. T. C. F., peut-il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la Doctrine d'un Livre qui ne sçauroit être inventé par les hommes ? Lorsque ce Livre porte des caractères de vérité, si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que  
le

le Héros ? C'est bien ici qu'on peut dire que l'iniquité a menti contre elle-même (g).

Il semble, M. T. C. F., que cet Auteur n'a rejeté la Révélation que pour s'en tenir à la Religion naturelle. *Ce que Dieu veut qu'un homme fasse, dit-il, il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit à lui-même, il l'écrit au fond de son cœur.* Quoi donc ! Dieu n'a-t-il pas écrit au fond de nos cœurs l'obligation de se soumettre à lui, dès que nous sommes sûrs que c'est lui qui a parlé ? Or, quelle certitude n'avons-nous pas de sa divine parole ! Les faits de Socrate dont personne ne doute sont de l'aveu même de l'Auteur d'EMILE, moins attestés que ceux de Jésus-Christ. La Religion naturelle conduit donc elle-même à la Religion révélée. Mais est-il bien certain qu'il admette même la Religion naturelle, ou que du moins il en reconnoisse la nécessité ? Non, M. T. C. F. *Si je me trompe, dit-il, c'est de bonne-foi. Cela me suffit, pour que mon erreur même ne me soit pas imputée à crime. Quand vous vous tromperiez de même, il y auroit peu de mal à cela ; c'est-à-dire, que, selon lui, il suffit de se persuader qu'on est en possession de la vérité ; que cette persuasion,*  
fût-

(g) Mentita est iniquitas sibi. *Psal. 26. v. 12.*

fût-elle accompagnée des plus monstrueuses erreurs, ne peut jamais être un sujet de reproche ; qu'on doit toujours regarder comme un homme sage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs même de l'Athéisme, dira qu'il est de bonne-foi. Or, n'est-ce pas là ouvrir la porte à toutes les superstitions, à tous les systèmes fanatiques, à tous les délires de l'esprit humain ? N'est-ce pas permettre qu'il y ait dans le monde autant de Religions, de cultes divins, qu'on y compte d'Habitans ? Ah ! M. T. C. F., ne prenez point le change sur ce point. La bonne-foi n'est estimable, que quand elle est éclairée & docile. Il nous est ordonné d'étudier notre Religion, & de croire avec simplicité. Nous avons pour garant des promesses l'autorité de l'Eglise : apprenons à la bien connoître, & jettons-nous ensuite dans son sein. Alors nous pourrons compter sur notre bonne-foi, vivre dans la paix, & attendre, sans trouble, le moment de la lumière éternelle.

Quelle insigne mauvaise foi n'éclate pas encore dans la manière dont l'Incrédule, que nous réfutons, fait raisonner le Chrétien & le Catholique ! Quels discours pleins d'ineptie ne prête-t-il pas à l'un & à l'autre, pour les rendre méprisables ! Il imagine

gine un Dialogue, entre un Chrétien, qu'il traite d'*Inspiré*; & l'Incrédule, qu'il qualifie de *Raisonneur*; & voici comme il fait parler le premier: *La raison vous apprend que le tout est plus grand que sa partie; mais moi, je vous apprend de la part de Dieu que c'est la partie qui est plus grande que le tout; à quoi l'Incrédule répond: Et qui êtes-vous pour m'oser dire que Dieu se contredit; & à qui croirai-je par préférence, de lui qui m'apprend par la raison des vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de sa part une absurdité?*

Mais de quel front, M. T. C. F. ose-t-on prêter au Chrétien un pareil langage? Le Dieu de la Raison, disons-nous, est aussi le Dieu de la Révélation. La Raison & la Révélation sont les deux organes par lesquels il lui a plu de se faire entendre aux hommes, soit pour les instruire de la vérité, soit pour leur intimer ses ordres. Si l'un de ces deux organes étoit opposé à l'autre, il est constant que Dieu seroit en contradiction avec lui-même. Mais Dieu se contredit-il, parce qu'il commande de croire des vérités incompréhensibles? Vous dites, ô Impies, que les Dogmes, que nous regardons comme révélés, combattent les vérités éternelles: mais il ne suffit pas  
de

de le dire. S'il vous étoit possible de le prouver, il y a long-temps que vous l'auriez fait, & que vous auriez poussé des cris de victoire.

La mauvaise foi de l'Auteur d'EMILE, n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. *Nos Catholiques, lui fait-il dire, font grand bruit de l'autorité de l'Eglise; mais que gagnent-ils à cela? S'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres Sectes pour établir directement leur doctrine. L'Eglise décide que l'Eglise a droit de décider: ne voilà-t il pas une autorité bien prouvée?* Qui ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet Imposteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée que par ses propres décisions, & qu'elle procede ainsi: *Je décide que je suis infallible, donc je le suis:* imputation calomnieuse, M. T. C. F. La constitution du Christianisme, l'Esprit de l'Evangile, les erreurs même & la foiblesse de l'esprit humain, tendent à démontrer que l'Eglise, établie par Jésus-Christ, est une Eglise infallible. Nous assurons que, comme ce divin Législateur a toujours enseigné la vérité, son Eglise l'enseigne aussi toujours. Nous prouvons donc l'autorité de l'Eglise, non par l'autorité de l'Eglise, mais par celle  
de

de Jésus-Christ: procédé non moins exact, que celui qu'on nous reproche est ridicule & insensé.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, M. T. C. F., que l'esprit d'irreligion est un esprit d'indépendance & de révolte. Et comment, en effet, ces hommes audacieux, qui refusent de se soumettre à l'autorité de Dieu même; respecteroient-ils celle des Rois qui sont les images de Dieu, ou celle des Magistrats qui sont les images des Rois? *Songe*, dit l'Auteur d'EMILE à son Eleve, *qu'elle* (l'espece humaine) *est composée essentiellement de la collection des peuples; que quand tous les Rois... en seroient ôtés, il n'y parviendroit guères, & que les choses n'en iroient pas plus mal... Toujours, dit-il plus loin, la multitude sera sacrifiée au petit nombre, & l'intérêt public à l'intérêt particulier: toujours ces noms spécieux de justice & de subordination, serviront d'instrumens à la violence, & d'armes à l'iniquité. D'où il suit, continue-t-il, que les ordres distingués, qui se prétendent utiles aux autres, ne sont en effet utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres. Par où juger de la considération qui leur est due selon la justice & la raison?* Ainsi donc, M. T. C. F., l'impiété ose critiquer les intentions de celui *par qui regnent les Rois* (b): ainsi elle se plaît à

\*\*\*

empoï-

(b) *Per me reges regnant. Prov. 6. 8, v. 15.*

empoisonner les sources de la félicité publique en soufflant des maximes qui ne tendent qu'à produire l'anarchie, & tous les malheurs qui en font la suite. Mais, que vous dit la Religion? Craignez Dieu: respectez le Roi . . . (i) que tout homme soit soumis aux Puissances supérieures: car il n'y a point de Puissance qui ne vienne de Dieu; & c'est lui qui a établi toutes celles qui sont dans le monde. Quiconque résiste donc aux Puissances, résiste à l'ordre de Dieu; & ceux qui y résistent, attirent la condamnation sur eux-mêmes (k).

Oui, M. T. C. F., dans tout ce qui est de l'ordre civil, vous devez obéir au Prince, & à ceux qui exercent son autorité, comme à Dieu même. Les seuls intérêts de l'Être suprême peuvent mettre des bornes à votre soumission; & si on vouloit vous punir de votre fidélité à ses ordres, vous devriez

(i) Deum timete: Regem honorificate. 1. Pet. c. 2. v. 17.

(k) Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit: non est enim potestas nisi à Deo: quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt. Itaque, qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit. Qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt. Rom. c. 13. v. 1. 2.



vriez encore souffrir avec patience & sans murmure. Les Néron, les Domitiën eux-mêmes, qui aimèrent mieux être les fléaux de la Terre, que les peres de leurs peuples, n'étoient comptables qu'à Dieu de l'abus de leur puissance. *Les Chrétiens*, dit saint Augustin, *leur obéissoient dans le temps à cause du Dieu de l'Eternité (1).*

Nous ne vous avons exposé, M. T. C. F., qu'une partie des impiétés contenues dans ce Traité de l'EDUCATION: Ouvrage également digne des Anathêmes de l'Eglise, & de la sévérité des Loix: & que faut-il de plus pour vous en inspirer une juste horreur? Malheur à vous, malheur à la Société, si vos enfans étoient élevés d'après les principes de l'Auteur d'EMILE. Comme il n'y a que la Religion qui nous ait appris à connoître l'homme, sa grandeur, sa misere, sa destinée future, il n'appartient aussi qu'à elle seule de former sa raison, de perfectionner ses mœurs, de lui procurer un bonheur solide dans cette vie & dans l'autre. Nous sçavons, M. T. C. F., combien une éducation vraiment chrétienne est

\*\*\* 2 dé-

(1) Subditi erant propter Dominum æternum, etiam Domino temporali. *Aug. Enarrat. in Psal. 124.*

délicate & laborieuse : que de lumieres & de prudence n'exige-t-elle pas ! quel admirable mélange de douceur & de fermeté ! qu'elle sagacité pour se proportionner à la différence des conditions, des âges, des tempéramens & des caractères, sans s'écarter jamais en rien des regles du devoir ! quel zèle & quelle patience pour faire fructifier, dans de jeunes cœurs le germe précieux de l'innocence, pour en déraciner, autant qu'il est possible, ces penchans vicieux qui sont les tristes effets de notre corruption héréditaire ; en un mot, pour leur apprendre, suivant la Morale de saint Paul, à *vivre en ce monde avec tempérance, selon la justice, & avec piété, en attendant la béatitude que nous espérons* (m). Nous disons donc, à tous ceux qui sont chargés du soin également pénible & honorable, d'élever la jeunesse : Plantez & arrosez, dans la ferme espérance que le Seigneur, secondant votre travail, donnera l'accroissement ; *insistez à temps & à contre-temps, selon le conseil du même Apôtre ; usez de reprimande, d'exhortation, de paroles sévères, sans perdre patience*

ce

(m) Erudiens nos, ut abnegantes impietatem & sæcularia desideria, sobriè & justè & piè vivamus in hoc sæculo expectantes beatam spem.  
*Tit. c. 2. v. 12. 13.*

ce & sans cesser d'instruire (n); sur-tout, joignez l'exemple à l'instruction: l'instruction sans l'exemple est un opprobre pour celui qui la donne, & un sujet de scandale pour celui qui la reçoit. Que le pieux & charitable Tobie soit votre modele; *Recommandez avec soin à vos enfants, de faire des œuvres de justice & des aumônes, de se souvenir de Dieu, & de le bénir en tout temps dans la vérité, & de toutes leurs forces (o); & votre postérité, comme celle de ce saint Patriarche, sera aimée de Dieu & des hommes (p).*

Mais en quel temps l'éducation doit-elle commencer? Dès les premiers rayons de l'intelli-

\*\*\* 3

telli-

(n) *Insta opportunè, importunè: argue, obsecra, increpa in omni patientiâ & doctrinâ. 2. Timet. c. 4. v. 1 2.*

(o) *Filiis vestris mandate, ut faciant justitias & eleemosinas, ut sint memores Dei & benedicant eum in omni tempore, in veritate & in totâ virtute suâ. Tob. c. 14. v. 11.*

(p) *Omnis autem cognatio ejus, & omnis generatio ejus in bonâ vitâ & in sanctâ conversatione permansit, ita ut accepti essent tam Deo, quam hominibus & cunctis habitatoribus in terrâ, Ibid. v. 17.*

telligence : & ces rayons sont quelquefois prématurés. *Formez l'enfant à l'entrée de sa voye, dit le Sage, dans sa vieillesse même il ne s'en écartera point (q)*. Tel est en effet le cours ordinaire de la vie humaine : au milieu du délire des passions, & dans le sein du libertinage, les principes d'une éducation chrétienne sont une lumière qui se ranime par intervalle pour découvrir au pécheur toute l'horreur de l'abyme où ist est plongé, & lui en montrer les issues. Combien, encore une fois, qui, après les écarts d'une jeunesse licentieuse, sont rentrés, par l'impression de cette lumière, dans les routes de la sagesse, & ont honoré, par des vertus tardives, mais sinceres, l'humanité, la Patrie & la Religion!

Il nous reste, en finissant, M. T. C. F., à vous conjurer, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de vous attacher inviolablement à cette Religion sainte dans laquelle vous avez eu le bonheur d'être élevés; de vous soutenir contre le débordement d'une Philosophie insensée, qui ne se propose rien de moins que d'envahir l'héritage de Jésus-Christ, de rendre ses promesses

(q) *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab eâ. Prov. c. 22. v. 6.*

les vaines, & de le mettre au rang de ces Fondateurs de Religion, dont la doctrine frivole ou pernicieuse a prouvé l'impôsture. La foi n'est méprisée, abandonnée, insultée, que par ceux qui ne la connoissent pas, ou dont elle gêne les désordres. Mais les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle. L'Eglise Chrétienne & Catholique est le commencement de l'Empire éternel de Jésus-Christ: *Rien de plus fort qu'elle, s'écrie saint Jean Damascene, c'est un rocher que les flots ne renversent point; c'est une montagne que rien ne peut détruire* (r).

A CES CAUSES, vû le Livre qui a pour titre: *EMILE, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve. A Amsterdam, chez Jean Neaulme, Libraire, 1762.* Après avoir pris l'avis de plusieurs personnes distinguées par leur piété & par leur sçavoir, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous condamnons ledit Livre, comme contenant une doctrine abominable, propre à renverser la Loi naturelle, & à détruire les fondemens de la Religion Chrétienne; établissant des maximes contraires à la Morale Evangélique; tendant à troubler la paix des Etats, à révolter  
les

(r) *Nihil Ecclesiâ valentius, rupe fortior est... semper viget; cur eam scriptura montem appellavit? Utique quis everti non potest. Damasc. Tom. 2. p. 462. 463.*

les Sujets contre l'autorité de leur Souverain :  
 comme contenant un très-grand nombre de  
 propositions respectivement fausses, scandaleu-  
 ses, pleines de haine contre l'Eglise & ses Mi-  
 nistres, dérogeantes au respect dû à l'Ecriture  
 Sainte & à la Tradition de l'Eglise, erronées,  
 impies, blasphématoires & hérétiques. En  
 conséquence Nous défendons très-expressement  
 à toutes personnes de notre Diocèse de lire ou  
 retenir ledit Livre, sous les peines de droit.  
 Et fera notre présent Mandement lû au Prône  
 des Messes Paroissiales des Eglises de la Ville,  
 Fauxbourgs & Diocèse de Paris, publié & af-  
 fiché par-tout où besoin fera. DONNE à Paris  
 en notre Palais Archiépiscopeal, le vingtième  
 jour d'Août mil sept cent soixante-deux.

*Signé,* † CHRISTOPHE, Archev. de Paris.

PAR MONSEIGNEUR,  
 DE LA TOUCHE.

A P A R I S,

Chez C. F. SIMON, Imprimeur de la Reine  
 & de Monseigneur l'Archevêque, rue  
 des Mathurins.

---

M. D C C. L X I I.  
 AVEC PRIVILEGE DU ROI.

JEAN

JEAN JAQUES ROUSSEAU,

*Citoyen de Genève,*

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

*Archevêque de Paris.*

**P**OURQUOI faut-il, Monseigneur, que j'aye quelque chose à vous dire? Quelle langue commune pouvons-nous parler, comment pouvons-nous nous entendre, & qu'y a-t-il entre vous & moi?

CEPENDANT, il faut vous répondre; c'est vous-même qui m'y forcez. Si vous n'eussiez attaqué que mon livre, je vous aurois laissé dire: mais vous attaquez aussi ma personne; & plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'est permis de me taire, quand vous voulez me deshonoré.

JE NE puis m'empêcher, en commençant cette Lettre de réfléchir sur les bizarreries de ma destinée. Elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'ÉTOIS né avec quelque talent; le public l'a jugé ainsi. Cependant j'ai passé ma jeunesse dans une heureuse obscurité, dont je ne cherchois point à sortir. Si je l'avois cherché, cela même eût été une bizarrerie que durant tout le feu du premier âge je n'eusse pu

réussir, & que j'eusse trop réussi dans la suite, quand ce feu commençoit à passer. J'approchois de ma quarantième année, & j'avois, au lieu d'une fortune que j'ai toujours méprisée, & d'un nom qu'on m'a fait payer si cher, le repos & des amis, les deux seuls biens dont mon cœur soit avide. Une misérable question d'Académie m'agitant l'esprit malgré moi me jetta dans un métier pour lequel je n'étois point fait; un succès inattendu m'y montra des attraits qui me séduisirent. Des foules d'adversaires m'attaquerent sans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, & avec un orgueil qui m'en inspira peut-être. Je me défendis, &, de dispute en dispute, je me sentis engagé dans la carrière, presque sans y avoir pensé. Je me trouvai devenu, pour ainsi dire, Auteur à l'âge où l'on cesse de l'être, & homme de Lettres par mon mépris même pour cet état. Dès-là, je fus dans le public quelque chose: mais aussi le repos & les amis disparurent. Quels maux ne souffris-je point avant de prendre une assiette plus fixe & des attachemens plus heureux? Il fallut dévorer mes peines; il fallut qu'un peu de réputation me tint lieu de tout. Si c'est un dédomagement pour ceux qui sont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

SI J'EUSSE un moment compté sur un bien si frivole, que j'aurois été promptement défabusé I



busé! Quelle inconstance perpétuelle n'ai-je pas éprouvée dans les jugemens du public sur mon compte! J'étois trop loin de lui; ne me jugeant que sur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le menent, à peine deux jours de suite avoit-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étois un homme noir, & tantôt un ange de lumiere. Je me suis vû dans la même année vanté, fêté, recherché, même à la Cour; puis insulté, menacé, détesté, maudit: Les soirs on m'attendoit pour m'assassiner dans les rues; les matins on m'annonçoit une lettre de cachet. Le bien & le mal couloient à peu près de la même source; le tout me venoit pour des chansons.

J'AI ECRIT sur divers sujets, mais toujours dans les mêmes principes: toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, & si l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugemens opposés de mes livres, ou plutôt, de l'Auteur de mes livres; parce qu'on m'a jugé sur les matieres que j'ai traitées, bien plus que sur mes sentimens. Après mon premier discours, j'étois un homme à paradoxes, qui se faisoit un jeu de prouver ce qu'il ne pensoit pas: Après ma lettre sur la musique françoise, j'étois l'ennemi déclaré de la Nation; il s'en falloit peu qu'on ne m'y traitât en conspirateur; on eût dit que le sort de la Monarchie étoit attaché

à la gloire de l'Opéra: Après mon discours sur l'inégalité, j'étois athée & misantrope: Après la lettre à M. d'Alembert, j'étois le défenseur de la morale chrétienne: Après l'Héloïse, j'étois tendre & dōucereux; maintenant je suis un impie; bientôt peut-être serai-je un dévot.

AINSI va flotant le sot public sur mon compte, sachant aussi peu pourquoi il m'abhorre, que pourquoi il m'aimoit auparavant. Pour moi, je suis toujours demeuré le même; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais sincère en tout, même contre moi; simple & bon, mais sensible & foible, faisant souvent le mal & toujours aimant le bien; lié par l'amitié, jamais par les choses, & tenant plus à mes sentimens qu'à mes intérêts; n'exigeant rien des hommes & n'en voulant point dépendre, ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, & gardant la mienne aussi libre que ma raison: craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonnant sur la Religion sans libertinage, n'aimant ni l'impiété ni le fanatisme, mais haïssant les intolérans encore plus que les esprits-forts; Ne voulant cacher mes façons de penser à personne, sans fard, sans artifice en toute chose, disant mes fautes à mes amis, mes sentimens à tout le monde, au public ses vérités sans flatterie & sans fiel, & me souciant

tout

tout aussi peu de le fâcher que de lui plaire. Voilà mes crimes, & voilà mes vertus.

ENFIN lassé d'une vapeur enivrante qui enfle sans rassasier, excédé du tracas des oisifs surchargés de leur tems & prodigues du mien, soupirant après un repos si cher à mon cœur & si nécessaire à mes maux, j'avois posé la plume avec joye. Content de ne l'avoir prise que pour le bien de mes semblables, je ne leur demandois pour prix de mon zèle que de me laisser mourir en paix dans ma retraite, & de ne m'y point faire de mal. J'avois tort; des huissiers sont venus me l'apprendre, & c'est à cette époque, où j'espérois qu'alloient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déjà dans tout cela quelques singularités; ce n'est rien encore. Je vous demande pardon, Monseigneur, d'abuser de votre patience: mais avant d'entrer dans les discussions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma situation présente, & des causes qui m'y ont réduit.

UN GENEVOIS fait imprimer un Livre en Hollande, & par arrêt du Parlement de Paris ce Livre est brulé sans respect pour le Souverain dont il porte le privilege. Un Protestant propose en pays protestant des objections contre l'Eglise Romaine, & il est décrété par le Parlement de Paris. Un Républicain fait dans une

République des objections contre l'Etat monarchique, & il est décrété par le Parlement de Paris. Il faut que le Parlement de Paris ait d'étranges idées de son empire, & qu'il se croye le légitime juge du genre humain.

CE MEME Parlement, toujours si soigneux pour les François de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre Etranger. Sans savoir si cet Etranger est bien l'Auteur du Livre qui porte son nom, s'il le reconnoit pour sien, si c'est lui qui l'a fait imprimer; sans égard pour son triste état, sans pitié pour les maux qu'il souffre, on commence par le décréter de prise de corps; on l'eût arraché de son lit pour le traîner dans les mêmes prisons où pourrissent les scélérats; on l'eût brûlé, peut-être même sans l'entendre, car qui fait si l'on eût poursuivi plus régulièrement des procédures si violemment commencées & dont on trouveroit à peine un autre exemple, même en pays d'Inquisition? Ainsi c'est pour moi seul qu'un tribunal si sage oublie sa sagesse; c'est contre moi seul, qui croyois y être aimé, que ce peuple, qui vante sa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie; c'est ainsi qu'il justifie la préférence que je lui ai donnée sur tant d'aziles que je pouvois choisir au même prix! Je ne sai comment cela s'accorde avec le droit des gens; mais je sai bien qu'avec de pareilles procé-

procédures la liberté de tout homme, & peut-être sa vie, est à la merci du premier Imprimeur.

LE CITOYEN de Genève ne doit rien à des Magistrats injustes & incompétens, qui, sur un réquisitoire calomnieux, ne le citent pas, mais le décrètent. N'étant point sommé de comparoître, il n'y est point obligé. L'on n'employe contre lui que la force, & il s'y soustrait. Il secoue la poudre de ses souliers, & sort de cette terre hospitalière où l'on s'empresse d'opprimer le foible, & où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de savoir si l'acte dont on l'accuse est punissable, avant de savoir s'il l'a commis.

IL ABANDONNE en soupirant sa chere solitude. Il n'a qu'un seul bien, mais précieux, des amis, il les fuit. Dans sa foiblesse il supporte un long voyage; il arrive & croit respirer dans une terre de liberté; il s'approche de sa Patrie, de cette Patrie dont il s'est tant vanté, qu'il a chérie & honorée: L'espoir d'y être accueilli le console de ses disgraces.... Que vais-je dire? mon cœur se serre, ma main tremble, la plume en tombe; il faut se taire, & ne pas imiter le crime de Cam. Que ne puis-je dévorer en secret la plus amere de mes douleurs!

ET POURQUOI tout cela? Je ne dis pas, sur quelle raison? mais, sur quel prétexte? On ose

m'accuser d'impiété! sans songer que le Livre où l'on la cherche est entre les mains de tout le monde. Que ne donneroit-on point pour pouvoir supprimer cette piece justificative, & dire qu'elle contient tout ce qu'on a feint d'y trouver! Mais elle restera, quoiqu'on fasse; & en y cherchant les crimes reprochés à l'Auteur, la postérité n'y verra dans ses erreurs mêmes que les torts d'un ami de la vertu.

J'EVITERAI de parler de mes contemporains; je ne veux nuire à personne. Mais l'Athée Spinoza enseignoit paisiblement sa doctrine; il faisoit sans obstacle imprimer ses Livres, on les débitoit publiquement; il vint en France, & il y fut bien reçu; tous les Etats lui étoient ouverts, par-tout il trouvoit protection ou du moins sûreté; les Princes lui rendoient des honneurs, lui offroient des chaires; il vécut & mourut tranquille, & même considéré. Aujourd'hui, dans le siècle tant célébré de la philosophie, de la raison, de l'humanité; pour avoir proposé avec circonspection, même avec respect & pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés sur la gloire même de l'Être suprême, le défenseur de la cause de Dieu, flétri, proscrit, poursuivi d'Etat en Etat, d'azile en azile, sans égard pour son indigence, sans pitié pour ses infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfacteur & qui seroit barbare, même  
con-

contre un homme en fanté, se voit interdire le feu & l'eau dans l'Europe presque entiere; on le chasse du milieu des bois; il faut toute la fermeté d'un Protecteur illustre & toute la bonté d'un Prince éclairé pour le laisser en paix au sein des montagnes. Il eût passé le reste de ses malheureux jours dans les fers, il eût péri, peut-être, dans les supplices, si, durant le premier vertige qui gagnoit les Gouvernemens, il se fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont persécuté.

ECHAPPE aux bôurreaux il tombe dans les mains des Prêtres; ce n'est pas là ce que je donne pour étonnant: mais un homme vertueux qui a l'ame aussi noble que la naissance, un illustre Archevêque qui devrait réprimer leur lâcheté, l'autorise; il n'a pas honte, lui qui devrait plaindre les opprimés, d'en accabler un dans le fort de ses disgraces; il lance lui Prélat catholique un Mandement contre un Auteur protestant; il monte sur son Tribunal pour examiner comme Juge la doctrine particuliere d'un hérétique; &, quoiqu'il damne indistinctement quiconque n'est pas de son Eglise, sans permettre à l'accusé d'errer à sa mode, il lui prescrit en quelque sorte la route par laquelle il doit aller en Enfer. Aussitôt le reste de son Clergé s'empresse, s'évertue, s'acharne autour d'un ennemi qu'il croit terrassé. Petits & grands, tout s'en mêle; le  
der-

dernier Cuistre vient trancher du capable, il n'y a pas un sot en petit collet, pas un chétif habitué de Parroisse qui, bravant à plaisir celui contre qui sont réunis leur Sénat & leur Evêque, ne veuille avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

TOUT cela, Monseigneur, forme un concours dont je suis le seul exemple, & ce n'est pas tout..... Voici, peut-être, une des situations les plus difficiles de ma vie; une de celles où la vengeance & l'amour-propre sont les plus aisés à satisfaire, & permettent le moins l'homme juste d'être modéré. Dix lignes seulement, & je couvre mes persécuteurs d'un ridicule ineffaçable. Que le public ne peut-il savoir deux anecdotes, sans que je les dise! Que ne connoit-il ceux qui ont médité ma ruine, & ce qu'ils ont fait pour l'exécuter! Par quels méprisables insectes, par quels ténébreux moyens il verroit s'emouvoir les Puissances! Quels levains il verroit s'échauffer par leur pourriture & mettre le Parlement en fermentation! Par quelle risible cause il verroit les Etats de l'Europe se liguier contre le fils d'un horloger! Que je jouirois avec plaisir de sa surprise, si je pouvois n'en être pas l'instrument!

JUSQU'ICI ma plume, hardie à dire la vérité, mais pure de toute satire, n'a jamais compromis personne, elle a toujours respecté l'hon-



neur des autres, même en défendant le mien. !rois-je en la quittant la fouiller de médifance, & la teindre des noirceurs de mes ennemis? Non., laissons-leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténèbres. Pour moi, je ne veux me défendre qu'ouvertement, & même je ne veux que me défendre. Il suffit pour cela de ce qui est sû du public, ou de ce qui peut l'être sans que personne en soit offensé.

UNE chose étonnante de cette espece, & que je puis dire, est de voir l'intrépide Christophe de Beaumont, qui ne fait plier sous aucune puissance ni faire aucune paix avec les Jansénistes, devenir sans le savoir leur satellite & l'instrument de leur animosité; de voir leur ennemi le plus irréconciliable sévir contre moi pour avoir refusé d'embrasser leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les Jésuites, que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre, & que je vois opprimés. Daignez, Monseigneur, jeter les yeux sur le sixieme Tome de la nouvelle Héloïse, premiere édition; vous trouverez dans la note de la page 138 (\*) la véritable source de tous mes malheurs. J'ai prédit dans cette note (car je me mêle aussi quelquefois de prédire) qu'aussi-tôt que les Jansénistes seroient les maîtres, ils seroient plus intolérans & plus durs

(\*) Page 282 de la nouvelle Edition faisant le Tome VI. des Oeuvres; note du Libraire.

durs que leurs ennemis. Je ne favois pas alors que ma propre histoire vérifieroit si bien ma prédiction. Le fil de cette trame ne seroit pas difficile à suivre à qui sauroit comment mon Livre a été déferé. Je n'en puis dire davantage sans en trop dire, mais je pouvois au moins vous apprendre par quelles gens vous avez été conduit sans vous en douter.

CROIRA-T-ON que quand mon Livre n'eût point été déferé au Parlement, vous ne l'eussiez pas moins attaqué? D'autres pourront le croire ou le dire; mais vous dont la conscience ne fait point souffrir le mensonge, vous ne le direz pas. Mon discours sur l'inégalité a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. Ma lettre à M. d'Alembert a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. La nouvelle Héloïse a couru votre Diocèse, & vous n'avez point donné de Mandement. Cependant tous ces Livres, que vous avez lus, puisque vous les jugez, respirent les mêmes maximes; les mêmes manieres de penser n'y sont pas plus déguisées: Si le sujet ne les a pas rendu susceptibles du même développement, elles gagnent en force ce qu'elles perdent en étendue, & l'on y voit la profession de foi de l'Auteur exprimée avec moins de réserve que celle du Vicaire Savoyard. Pourquoi donc n'avez-vous rien dit alors? Monseigneur, votre troupeau  
vous

vous étoit-il moins cher ? Me lisoit-il moins ? Goutoit-il moins mes Livres ? Etoit-il moins exposé à l'erreur ? Non, mais il n'y avoit point alors de Jésuites à proscrire ; des traîtres ne m'avoient point encore enlacé dans leurs pièges ; la note fatale n'étoit point connue, & quand elle le fut, le public avoit déjà donné son suffrage au Livre, il étoit trop tard pour faire du bruit. On aime mieux différer, on attendit l'occasion, on l'épia, on la saisit, on s'en prévalut avec la fureur ordinaire aux dévots ; on ne parloit que de chaînes & de buchers ; mon Livre étoit le Tocfin de l'Anarchie & la Trompette de l'Athéisme ; l'Auteur étoit un monstre à étouffer, on s'étonnoit qu'on l'eût si longtems laissé vivre. Dans cette rage universelle, vous eûtes honte de garder le silence : vous aimâtes mieux faire un acte de cruauté que d'être accusé de manquer de zèle, & servir vos ennemis que d'essayer leurs reproches. Voilà, Monseigneur, convenez-en, le vrai motif de votre Mandement ; & voilà, ce me semble, un concours de faits assez singuliers pour donner à mon sort le nom de bizarre.

IL Y A longtems qu'on a substitué des bien-séances d'état à la justice. Je sai qu'il est des circonstances malheureuses qui forcent un homme public à sévir malgré lui contre un bon Citoyen. Qui veut être modéré parmi des  
furieux

furieux s'expose à leur furie, & je comprends que dans un déchainement pareil à celui dont je suis la victime, il faut hurler avec les Loups, ou risquer d'être dévoré. Je ne me plains donc pas que vous ayez donné un Mandement contre mon Livre, mais je me plains que vous l'avez donné contre ma personne avec aussi peu d'honnêteté que de vérité; je me plains qu'autorisant par votre propre langage celui que vous me reprochez d'avoir mis dans la bouche de l'inspiré, vous m'accablerez d'injures qui, sans nuire à ma cause, attaquent mon honneur ou plutôt le vôtre; je me plains que de gaieté de cœur, sans raison, sans nécessité, sans respect, au moins pour mes malheurs, vous m'outragez d'un ton si peu digne de votre caractère. Et que vous avois-je donc fait, moi qui parlai toujours de vous avec tant d'estime; moi qui tant de fois admirai votre inébranlable fermeté, en déplorant, il est vrai, l'usage que vos préjugés vous en faisoient faire; moi qui toujours honorai vos mœurs, qui toujours respectai vos vertus, & qui les respecte encore, aujourd'hui que vous m'avez déchiré?

C'EST ainsi qu'on se tire d'affaire quand on veut quereller & qu'on a tort. Ne pouvant résoudre mes objections, vous m'en avez fait des crimes: vous avez cru m'avilir en me maltraitant, & vous vous êtes trompé; sans affoiblir

foiblir mes raisons, vous avez intéressé les cœurs généreux à mes disgraces; vous avez fait croire aux gens sensés qu'on pouvoit ne pas bien juger du livre, quand on jugeoit si mal de l'Auteur.

MONSEIGNEUR, vous n'avez été pour moi ni humain ni généreux; &, non-seulement vous pouviez l'être sans m'épargner aucune des choses que vous avez dites contre mon ouvrage, mais elles n'en auroient fait que mieux leur effet. J'avoue aussi que je n'avois pas droit d'exiger de vous ces vertus, ni lieu de les attendre d'un homme d'Eglise. Voyons si vous avez été du moins équitable & juste; car c'est un devoir étroit imposé à tous les hommes, & les saints mêmes n'en sont pas dispensés.

Vous avez deux objets dans votre Mandement: l'un, de censurer mon Livre; l'autre, de décrier ma personne. Je croirai vous avoir bien répondu, si je prouve que par-tout où vous m'avez réfuté, vous avez mal raisonné, & que par-tout où vous m'avez insulté, vous m'avez calomnié. Mais quand on ne marche que la preuve à la main, quand on est forcé par l'importance du sujet & par la qualité de l'adversaire à prendre une marche pénante & à suivre pied-à-pied toutes les censures, pour chaque mot il faut des pages; & tandis qu'une courte satire amuse, une longue

défense ennuye. Cependant il faut que je me défende ou que je reste chargé par vous des plus fausses imputations. Je me défendrai donc, mais je défendrai mon honneur plutôt que mon livre. Ce n'est point la profession de foi du Vicaire Savoyard que j'examine, c'est le Mandement de l'Archevêque de Paris, & ce n'est que le mal qu'il dit de l'Editeur qui me force à parler de l'ouvrage. Je me rendrai ce que je me dois, parce que je le dois; mais sans ignorer que c'est une position bien triste que d'avoir à se plaindre d'un homme plus puissant que soi, & que c'est une bien fade lecture que la justification d'un innocent.

LE PRINCIPE fondamental de toute morale, sur lequel j'ai raisonné dans tous mes Ecrits, & que j'ai développé dans ce dernier avec toute la clarté dont j'étois capable, est, que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice & l'ordre; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, & que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits. J'ai fait voir que l'unique passion qui naît avec l'homme, savoir l'amour-propre, est une passion indifférente en elle-même au bien & au mal; qu'elle ne devient bonne ou mauvaise que par accident & selon les circonstances dans lesquelles elle se développe. J'ai montré que tous les vices qu'on impute au cœur humain ne lui sont  
point

point naturels; j'ai dit la manière dont ils naissent; j'en ai, pour ainsi dire, suivi la généalogie, & j'ai fait voir, comment, par l'altération successive de leur bonté originelle, les hommes deviennent enfin ce qu'ils sont.

J'AI encore expliqué ce que j'entendois par cette bonté originelle qui ne semble pas se déduire de l'indifférence au bien & au mal naturelle à l'amour de soi. L'homme n'est pas un être simple; il est composé de deux substances. Si tout le monde ne convient pas de cela, nous en convenons vous & moi, & j'ai tâché de le prouver aux autres. Cela prouvé, l'amour de soi n'est plus une passion simple; mais elle a deux principes, savoir, l'être intelligent & l'être sensitif, dont le bien-être n'est pas le même. L'appétit des sens tend à celui du corps, & l'amour de l'ordre à celui de l'ame. Ce dernier amour développé & rendu actif porte le nom de conscience; mais la conscience ne se développe & n'agit qu'avec les lumières de l'homme. Ce n'est que par ces lumières qu'il parvient à connoître l'ordre, & ce n'est que quand il le connoît que sa conscience le porte à l'aimer. La conscience est donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé, & qui n'a point vû ses rapports. Dans cet état l'homme ne connoît que lui; il ne voit son bien-être opposé ni conforme à celui de personne; il ne hait ni n'aime rien; borné au

feul instinct physique, il est nul, il est bête; c'est-ce que j'ai fait voir dans mon discours sur l'inégalité.

QUAND, par un développement dont j'ai montré le progrès, les hommes commencent à jeter les yeux sur leurs semblables, ils commencent aussi à voir leurs rapports & les rapports des choses, à prendre des idées de convenance de justice & d'ordre; le beau moral commence à leur devenir sensible & la conscience agit. Alors ils ont des vertus, & s'ils ont aussi des vices c'est parce que leurs intérêts se croisent & que leur ambition s'éveille, à mesure que leurs lumières s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'opposition d'intérêts que de concours de lumières, les hommes sont essentiellement bons. Voilà le second état.

QUAND enfin tous les intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de soi mis en fermentation devient amour-propre, que l'opinion, rendant l'univers entier nécessaire à chaque homme, les rend tous ennemis nés les uns des autres & fait que nul ne trouve son bien que dans le mal d'autrui: Alors la conscience, plus foible que les passions exaltées est étouffée par elles, & ne reste plus dans la bouche des hommes qu'un mot fait pour se tromper mutuellement. Chacun feint alors de vouloir sacrifier ses intérêts à

ceux



ceux du public, & tous mentent. Nul ne veut le bien public que quand il s'accorde avec le sien; aussi cet accord est-il l'objet du vrai politique qui cherche à rendre les peuples heureux & bons. Mais c'est ici que je commence à parler une langue étrangère, aussi peu connue des Lecteurs que de vous.

VOILA, Monseigneur, le troisieme & dernier terme, au delà duquel rien ne reste à faire, & voila comment l'homme étant bon, les hommes deviennent méchans. C'est à chercher comment il faudroit s'y prendre pour les empêcher de devenir tels, que j'ai consacré mon Livre. Je n'ai pas affirmé que dans l'ordre actuel la chose fût absolument possible; mais j'ai bien affirmé & j'affirme encore, qu'il n'y a pour en venir à bout d'autres moyens que ceux que j'ai proposés.

LA-DESSUS vous dites que mon plan d'éducation, (1) loin de s'accorder avec le Christianisme, n'est pas même propre à faire des Citoyens ni des hommes; & votre unique preuve est de m'opposer le péché originel. Monseigneur, il n'y a d'autre moyen de se délivrer du péché originel & de ses effets, que le baptême. D'où il suivroit; selon vous, qu'il n'y auroit jamais eu de Citoyens ni d'hommes que des Chrétiens. Ou niez cette conséquence, ou convenez que vous avez trop prouvé.

B 3

Vous

(1) Mandemens in 4. pag. 5. in douze p. 5.

Vous tirez vos preuves de si haut que vous me forcez d'aller aussi chercher loin mes réponses. D'abord il s'en faut bien, selon moi, que cette doctrine du péché originel, sujette à des difficultés si terribles, ne soit contenue dans l'Écriture ni si clairement ni si durement qu'il a plu au rhéteur Augustin & à nos Théologiens de la bâtir; & le moyen de concevoir que Dieu crée tant d'âmes innocentes & pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale, & pour les condamner toutes à l'enfer, sans autre crime que cette union qui est son ouvrage? Je ne dirai pas si (comme vous vous en vantez) vous éclaircissez par ce système le mystère de notre cœur, mais je vois que vous obscurcissez beaucoup la justice & la bonté de l'Être suprême. Si vous levez une objection, c'est pour en substituer de cent fois plus fortes.

MAIS au fond que fait cette doctrine à l'Auteur d'Emile? Quoi qu'il ait cru son livre utile au genre humain, c'est à des Chrétiens qu'il l'a destiné; c'est à des hommes lavés du péché originel & de ses effets, du moins quant à l'âme, par le Sacrement établi pour cela. Selon cette même doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l'innocence primitive; nous sommes tous sortis du baptême aussi sains de cœur qu'Adam sortit de la main de

de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles souillures: mais puisque nous avons commencé par en être délivrés, comment les avons-nous derechef contractées? le sang de Christ n'est-il donc pas encore assez fort pour effacer entièrement la tache, ou bien seroit-elle un effet de la corruption naturelle de notre chair; comme si, même indépendamment du péché originel, Dieu nous eût créés corrompus, tout exprès pour avoir le plaisir de nous punir? Vous attribuez au péché originel les vices des peuples que vous avouez avoir été délivrés du péché originel; puis vous me blâmez d'avoir donné une autre origine à ces vices. Est-il juste de me faire un crime de n'avoir pas aussi mal raisonné que vous?

ON POURROIT, il est vrai, me dire que ces effets que j'attribue au baptême (2) ne paroissent

B 4

(2) Si l'on disoit, avec le Docteur Thomas Burnet, que la corruption & la mortalité de la race humaine, suite du péché d'Adam, fut un effet naturel du fruit défendu; que cet aliment contenoit des suc venimeux qui dérangerent toute l'économie animale, qui irritèrent les passions, qui affoiblirent l'entendement, & qui portèrent par tout les principes du vice & de la mort: alors il faudroit convenir que la nature du remède devant se rapporter à celle du mal, le baptême devroit agir physiquement sur le corps de l'homme, lui rendre la constitution qu'il avoit dans l'état d'innocence,

roissent par nul signe extérieur; qu'on ne voit pas les Chrétiens moins enclins au mal que les infidèles; au lieu que, selon moi, la malice infuse du péché devrait se marquer dans ceux-ci par des différences sensibles. Avec les secours que vous avez dans la morale évangélique, outre le baptême; tous les Chrétiens, poursuivroit-on, devraient être des Anges; & les infidèles, outre leur corruption originelle, livrés à leurs cultes erronés, devraient être des Démon. Je conçois que cette difficulté pressée pourroit devenir embarrassante: car que répondre à ceux qui me feroient voir que, relativement au genre humain, l'effet de la rédemption faite à si haut prix, se réduit à peu près à rien?

MAIS, Monseigneur, outre que je ne crois point qu'en bonne Théologie on n'ait pas quelque expédient pour sortir de là; quand je conviendrois que le baptême ne remédie point à la corruption de notre nature, encore n'en auriez-vous pas raisonné plus solidement. Nous sommes, dites-vous, pécheurs à cause du péché de nôtre premier pere; mais nôtre premier pere pourquoi fut-il pécheur lui-même? Pourquoi la même raison par laquelle vous expliquerez son péché ne seroit-elle pas ap-

eenec, & , sinon l'immortalité qui en dépendoit, du moins tous les effets moraux de l'économie animale rétablie.

applicable à ses descendans sans le péché originel, & pourquoi faut-il que nous imputions à Dieu une injustice, en nous rendant pécheurs & punissables par le vice de notre naissance, tandis que notre premier pere fut pécheur & puni comme nous sans cela? Le péché originel explique tout excepté son principe, & c'est ce principe qu'il s'agit d'expliquer.

Vous avancez que, par mon principe à moi, (3) l'on perd de vue le rayon de lumière qui nous fait connoître le mystere de notre propre cœur; & vous ne voyez pas que ce principe, bien plus universel, éclaire même la faute du premier homme, (4) que le votre laisse dans l'obscurité.

B 5

rité.

(3) *Mandement in. 4. p. 5. in 12. p. xi.*

(4) Regimber contre une defense inutile & arbitraire est un penchant naturel, mais qui, loin d'être vicieux en lui-même, est conforme à l'ordre des choses & à la bonne constitution de l'homme; puisqu'il seroit hors d'état de se conserver, s'il n'avoit un amour très-vif pour lui-même & pour le maintien de tous ses droits, tels qu'il les a reçus de la nature. Celui qui pourroit tout ne voudroit que ce qui lui seroit utile; mais un Etre foible dont la loi restreint & limite encore le pouvoir perd une partie de lui-même, & réclame en son cœur ce qui lui est ôté. Lui faire un crime de cela seroit lui en faire un d'être lui & non pas un autre; ce seroit vouloir en même tems qu'il fût & qu'il ne fût pas. Aussi l'ordre enfreint par Adam me paroît-il moins une véritable defense qu'un avis

pater.

ité. Vous ne savez voir que l'homme dans les mains du Diable, & moi je vois comment il y est tombé; la cause du mal est, selon vous, la nature corrompue, & cette corruption même est un mal dont il falloit chercher la cause. L'homme fut créé bon; nous en convenons, je crois, tous les deux: Mais vous dites qu'il est méchant, parce qu'il a été méchant; & moi je montre comment il a été méchant. Qui de nous, à votre avis, remonte le mieux au principe?

CEPEN-

paternel; c'est un avertissement de s'abstenir d'un fruit pernicieux qui donne la mort. Cette idée est assurément plus conforme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu & même au texte de la Genèse que celle qu'il plaît aux Docteurs de nous prescrire: car quant à la menace de la double mort, on a fait voir que ce mot *morte morieris* n'a pas l'emphase qu'ils lui prêtent, & n'est qu'un hébraïsme employé en d'autres endroits où cette emphase ne peut avoir lieu.

Il y a de plus, un motif si naturel d'indulgence & de commisération dans la ruse du tentateur & dans la séduction de la femme, qu'à considérer dans toutes ses circonstances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus légères. Cependant selon eux, quelle effroyable punition! Il est même impossible d'en concevoir une plus terrible; car quel châtiement eût pu porter Adam pour les plus grands crimes, que d'être condamné, lui & toute sa race, à la mort en ce monde, & à passer l'éternité dans l'autre dévorés des feux de l'enfer? Est-ce là la peine imposée par le Dieu de miséricorde à un pauvre malheureux  
pour

CEPENDANT vous ne laissez pas de triompher à votre aise, comme si vous m'aviez terrassé. Vous m'opposez comme une objection insoluble (5) *ce mélange frappant de grandeur & de bassesse, d'ardeur pour la vérité & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu & de penchant pour le vice, qui se trouve en nous. Étonnant contraste, ajoutez-vous, qui déconserte la philosophie payenne, & la laisse errer dans de vaines spéculations!*

CE N'EST pas une vaine spéculation que la Théorie de l'homme, lorsqu'elle se fonde sur la nature, qu'elle marche à l'appui des faits par des conséquences bien liées, & qu'en nous menant à la source des passions, elle nous apprend à régler leur cours. Que si vous appelez philosophie payenne la profession de foi du Vicai-re Savoyard, je ne puis répondre à cette imputation, parce que je n'y comprends rien (a); mais je trouve plaisant que vous empruntiez presque ses propres termes, (6) pour dire qu'il n'explique pas ce qu'il a le mieux expliqué.

PER-

pour s'être laissé tromper? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs Théologiens! si j'étois un moment tenté de l'admettre, c'est alors que je croirois blasphémer.

(5) *Mandement* iii. 4. p. 6. in. 12. p. XI.

(a) A moins qu'elle ne se rapporte à l'accusation que m'intente M. de Beaumont dans la suite. d'avoir admis plusieurs Dieux.

(6) *Emile* Tome III. p. 68. & 69. prem. Edition.

PERMETTEZ, Monseigneur, que je remette sous vos yeux la conclusion que vous tirez d'une objection si bien discutée, & successivement toute la tirade qui s'y rapporte.

(7) *L'homme se sent entraîné par une pente funeste, & comment se roidiroit-il contre elle, si son enfance n'étoit dirigée par des maîtres pleins de vertu, de sagesse, de vigilance, & si, durant tout le cours de sa vie il ne faisoit lui-même, sous la protection & avec les graces de son Dieu, des efforts puissans & continuels?*

C'EST-A-DIRE: *Nous voyons que les hommes sont mé hants, quoiqu'incessamment tirannisés dès leur enfance; si donc on ne les tirannisait pas dès ce tems-là, comment parviendroit-on à les rendre sages; puisque, même en les tirannisant sans cesse, il est impossible de les rendre tels?*

Nos raisonnemens sur l'éducation pourront devenir plus sensibles, en les appliquant à un autre sujet.

SUPPOSONS, Monseigneur, que quelqu'un vint tenir ce discours aux hommes.

„ Vous vous tourmentez beaucoup pour  
 „ chercher des Gouvernemens équitables &  
 „ pour vous donner de bonnes loix. Je vais  
 „ premièrement vous prouver que ce sont vos  
 „ Gouvernemens-mêmes qui font les maux  
 „ auxquels vous prétendez remédier par eux.  
 „ Je vous prouverai, de plus, qu'il est im-  
 „ possible

(7) *Mandement in-4. p. 6. in-12. p. XI.*



„ possible que vous ayez jamais ni de bonnes  
 „ loix ni des Gouvernemens équitables ; & je  
 „ vais vous montrer ensuite le vrai moyen de  
 „ prévenir , sans Gouvernemens & sans Loix,  
 „ tous ces maux dont vous vous plaignez. “

SUPPOSONS qu'il expliquât après cela son système & proposât son moyen prétendu. Je n'examine point si ce système seroit solide & ce moyen praticable. S'il ne l'étoit pas, peut-être se contenteroit-on d'enfermer l'Auteur avec les foux, & l'on lui rendroit justice : mais si malheureusement il l'étoit, ce seroit bien pis, & vous concevez, Monseigneur, ou d'autres concevront pour vous, qu'il n'y auroit pas assez de buchers & de roues pour punir l'infortuné d'avoir eu raison. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici.

QUEL que fût le sort de cet homme, il est sûr qu'un déluge d'écrits viendrait fondre sur le sien. Il n'y auroit pas un Grimaud qui, pour faire sa cour aux Puissances, & tout fier d'imprimer avec privilege du Roi, ne vint lancer sur lui sa brochure & ses injures, & ne se vantât d'avoir réduit au silence celui qui n'auroit pas daigné répondre, ou qu'on auroit empêché de parler. Mais ce n'est pas encore de cela qu'il s'agit.

SUPPOSONS, enfin, qu'un homme grave, & qui auroit son intérêt à la chose, crût devoir aussi faire comme les autres, & parmi beaucoup  
 de

de déclamations & d'injures s'avifât d'argumenter ainsi: *Quoi, malheureux! vous voulez anéantir les Gouvernemens & les Loix? Tandis que les Gouvernemens & les Loix sont le seul frein du vice, & ont bien de la peine encore à le contenir. Que seroit-ce, grand Dieu! si nous ne les avions plus? Vous nous ôtez les gibets & les roues; vous voulez établir un brigandage public. Vous êtes un homme abominable.*

SI CE pauvre homme oïoit parler, il diroit, sans doute: „ Très-Excellent Seigneur, votre „ Grandeur fait une pétition de principe. Je „ ne dis point qu'il ne faut pas réprimer le „ vice, mais je dis qu'il vaut mieux l'empê- „ cher de naître. Je veux pourvoir à l'insuf- „ fisance des Loix, & vous m'alléguez l'insuf- „ fisance des Loix. Vous m'accusez d'établir „ les abus, parce qu'au lieu d'y remédier j'ai- „ me mieux qu'on les prévienne. Quoi! s'il „ étoit un moyen de vivre toujours en santé, „ faudroit-il donc le proscrire, de peur de ren- „ dre les médecins oisifs? Votre Excellence „ veut toujours voir des gibets & des roues, „ & moi je voudrois ne plus voir de malfai- „ teurs: avec tout le respect que je lui dois, „ je ne crois pas être un homme abominable“.

*Hélas! M. T. C. F., malgré les principes de l'éducation la plus saine & la vertueuse; malgré les promesses les plus magnifiques de la Religion & les menaces les plus terribles, les écarts de*

*la jeunesse ne sont encore que trop fréquens, trop multipliés.* J'ai prouvé que cette éducation, que vous appelez la plus saine, étoit la plus insensée, que cette éducation, que vous appelez la plus vertueuse, donnoit aux enfans tous leurs vices; j'ai prouvé que toute la gloire du paradis les tentoit moins qu'un morceau de sucre, & qu'ils craignoient beaucoup plus de s'ennuyer à Vêpres que de brûler en enfer; j'ai prouvé que les écarts de la jeunesse qu'on se plaint de ne pouvoir réprimer par ces moyens, en étoient l'ouvrage. *Dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne se précipiteroit-elle donc pas?* La jeunesse ne s'égare jamais d'elle-même: toutes ses erreurs lui viennent d'être mal conduite. Les camarades & les maîtresses achevent ce qu'ont commencé les Prêtres & les Précepteurs; j'ai prouvé cela. *C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avoit opposées: que seroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses flots, & ne rompoit ses efforts?* Je pourrois dire: *C'est un torrent qui renverse vos impuissantes digues & brise tout. Elargissez son lit & le laissez courir sans obstacle; il ne fera jamais de mal.* Mais j'ai honte d'employer dans un sujet aussi sérieux ces figures de College, que chacun applique à sa fantaisie, & qui ne prouvent rien d'aucun côté.

AU RESTE, quoique, selon vous les écarts  
de

de la jeunesse ne soient encore que trop fréquens, trop multipliés, à cause de la pente de l'homme au mal, il paroît qu'à tout prendre vous n'êtes pas trop mécontent d'elle, que vous vous complaisez assez dans l'éducation saine & vertueuse que lui donnent actuellement vos maîtres pleins de vertu, de sagesse & de vigilance, que selon vous, elle perdrait beaucoup à être élevée d'une autre manière, & qu'au fond vous ne pensez pas de ce siècle *la lie des siècles* tout le mal que vous affectez d'en dire à la tête de vos Mandemens.

JE CONVIENS qu'il est superflu de chercher de nouveaux plans d'Education, quand on est si content de celle qui existe: mais convenez aussi, Monseigneur, qu'en ceci vous n'êtes pas difficile. Si vous eussiez été aussi coulant en matière de doctrine, votre Diocèse eût été agité de moins de troubles; l'orage que vous avez excité, ne fût point retombé sur les Jésuites; je n'en aurois point été écrasé par compagnie; vous fussiez resté plus tranquille, & moi aussi.

Vous avouez que pour réformer le monde autant que le permettent la foiblesse, & selon vous, la corruption de notre nature, il suffiroit d'observer sous la direction & l'impression de la grâce les premiers rayons de la raison humaine, de les saisir avec soin, & de les diriger

Vers

vers la route qui conduit à la vérité. (8) *Par là* continuez-vous, *ces esprits, encore exempts de préjugés seroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs encore exempts des grandes passions prendroient les impressions de toutes les vertus.* Nous sommes donc d'accord sur ce point, car je n'ai pas dit autre chose. Je n'ai pas ajouté, j'en conviens, qu'il fallût faire élever les enfans par des Prêtres; même je ne pensois pas que cela fût nécessaire pour en faire des Citoyens & des hommes; & cette erreur, si c'en est une, commune à tant de Catholiques, n'est pas un si grand crime à un Protestant. Je n'examine pas si dans votre pays les Prêtres eux-mêmes passent pour de si bons Citoyens; mais comme l'éducation de la génération présente est leur ouvrage, c'est entre vous d'un côté & vos anciens Mandemens de l'autre qu'il faut décider si leur lait spirituel lui a si bien profité, s'il en a fait de si grands saints, (9) *vrais adorateurs de Dieu, & de si grands hommes, dignes d'être la ressource & l'ornement de la patrie.* Je puis ajouter une observation qui devoit frapper tous les bons François, & vous-même comme tel; c'est que de tant de Rois qu'a eus votre Nation, le meilleur est le seul que n'ont point élevé les Prêtres.

C

MAIS

(8) *Mandement in 4. p. 5. in-12. p. x.*(9) *Ibid.*

MAIS qu'importe tout cela, puisque je ne leur ai point donné l'exclusion; qu'ils élèvent la jeunesse, s'ils en sont capables; je ne m'y oppose pas; & ce que vous dites là-dessus (10) ne fait rien contre mon Livre. Prétendriez-vous que mon plan fût mauvais, par cela seul qu'il peut convenir à d'autres qu'aux gens d'Eglise?

SI L'HOMME est bon par sa nature, comme je crois l'avoir démontré; il s'ensuit qu'il demeure tel tant que rien d'étranger à lui ne l'altere; & si les hommes sont méchans, comme ils ont pris peine à me l'apprendre; il s'ensuit que leur méchanceté leur vient d'ailleurs; fermez donc l'entrée au vice, & le cœur humain sera toujours bon. Sur ce principe, j'établis l'éducation négative comme la meilleure ou plutôt la seule bonne; je fais voir comment toute éducation positive suit, comme qu'on s'y prenne, une route opposée à son but; & je montre comment on tend au même but, & comment on y arrive par le chemin que j'ai tracé.

J'APPELLE éducation positive celle qui tend à former l'esprit avant l'âge & à donner à l'enfant la connoissance des devoirs de l'homme. J'appelle éducation négative celle qui tend à perfectionner les organes, instrumens de nos connoissances, avant de nous donner ces con-

noif-

(10) *Mandement in-4. p. 5. in-12. p. x.*

noissances & qui prépare à la raison par l'exercice des sens. L'éducation négative n'est pas oisive, tant s'en faut. Elle ne donne pas les vertus, mais elle prévient les vices; elle n'apprend pas la vérité, mais elle préserve de l'erreur. Elle dispose l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai, quand il est en état de l'entendre, & au bien quand il est en état de l'aimer.

CETTE marche vous déplaît & vous choque; il est aisé de voir pourquoi. Vous commencez par calomnier les intentions de celui qui la propose. Selon vous, cette oisiveté de l'ame m'a paru nécessaire pour la disposer aux erreurs que je lui voulois inculquer. On ne fait pourtant pas trop quelle erreur veut donner à son élève, celui qui ne lui apprend rien avec plus de soin qu'à sentir son ignorance & à savoir qu'il ne fait rien. Vous convenez que le jugement à ses progrès & ne se forme que par degrés. *Mais s'ensuit-il, (11) ajoûtez-vous, qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoisse pas la différence du bien & du mal, qu'il confonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie. la vertu avec le vice?* Tout cela s'ensuit, sans doute, si à cet âge le jugement n'est pas développé. *Quoi! poursuivez-vous, il ne sentira pas qu'obéir à son pere est un bien, que lui désobéir est un mal?* Bien loin de là; je soutiens qu'il sentira, au contraire, en quittant le jeu pour aller étudier sa leçon,

C 2

qu'o-

(11) *Mandement in 4. p. 7. in. 12. p. XIV.*

qu'obéir à son pere est un mal; & que lui désobéir est un bien, en volant quelque fruit défendu. Il sentira aussi, j'en conviens, que c'est un mal d'être puni & un bien d'être récompensé; & c'est dans la balance de ces biens & de ces maux contradictoires que se regle la prudence enfantine. Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & sur-tout dans le dialogue du maître & de l'enfant sur ce qui est mal (12). Pour vous, Monseigneur, vous réfutez mes deux volumes en deux lignes, & les voici. (13) *Le prétendre, M. T. C. F., c'est calomnier la nature humaine, en lui attribuant une stupidité qu'elle n'a point.* On ne sauroit employer une réfutation plus tranchante, ni conçue en moins de mots. Mais cette ignorance, qu'il vous plait d'appeller stupidité, se trouve constamment dans tout esprit gêné dans des organes imparfaits, ou qui n'a pas été cultivé; c'est une observation facile à faire & sensible à tout le monde. Attribuer cette ignorance à la nature humaine n'est donc pas la calomnier, & c'est vous qui l'avez calomniée en lui imputant une malignité qu'elle n'a point.

Vous dites encore, (14) *ne vsuloir enseigner la sagesse à l'homme que dans le tems qu'il sera domi-*

(12) *Emile* Tome 1. p. 189.

(13) *Mandement* in 4. p. 7. in-12. p. XIV.

(14) *Mandement* in 4. p. 9. in-12. p. XVII.



*dominé par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette? Voila derechef une intention que vous avez la bonté de me prêter, & qu'assurément nul autre que vous ne trouvera dans mon Livre. J'ai montré, premièrement, que celui qui sera élevé comme je veux ne sera pas dominé par les passions dans le tems que vous dites. J'ai montré encore comment les leçons de la sagesse pouvoient retarder le développement de ces mêmes passions. Ce sont les mauvais effets de votre éducation que vous imputez à la mienne, & vous m'objectez les défauts que je vous apprens à prévenir. Jusqu'à l'adolescence j'ai garanti des passions le cœur de mon élève, & quand elles sont prêtes à naître, j'en recule encore le progrès par des soins propres à les réprimer. Plutôt, les leçons de la sagesse ne signifient rien pour l'enfant, hors d'état d'y prendre intérêt & de les entendre; plus tard, elles ne prennent plus sur un cœur déjà livré aux passions. C'est au seul moment que j'ai choisi qu'elles sont utiles: soit pour l'armer ou pour le distraire; il importe également qu'alors le jeune homme en soit occupé.*

Vous dites: (15) *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de*

C 3

Reli-

(15) *Mandement in.4. p.7. in.12. p.XIV.*

*Religion.* La raison en est simple; c'est que je veux qu'elle ait une Religion, & que je ne lui veux rien apprendre dont son jugement ne soit en état de sentir la vérité. Mais moi, Monseigneur, si je disois: *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'on lui prépare, on a grand soin de la prendre avant l'âge de raison.* Ferois-je un raisonnement plus mauvais que le vôtre, & seroit-ce un préjugé bien favorable à ce que vous faites apprendre aux enfans? Selon vous, je choisis l'âge de raison pour inculquer l'erreur, & vous, vous prévenez cet âge pour enseigner la vérité. Vous vous pressez d'instruire l'enfant avant qu'il puisse discerner le vrai du faux, & moi j'attends pour le tromper qu'il soit en état de le connoître. Ce jugement est-il naturel, & lequel paroît chercher à séduire, de celui qui ne veut parler qu'à des hommes, ou de celui qui s'adresse aux enfans?

Vous me censurez d'avoir dit & montré que tout enfant qui croit en Dieu est idolâtre ou antropomorphite, & vous combattez cela en disant (16) qu'on ne peut supposer ni l'un ni l'autre d'un enfant qui a reçu une éducation Chrétienne. Voilà ce qui est en question; reste à voir la preuve. La mienne est que l'éducation la plus Chrétienne ne sauroit donner à l'enfant l'entendement qu'il n'a pas, ni

déta-

(16) *Mandemens* in. 4. pag. 7. in. 12. p. XIV.

détacher ses idées des êtres matériels, au dessus desquels tant d'hommes ne sauroient élever les leurs. J'en appelle, de plus, à l'expérience : j'exhorte chacun des lecteurs à consulter sa mémoire, & à se rappeler si, lorsqu'il a cru en Dieu étant enfant, il ne s'en est pas toujours fait quelque image. Quand vous lui dites que *la divinité n'est rien de ce qui peut tomber sous les sens*; ou son esprit troublé n'entend rien, ou il entend qu'elle n'est rien. Quand vous lui parlez d'*une intelligence infinie*, il ne fait ce que c'est qu'*intelligence*, & il fait encore moins ce que c'est qu'*infini*. Mais vous lui ferez répéter après vous les mots qu'il vous plaira de lui dire; vous lui ferez même ajoûter, s'il le faut, qu'il les entend; car cela ne coûte guere, & il aime encore mieux dire qu'il les entend que d'être grondé ou puni. Tous les anciens, sans excepter les Juifs, se sont représenté Dieu corporel, & combien de Chrétiens, surtout de Catholiques, sont encore aujourd'hui dans ce cas-là? Si vos enfans parlent comme des hommes, c'est parce que les hommes sont encore enfans. Voila pourquoi les misteres entassés ne coûtent plus rien à personne; les termes en sont tout aussi faciles à prononcer que d'autres. Une des commodités du Christianisme moderne est de s'être fait un certain jargon de mots sans idées, avec lesquels on satisfait à tout hors à la raison.

PAR l'examen de l'intelligence qui mène à la connoissance de Dieu, je trouve qu'il n'est pas raisonnable de croire cette connoissance (17) *toujours nécessaire au salut*. Je cite en exemple les insensés, les enfans, & je mets dans la même classe les hommes dont l'esprit n'a pas acquis assez de lumières pour comprendre l'existence de Dieu. Vous dites là-dessus: (18) *Ne soyons point surpris que l'Auteur d'Emile remette à un tems si reculé la connoissance de l'existence de Dieu; il ne la croit pas nécessaire au salut*. Vous commencez, pour rendre ma proposition plus dure, par supprimer charitablement le mot *toujours*, qui non-seulement la modifie, mais qui lui donne un autre sens, puisque selon ma phrase cette connoissance est ordinairement nécessaire au salut; & qu'elle ne le seroit jamais, selon la phrase que vous me prêtez. Après cette petite falsification, vous poursuivez ainsi:

„ IL EST clair, “ *dit-il par l'organe d'un personnage chimérique*, „ il est clair que tel homme parvenu jusqu'à la vieillesse sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre, “ (vous avez omis le mot de *vie*) „ si son aveuglement n'a pas été volontaire, & je dis qu'il ne l'est pas toujours. “

AVANT

(17) *Emile* Tom. II. p. 352, 353.

(18) *Mandement* in-4. p. 9. in-12 p. XVIII.

AVANT de transcrire ici votre remarque, permettez que je fasse la mienne. C'est que ce personnage prétendu chimérique, c'est moi-même, & non le Vicaire ; que ce passage que vous avez cru être dans la profession de foi n'y est point, mais dans le corps même du Livre. Monseigneur, vous lisez bien légèrement, vous citez bien négligemment les Ecrits que vous flétrissez si durement ; je trouve qu'un homme en place qui censure devrait mettre un peu plus d'examen dans ses jugemens. Je reprends à présent votre texte.

*Remarquez, M. T. C. F., qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvu de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction. Vous affirmez ensuite (19) qu'une telle prétention est souverainement absurde. St. Paul assure qu'entre les Philosophes payens plusieurs sont parvenus par les seules forces de la raison à la connoissance du vrai Dieu ; & là-dessus vous transcrivez son passage.*

MONSEIGNEUR, c'est souvent un petit mal de ne pas entendre un Auteur qu'on lit, mais c'en est un grand quand on le réfute, & un très-grand quand on le diffame. Or vous n'avez point entendu le passage de mon Livre que vous attaquez ici, de même que beaucoup d'autres. Le Lecteur jugera si c'est ma faute

C 5

ou

(19) *Mandement* in-4. p. 10. in-12. p. XVIII.

ou la votre quand j'aurai mis le passage entier sous ses yeux.

„ Nous tenons “ (Les Réformés) „ que  
 „ nul enfant mort avant l'âge de raison ne sera  
 „ privé du bonheur éternel. Les Catholiques  
 „ croient la même chose de tous les enfans  
 „ qui ont reçu le baptême, quoiqu'ils n'aient  
 „ jamais entendu parler de Dieu. Il y a donc  
 „ des cas ou l'on peut être sauvé sans croire  
 „ en Dieu, & ces cas ont lieu, soit dans l'en-  
 „ fance, soit dans la démence, quand l'esprit  
 „ humain est incapable des opérations néces-  
 „ saires pour reconnoître la Divinité. - Toute  
 „ la différence que je vois ici entre vous & moi  
 „ est que vous prétendez que les enfans ont à  
 „ sept ans cette capacité, & que je ne la leur  
 „ accorde pas même à quinze. Que j'aye tort  
 „ ou raison, il ne s'agit pas ici d'un article  
 „ de foi, mais d'une simple observation d'his-  
 „ toire naturelle.

„ PAR le même principe, il est clair que tel  
 „ homme, parvenu jusqu'à la vieillesse sans  
 „ croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé  
 „ de sa présence dans l'autre vie, si son aveu-  
 „ glement n'a pas été volontaire; & je dis qu'il  
 „ ne l'est pas toujours. Vous en convenez  
 „ pour les insensés qu'une maladie prive de  
 „ leurs facultés spirituelles, mais non de leur  
 „ qualité d'hommes, ni, par conséquent, du  
 „ droit aux bienfaits de leur créateur. Pour-  
 „ quoi

„ quoi donc n'en pas convenir aussi pour ceux  
 „ qui, séquestrés de toute société dès leur  
 „ enfance, auroient mené une vie absolu-  
 „ ment sauvage, privés des lumières qu'on  
 „ n'acquiert que dans le commerce des hom-  
 „ mes? Car il est d'une impossibilité démon-  
 „ trée qu'un pareil sauvage pût jamais éle-  
 „ ver ses réflexions jusqu'à la connoissance du  
 „ vrai Dieu. La raison nous dit qu'un  
 „ homme n'est punissable que pour les fau-  
 „ tes de sa volonté, & qu'une ignorance  
 „ invincible ne lui sauroit être imputée à cri-  
 „ me. D'où il suit que devant la justice éter-  
 „ nelle, tout homme qui croiroit s'il avoit  
 „ les lumières nécessaires est réputé croire,  
 „ & qu'il n'y aura d'incrédulés punis que  
 „ ceux dont le cœur se ferme à la vérité.“

*Emile T. II. pag. 352. & suiv.*

VOILA mon passage entier, sur lequel vo-  
 tre erreur faute aux yeux. Elle consiste en  
 ce que vous avez entendu ou fait entendre  
 que, selon moi, il falloit avoir été instruit de  
 l'existence de Dieu pour y croire. Ma pensée  
 est fort différente. Je dis qu'il faut avoir l'en-  
 tendement développé & l'esprit cultivé jusqu'à  
 certain point pour être en état de comprendre  
 les preuves de l'existence de Dieu, & surtout  
 pour les trouver de soi-même sans en avoir  
 jamais entendu parler. Je parle des hommes  
 barbares ou sauvages; vous m'alleguez des philo-

philosophes : je dis qu'il faut avoir acquis quelque philosophie pour s'élever aux notions du vrai Dieu ; vous citez Saint Paul qui reconnoît que quelques Philosophes payens se sont élevés aux notions du vrai Dieu : je dis que tel homme grossier n'est pas toujours en état de se former de lui-même une idée juste de la divinité ; vous dites que les hommes instruits sont en état de se former une idée juste de la divinité ; & sur cette unique preuve, mon opinion vous paroît *souverainement absurde*. Quoi ! parce qu'un Docteur en droit doit savoir les loix de son pays, est-il absurde de supposer qu'un enfant qui ne sçait pas lire a pu les ignorer ?

QUAND un Auteur ne veut pas se répéter sans cesse, & qu'il a une fois établi clairement son sentiment sur une matiere, il n'est pas tenu de rapporter toujours les mêmes preuves en raisonnant sur le même sentiment. Ses Ecrits s'expliquent alors les uns par les autres, & les derniers, quand il a de la méthode, supposent toujours les premiers. Voilà ce que j'ai toujours tâché de faire, & ce que j'ai fait, sur-tout, dans l'occasion dont il s'agit.

Vous supposez, ainsi que ceux qui traitent de ces matieres, que l'homme apporte avec lui sa raison toute formée, & qu'il ne s'agit que de la mettre en œuvre. Or cela n'est pas vrai ; car l'une des acquisitions de l'homme,

&



& même des plus lentes, est la raison. L'homme apprend à voir des yeux de l'esprit ainsi que des yeux du corps; mais le premier apprentissage est bien plus long que l'autre, parce que les rapports des objets intellectuels ne se mesurant pas comme l'étendue, ne se trouvent que par estimation, & que nos premiers besoins, nos besoins physiques, ne nous rendent pas l'examen de ces mêmes objets si intéressant. Il faut apprendre à voir deux objets à la fois, il faut apprendre à les comparer entre eux, il faut apprendre à comparer les objets en grand nombre, à remonter par degrés aux causes, à les suivre dans leurs effets; il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de proportion, d'harmonie & d'ordre. L'homme qui, privé du secours de ses semblables & sans cesse occupé de pourvoir à ses besoins, est réduit en toute chose à la seule marche de ses propres idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là: il vieillit & meurt avant d'être sorti de l'enfance de la raison. Pouvez-vous croire de bonne-foi que d'un million d'hommes élevés de cette manière, il y en eût un seul qui vint à penser à Dieu?

L'ORDRE de l'Univers, tout admirable qu'il est, ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y fait peu d'attention, manquant des connoissances qui rendent cet ordre sensible,

sible, & n'ayant point appris à réfléchir sur ce qu'il apperçoit. Ce n'est ni endurcissement ni mauvaise volonté; c'est ignorance, engourdissement d'esprit. La moindre méditation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue un homme de cabinet. Ils ont ouï parler des œuvres de Dieu, & des merveilles de la nature. Ils répètent les mêmes mots sans y joindre les mêmes idées, & ils sont peu touchés de tout ce qui peut élever le sage à son Créateur. Or si parmi nous le peuple, à portée de tant d'instructions, est encore si stupide; que seront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui? Croyez-vous qu'un Caffre ou un Lapon philosophe beaucoup sur la marche du monde & sur la génération des choses? Encore les Lapons & les Caffres, vivant en corps de Nations, ont-ils des multitudes d'idées acquises & communiquées, à l'aide desquelles ils acquièrent quelques notions grossières d'une divinité: ils ont, en quelque façon, leur catéchisme: mais l'homme sauvage errant seul dans les bois n'en a point du tout. Cet homme n'existe pas, direz-vous; soit. Mais il peut exister par supposition. Il existe certainement des hommes qui n'ont jamais eu d'entretien philosophique en leur vie, & dont tout le tems se consomme à chercher leur nourriture, la dévorer,

rer, & dormir. Que ferons-nous de ces hommes-là, des Eskimaux, par exemple? En ferons-nous des Théologiens?

MON sentiment est donc que l'esprit de l'homme, sans progrès, sans instruction, sans culture, & tel qu'il sort des mains de la nature, n'est pas en état de s'élever de lui-même aux sublimes notions de la divinité; mais que ces notions se présentent à nous à mesure que notre esprit se cultive; qu'aux yeux de tout homme qui a pensé, qui a réfléchi, Dieu se manifeste dans ses ouvrages; qu'il se révèle aux gens éclairés dans le spectacle de la nature; qu'il faut, quand on a les yeux ouverts, les fermer pour ne l'y pas voir; que tout philosophe athée est un raisonneur de mauvaise foi, ou que son orgueil aveugle; mais qu'aussi tel homme stupide & grossier, quoique simple & vrai, tel esprit sans erreur & sans vice, peut, par une ignorance involontaire, ne pas remonter à l'Auteur de son être, & ne pas concevoir ce que c'est que Dieu; sans que cette ignorance le rende punissable d'un défaut auquel son cœur n'a point consenti. Celui-ci n'est pas éclairé, & l'autre refuse de l'être; cela me paroît fort différent.

APPLIQUEZ à ce sentiment votre passage de Saint Paul, & vous verrez qu'au lieu de le combattre, il le favorise; vous verrez que ce passage tombe uniquement sur ces sages prétendus

tendus à qui *ce qui peut être connu de Dieu a été manifesté*, à qui *la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde, a rendu visible ce qui est invisible en Dieu*, mais qui *ne l'ayant point glorifié & ne lui ayant point rendu grâces, se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement, & ainsi demeurés sans excuse, en se disant sages, sont devenus foux.* La raison sur laquelle l'Apôtre reproche aux philosophes de n'avoir pas glorifié le vrai Dieu, n'étant point applicable à ma supposition, forme une induction toute en ma faveur; elle confirme ce que j'ai dit moi-même, que tout (20) *philosophe qui ne croit pas, a tort, parce qu'il use mal de la raison qu'il a cultivée, & qu'il est en état d'entendre les vérités qu'il rejette*; elle montre, enfin, par le passage même, que vous ne m'avez point entendu; & quand vous m'imputez d'avoir dit ce que je n'ai ni dit ni pensé, savoir que l'on ne croit en Dieu que sur l'autorité d'autrui (21), vous avez tellement tort, qu'au contraire je n'ai fait que distinguer les cas où l'on peut con-

(20) Emile Tom. II. p. 350.

(21) M. de Beaumont ne dit pas cela en propres termes; mais c'est le seul sens raisonnable qu'on puisse donner à son texte, appuyé du passage de Saint Paul; & je ne puis répondre qu'à ce que j'entens. (*Voyez son Mandement in-4. pag. 10. in-12. p. XVIII.*)

connoître Dieu par soi-même, & les cas où l'on ne le peut que par le secours d'autrui.

AU reste, quand vous auriez raison dans cette critique; quand vous auriez solidement réfuté mon opinion, il ne s'ensuivroit pas de cela seul qu'elle fût souverainement absurde, comme il vous plaît de la qualifier: on peut se tromper sans tomber dans l'extravagance, & toute erreur n'est pas une absurdité. Mon respect pour vous me rendra moins prodigue d'épithetes, & ce ne sera pas ma faute si le Lecteur trouve à les placer.

TOUJOURS avec l'arrangement de censurer sans entendre, vous passez d'une imputation grave & fautive à une autre qui l'est encore plus, & après m'avoir injustement accusé de nier l'évidence de la divinité, vous m'accusez plus injustement d'en avoir révoqué l'unité en doute. Vous faites plus; vous prenez la peine d'entrer là-dessus en discussion, contre votre ordinaire, & le seul endroit de votre Mandement où vous ayez raison, est celui où vous réfutez une extravagance que je n'ai pas dite.

VOICI le passage que vous attaquez, ou plutôt votre passage où vous rapportez le mien; car il faut que le Lecteur me voye entre vos mains.

„ (22) JE fais, “ *fait-il dire au personnage*

D

*sup-*

(22.) *Mandement in-4. pag. 10. in-12. p. XLX.*

*supposé qui lui sert d'organe*; „ je fais que le  
 „ monde est gouverné par une volonté puis-  
 „ sante & sage; je le vois, ou plutôt je le  
 „ sens, & cela m'importe à favoir: mais ce  
 „ même monde est-il éternel, ou créé? Y  
 „ a-t-il un principe unique des choses? Y en  
 „ a-t-il deux ou plusieurs, & quelle est leur  
 „ nature? Je n'en fais rien, & que m'import-  
 „ te? . . . . (23) je renonce à des que-  
 „ stions oiseuses qui peuvent inquiéter mon  
 „ amour-propre, mais qui sont inutiles à ma  
 „ conduite & supérieures à ma raison. “

J'OBSERVE, en passant, que voici la secon-  
 de fois que vous qualifiez le Prêtre Savoyard  
 de personnage chimérique ou supposé. Com-  
 ment êtes-vous instruit de cela, je vous sup-  
 plie? J'ai affirmé ce que je savois; vous niez  
 ce que vous ne savez pas; qui des deux est  
 le téméraire? On fait, j'en conviens, qu'il y  
 a peu de Prêtres qui croient en Dieu; mais  
 encore n'est-il pas prouvé qu'il n'y en ait  
 point du tout. Je reprends votre texte.

(24) *Que veut donc dire cet Auteur téméraire?*  
 . . . . . *L'unité de Dieu lui paroit une*  
*question oiseuse & supérieure à sa raison, com-*  
*me si la multiplicité des Dieux n'étoit pas la*  
 plus

(23) Ces points indiquent une lacune de deux  
 lignes par lesquelles le passage est tempéré; & que  
 M. de Beaumont n'a pas voulu transcrire. *Voyez*  
*Emile Tom. III. pag. 61.*

(24) *Manement* III. 4. p. 11. in. 12. p. XX.

*plus grande des absurdités.* „ La pluralité des „ Dieux“, dit énergiquement Tertullien, „ est „ une nullité de Dieu, „ admettre un Dieu, „ c'est admettre un Etre suprême & indépendant, „ auquel tous les autres Etres soient subordonnés (25). Il implique donc qu'il y ait plusieurs Dieux.

MAIS qui est-ce qui dit qu'il y a plusieurs Dieux? Ah, Monseigneur! vous voudriez bien que j'eusse dit de pareilles folies; vous n'auriez sûrement pas pris la peine de faire un Mandement contre moi.

JE NE fais ni pourquoi ni comment ce qui est, & bien d'autres qui se piquent de le dire ne le savent pas mieux que moi. Mais je vois qu'il n'y a qu'une première cause motrice, puisque tout concourt sensiblement aux mêmes fins. Je reconnois donc une volonté unique & suprême qui dirige tout, & une puissance unique & suprême qui exécute tout. J'attribue cette puissance & cette volonté au même Etre, à cause de leur parfait accord qui se conçoit mieux dans un que dans deux, &

D 2

par-

(25) Tertullien fait ici un sophisme très familier aux peres de l'Eglise. Il définit le mot Dieu selon les Chrétiens, & puis il accuse les payens de contradiction, parce que contre sa définition ils admettent plusieurs Dieux. Ce n'étoit pas la peine de m'imputer une erreur que je n'ai pas commise, uniquement pour citer si hors de propos un sophisme de Tertullien.

parce qu'il ne faut pas fans raison multiplier les êtres: car le mal même que nous voyons n'est point un mal absolu, & , loin de combattre directement le bien, il concourt avec lui à l'harmonie universelle.

MAIS ce par quoi les choses sont, se distingue très-nettement sous deux idées; savoir, la chose qui fait & la chose qui est faite; même ces deux idées ne se réunissent pas dans le même être sans quelque effort d'esprit, & l'on ne conçoit guere une chose qui agit, sans en supposer une autre sur laquelle elle agit. De plus, il est certain que nous avons l'idée de deux substances distinctes: savoir, l'esprit & la matiere; ce qui pense, & ce qui est étendu; & ces deux idées se conçoivent très-bien l'une sans l'autre.

IL Y A donc deux manieres de concevoir l'origine des choses, savoir: ou dans deux causes diverses, l'une vive & l'autre morte, l'une motrice & l'autre mue, l'une active & l'autre passive, l'une efficiente & l'autre instrumentale; ou dans une cause unique qui tire d'elle seule tout ce qui est, & tout ce qui se fait. Chacun de ces deux sentimens, débattus par les métaphysiciens depuis tant de siècles, n'en est pas devenu plus croyable à la raison humaine: & si l'existence éternelle & nécessaire de la matiere a pour nous ses difficultés, la création n'en a pas de moins;



dres; puisque tant d'hommes & de philosophes, qui dans tous les tems ont médité sur ce sujet, ont tous unanimement rejeté la possibilité de la création, excepté peut-être un très-petit nombre qui paroissent avoir sincèrement soumis leur raison à l'autorité; sincérité que les motifs de leur intérêt, de leur sûreté, de leur repos, rendent fort suspecte, & dont il sera toujours impossible de s'assurer, tant que l'on risquera quelque chose à parler vrai.

SUPPOSE qu'il y ait une principe éternel & unique des choses, ce principe étant simple dans son essence n'est pas composé de matiere & d'esprit, mais il est matiere ou esprit seulement. Sur les raisons déduites par le Vicaire, il ne fauroit concevoir que ce principe soit matiere, & s'il est esprit, il ne fauroit concevoir que par lui la matiere ait reçu l'être: car il faudroit pour cela concevoir la création; or l'idée de création, l'idée sous laquelle on conçoit que par un simple acte de volonté rien devient quelque chose, est, de toutes les idées qui ne sont pas clairement contradictoires, la moins compréhensible à l'esprit humain.

ARRETE des deux côtés par ces difficultés, le bon Prêtre demeure indécis, & ne se tourmente point d'un doute de pure spéculation, qui n'influe en aucune maniere sur ses devoirs

en ce monde; car enfin que m'importe d'expliquer l'origine des êtres, pourvû que je sache comment ils subsistent, quelle place j'y dois remplir, & en vertu de quoi cette obligation m'est imposée?

MAIS supposer deux principes (26) des choses, supposition que pourtant le Vicaire ne fait point, ce n'est pas pour cela supposer deux Dieux; à moins que, comme les Manichéens, on ne suppose aussi ces principes tous deux actifs; doctrine absolument contraire à celle du Vicaire, qui, très-positivement, n'admet qu'une Intelligence première, qu'un seul principe actif, & par conséquent qu'un seul Dieu.

J'AVOUE bien que la création du monde étant clairement énoncée dans nos traductions de la Genèse, la rejeter positivement seroit à cet égard rejeter l'autorité, sinon des Livres Sacrés, au moins des traductions qu'on nous en donne, & c'est aussi ce qui tient le Vicaire dans un doute qu'il n'auroit peut-être pas sans cette autorité: Car d'ailleurs la coexistence des  
deux

(26) Celui qui ne connoît que deux substances, ne peut non plus imaginer que deux principes, & le terme, *ou plusieurs*, ajouté dans l'endroit cité, n'est là qu'une espece d'explétif, servant tout-à-plus à faire entendre que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connoître que leur nature.

deux Principes (27) semble expliquer mieux la constitution de l'univers & lever des difficultés qu'on a peine à résoudre sans elle, comme entre autres celle de l'origine du mal. De plus, il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu, & même avoir été contemporain de Moïse, pour savoir certainement quel sens il a donné au mot qu'on nous rend par le mot *créa*. Ce terme est trop philosophique pour avoir eu dans son origine l'acception connue & populaire que nous lui donnons maintenant sur la foi de nos Docteurs. Cette acception a pu changer & tromper même les Septante, déjà imbus des questions de la philosophie grecque; rien n'est moins rare que des mots dont le sens change par trait de temps, & qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en sont servis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il

D 4

est

(27) Il est bon de remarquer que cette question de l'éternité de la matière, qui effarouche si fort nos Théologiens, effarouchoit assez peu les Pères de l'Eglise, moins éloignés des sentimens de Platon. Sans parler de Justin martyr, d'Origene, & d'autres, Clément Alexandrin prend si bien l'affirmative dans ses Hypotyposes, que Photius veut à cause de cela que ce Livre ait été falsifié. Mais le même sentiment reparoit encore dans les Stromates, où Clément rapporte celui d'Héraclite sans l'improver. Ce Père, Livre V. tâche, à la vérité, d'établir un seul principe, mais c'est parce qu'il refuse ce nom à la matière, même en admettant son éternité.

est très-douteux que le mot Grec ait eu le sens qu'il nous plaît de lui donner, & il est très-certain que le mot Latin n'a point eu ce même sens, puisque Lucrece, qui nie formellement la possibilité de toute création, ne laisse pas d'employer souvent le même terme pour exprimer la formation de l'Univers & de ses parties. Enfin M. de Beausobre a prouvé (28) que la notion de la création ne se trouve point dans l'ancienne Théologie judaïque, & vous êtes trop instruit, Monseigneur, pour ignorer que beaucoup d'hommes pleins de respect pour nos Livres Sacrés n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moïse l'absolue création de l'Univers. Ainsi le Vicaire, à qui le despotisme des Théologiens n'en impose pas, peut très-bien, sans en être moins orthodoxe, douter s'il y a deux principes éternels des choses, ou s'il n'y en a qu'un. C'est un débat purement grammatical ou philosophique, où la révélation n'entre pour rien.

QUOIQU'IL en soit, ce n'est pas de cela qu'il s'agit entre nous, & sans soutenir les sentimens du Vicaire, je n'ai rien à faire ici qu'à montrer vos torts.

OR VOUS avez tort d'avancer que l'unité de Dieu me paroît une question oiseuse & supérieure à la raison ; puisque dans l'Ecrit que vous censurez, cette unité est établie & soutenue

nue par le raisonnement; & vous avez tort de vous étayer d'un passage de Tertullien pour conclurre contre moi qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux: car sans avoir besoin de Tertullien, je conclus aussi de mon côté qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux.

Vous avez tort de me qualifier pour cela d'Auteur téméraire, puisqu'ou il n'y a point d'affertion il n'y a point de témérité. On ne peut concevoir qu'un Auteur soit un téméraire, uniquement pour être moins hardi que vous.

ENFIN vous avez tort de croire avoir bien justifié les dogmes particuliers qui donnent à Dieu les passions humaines, & qui, loin d'éclaircir les notions du grand Etre, les embrouillent & les avilissent, en m'accusant faussement d'embrouiller & d'avilir moi-même ces notions, d'attaquer directement l'essence divine, que je n'ai point attaquée, & de révoquer en doute son unité, que je n'ai point révoquée en doute. Si je l'avois fait, que s'ensuivroit-il? Récriminer n'est pas se justifier: mais celui qui, pour toute défense, ne fait que récriminer à faux, a bien l'air d'être seul coupable.

LA CONTRADICTION que vous me reprochez dans le même lieu est tout aussi bien fondée que la précédente accusation. *Il ne fait, dites-vous, quelle est la nature de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre suprême est doué d'intelligence, de puissance, de volonté, & de*

*bonté; n'est-ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine?*

Voici, Monseigneur, là-dessus ce que j'ai à vous dire.

„ DIEU est intelligent; mais comment l'est-  
 „ il? L'homme est intelligent quand il raison-  
 „ ne, & la suprême intelligence n'a pas besoin  
 „ de raisonner; il n'y a pour elle ni prémis-  
 „ ses, ni conséquences, il n'y a pas même de  
 „ proposition; elle est purement intuitive, el-  
 „ le voit également tout ce qui est & tout ce  
 „ qui peut être; toutes les vérités ne sont pour  
 „ elle qu'une seule idée; comme tous les lieux  
 „ un seul point & tous les temps un seul mo-  
 „ ment. La puissance humaine agit par des  
 „ moyens, la puissance divine agit par elle-  
 „ même: Dieu peut parce qu'il veut, sa vo-  
 „ lonté fait son pouvoir. Dieu est bon, rien  
 „ n'est plus manifeste; mais la bonté dans  
 „ l'homme est l'amour de ses semblables, & la  
 „ bonté de Dieu est l'amour de l'ordre; car  
 „ c'est par l'ordre qu'il maintient ce qui existe,  
 „ & lie chaque partie avec le tout. Dieu est  
 „ juste, j'en suis convaincu; c'est une suite  
 „ de sa bonté; l'injustice des hommes est leur  
 „ œuvre & non pas la sienne: le désordre mo-  
 „ ral qui dépose contre la providence aux yeux  
 „ des philosophes, ne fait que la démontrer  
 „ aux miens. Mais la justice de l'homme est  
 „ de rendre à chacun ce qui lui appartient, &  
 „ la

„ la justice de Dieu de demander compte à cha-  
 „ cun de ce qu'il lui a donné.

„ QUE si je viens à découvrir successivement  
 „ ces attributs dont je n'ai nulle idée absolue,  
 „ c'est par des conséquences forcées, c'est par  
 „ le bon usage de ma raison : mais je les affir-  
 „ me sans les comprendre, & dans le fond,  
 „ c'est n'affirmer rien. J'ai beau me dire, Dieu  
 „ est ainsi ; je le sens, je me le prouve : je  
 „ n'en conçois pas mieux comment Dieu peut  
 „ être ainsi.

„ ENFIN plus je m'efforce de contempler  
 „ son essence infinie, moins je la conçois ; mais  
 „ elle est, cela me suffit ; moins je la conçois,  
 „ plus je l'adore. Je m'humilie & lui dis : Etre  
 „ des êtres, je suis parce que tu es ; c'est m'é-  
 „ lever à ma source que de te méditer sans  
 „ cesse. Le plus digne usage de ma raison est  
 „ de s'anéantir devant toi : c'est mon ravisse-  
 „ ment d'esprit, c'est le charme de ma foibles-  
 „ se de me sentir accablé de ta grandeur. “

VOILA ma réponse, & je la crois péremptoi-  
 re. Faut-il vous dire, à présent où je l'ai pri-  
 se ? Je l'ai tirée mot-à-mot de l'endroit même  
 que vous accusez de contradiction (29). Vous  
 en usez comme tous mes adversaires, qui, pour  
 me réfuter, ne font qu'écrire les objections que  
 je me suis faites, & supprimer mes solutions.

La

La réponse est déjà toute prête; c'est l'ouvrage qu'ils ont réfuté.

NOUS avançons, Monseigneur, vers les discussions les plus importantes.

APRES avoir attaqué mon Systême & mon Livre, vous attaquez aussi ma Religion, & parce que le Vicaire Catholique fait des objections contre son Eglise, vous cherchez à me faire passer pour ennemi de la mienne; comme si proposer des difficultés sur un sentiment, c'étoit y renoncer; comme si toute connoissance humaine n'avoit pas les siennes; comme si la Géométrie elle-même n'en avoit pas, où que les Géomètres se fissent une loi de les taire pour ne pas nuire à la certitude de leur art.

LA REPONSE que j'ai d'avance à vous faire est de vous déclarer avec ma franchise ordinaire mes sentimens en matière de Religion, tels que je les ai professés dans tous mes Ecrits, & tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche & dans mon cœur. Je vous dirai, de plus, pourquoi j'ai publié la profession de foi du Vicaire, & pourquoi, malgré tant de clameurs je la tiendrai toujours pour l'Ecrit le meilleur & le plus utile dans le siècle où je l'ai publié. Les bouchers ni les décrets ne me feront point changer de langage, les Théologiens en m'ordonnant d'être humble ne me feront point être faux, & les philosophes en me taxant d'hypocrisie ne me feront point professer l'incrédulité.

Je



Je dirai ma Religion, parce que j'en ai une, & je la dirai hautement, parce que j'ai le courage de la dire, & qu'il seroit à désirer pour le bien des hommes que ce fût celle du genre humain.

MONSIEUR, je suis Chrétien, & sincèrement Chrétien, selon la doctrine de l'Évangile. Je suis Chrétien, non comme un disciple des Prêtres, mais comme un disciple de Jésus-Christ. Mon Maître a peu subtilisé sur le dogme, & beaucoup insisté sur les devoirs; il prescrivait moins d'articles de foi que de bonnes œuvres; il n'ordonnoit de croire que ce qui étoit nécessaire pour être bon; quand il résu- moit la Loi & les Prophètes, c'étoit bien plus dans des actes de vertu que dans des formu- les de croyance (30), & il m'a dit par lui-même & par ses Apôtres que celui qui aime son frère a accompli la Loi (31).

Moi de mon côté, très-convaincu des vé- rités essentielles au Christianisme, lesquelles ser- vent de fondement à toute bonne morale, cher- chant au surplus à nourrir mon cœur de l'esprit de l'Évangile sans tourmenter ma raison de ce qui m'y paroît obscur, enfin persuadé que qui- conque aime Dieu par dessus toute chose & son prochain comme soi-même, est un vrai Chré- tien, je m'efforce de l'être, laissant à part tou- tes ces subtilités de doctrine, tous ces impor- tans

(30) Matth. VII. 12.

(31) Galat. V. 14.

tans galimathias dont les Pharisiens embrouillent nos devoirs & offusquent notre foi; & mettant avec Saint Paul la foi-même au deffous de la charité (32).

HEUREUX d'être né dans la Religion la plus raisonnable & la plus sainte qui soit sur la terre, je reste inviolablement attaché au culte de mes Peres: comme eux je prends l'Écriture & la raison pour les uniques regles de ma croyance; comme eux je récusé l'autorité des hommes, & n'entends me soumettre à leurs formules qu'autant que j'en apperçois la vérité; comme eux je me réunis de cœur avec les vrais serviteurs de Jesus-Christ & les vrais adorateurs de Dieu, pour lui offrir dans la communion des fidelles les hommages de son Eglise. Il m'est consolant & doux d'être compté parmi ses membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la divinité, & de me dire au milieu d'eux; je suis avec mes freres.

PENETRE de reconnoissance pour le digne Pasteur qui, résistant au torrent de l'exemple, & jugeant dans la vérité, n'a point exclus de l'Eglise un défenseur de la cause de Dieu, je conserverai toute ma vie un tendre souvenir de sa charité vraiment Chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans son Troupeau, & j'espère n'en point scandaliser les membres ni par mes sentimens ni par ma conduite.

duite. Mais lorsque d'injustes Prêtres, s'arrogant des droits qu'ils n'ont pas, voudront se faire les arbitres de ma croyance, & viendront me dire arrogamment: Rétractez-vous, déguisez-vous, expliquez ceci, défavouez cela; leurs hauteurs ne m'en imposeront point; ils ne me feront point mentir pour être orthodoxe, ni dire pour leur plaire ce que je ne pense pas. Que si ma véracité les offense, & qu'ils veuillent me retrancher de l'Eglise, je craindrai peu cette menace dont l'exécution n'est pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les fidèles; ils ne m'ôteront pas du rang des élus si j'y suis inscrit. Ils peuvent m'en ôter les consolations dans cette vie, mais non l'espoir dans celle qui doit la suivre, & c'est là que mon vœu le plus ardent & le plus sincère est d'avoir Jesus-Christ même pour arbitre & pour Juge entre eux & moi.

TELS sont, Monseigneur, mes vrais sentimens, que je ne donne pour règle à personne, mais que je déclare être les miens, & qui resteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, seul maître de changer mon cœur & ma raison: car aussi longtems que je serai ce que je suis & que je penserai comme je pense, je parlerai comme je parle. Bien différent, je l'avoue, de vos Chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu'il faut croire ou à dire ce qu'il

qu'il faut dire pour leur intérêt ou pour leur repos, & toujours sûrs d'être assez bons Chrétiens, pourvû qu'on ne brûle pas leurs Livres & qu'ils ne soient pas décrétés. Ils vivent en gens persuadés que non-seulement il faut confesser tel & tel article, mais que cela suffit pour aller en paradis; & moi je pense, au contraire, que l'essenciel de la Religion consiste en pratique, que non-seulement il faut être homme de bien, miséricordieux, humain, charitable; mais que quiconque est vraiment tel en croit assez pour être sauvé. J'avoue, au reste, que leur doctrine est plus commode que la mienne, & qu'il en coûte bien moins de se mettre au nombre des fidelles par des opinions que par des vertus.

QUE si j'ai dû garder ces sentimens pour moi seul, comme ils ne cessent de le dire; si lorsque j'ai eu le courage de les publier & de me nommer, j'ai attaqué les Loix & troublé l'ordre public, c'est ce que j'examinerai tout-à-l'heure. Mais qu'il me soit permis, auparavant, de vous supplier, Monseigneur, vous & tous ceux qui liront cet écrit d'ajouter quelque foi aux déclarations d'un ami de la vérité, & de ne pas imiter ceux qui, sans preuve, sans vraisemblance, & sur le seul témoignage de leur propre cœur, m'accusent d'athéisme & d'irreligion contre des protestations si positives & que rien de ma part n'a jamais démenties.

ties. Je n'ai pas trop, ce me semble, l'air d'un homme qui se déguise, & il n'est pas aisé de voir quel intérêt j'aurois à me déguiser ainsi. L'on doit présumer que celui qui s'exprime si librement sur ce qu'il ne croit pas, est sincère en ce qu'il dit croire, & quand ses discours, sa conduite & ses écrits sont toujours d'accord sur ce point, quiconque ose affirmer qu'il ment, & n'est pas un Dieu, ment infailliblement lui-même.

JE N'AI pas toujours eu le bonheur de vivre seul. J'ai fréquenté des hommes de toute espèce. J'ai vû des gens de tous les partis, des Croyans de toutes les sectes, des esprits-forts de tous les systèmes: j'ai vû des grands, des petits, des libertins, des philosophes. J'ai eu des amis sûrs & d'autres qui l'étoient moins: j'ai été environné d'espions, de malveillans, & le monde est plein de gens qui me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait. Je les adjure tous, quels qu'ils puissent être, de déclarer au public ce qu'ils savent de ma croyance en matière de Religion: si dans le commerce le plus suivi, si dans la plus étroite familiarité, si dans la gayeté des repas, si dans les confidences du tête-à-tête ils m'ont jamais trouvé différent de moi-même; si lorsqu'ils ont voulu disputer ou plaisanter, leurs argumens ou leurs railleries m'ont un moment ébranlé, s'ils m'ont surpris à varier dans mes sentimens, si dans le se-

cret de mon cœur ils en ont pénétré que je cachois au public; si dans quelque tems que ce soit ils ont trouvé en moi une ombre de fausseté ou d'hypocrisie, qu'ils le disent, qu'ils révelent tout, qu'ils me dévoilent; j'y consens, je les en prie, je les dispense du secret de l'amitié; qu'ils disent hautement, non ce qu'ils voudroient que je fusse, mais ce qu'ils savent que je suis: qu'ils m'en jugent selon leur conscience; je leur confie mon honneur sans crainte, & je promets de ne les point récuser.

QUE ceux qui m'accusent d'être sans Religion parce qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puisse avoir une, s'accordent au moins s'ils peuvent entre eux. Les uns ne trouvent dans mes Livres qu'un Système d'athéisme, les autres disent que je rends gloire à Dieu dans mes Livres sans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété & mes sentimens d'hypocrisie. Mais si je prêche en public l'athéisme, je ne suis donc pas un hypocrite, & si j'affecté une foi que je n'ai point, je n'enseigne donc pas l'impiété. En entassant des imputations contradictoires la calomnie se découvre elle-même; mais la malignité est aveugle, & la passion ne raisonne pas.

JE N'AI pas, il est vrai, cette foi dont j'entens se vanter tant de gens d'une probité si médiocre, cette foi robuste qui ne doute jamais de rien, qui croit sans façon tout ce qu'on lui pré-

présente à croire, & qui met à part ou dissimule les objections qu'elle ne fait pas résoudre. Je n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent, & si je me détermine pour elle, c'est parce que mon cœur m'y porte, qu'elle n'a rien que de consolant pour moi, & qu'à la rejeter les difficultés ne sont pas moindres; mais ce n'est pas parce que je la vois démontrée, car très-sûrement elle ne l'est pas à mes yeux. Je ne suis pas même assez instruit à beaucoup près pour qu'une démonstration qui demande un si profond savoir, soit jamais à ma portée. N'est-il pas plaisant que moi qui propose ouvertement mes objections & mes doutes, je sois l'hypocrite, & que tous ces gens si décidés, qui disent sans cesse croire fermement ceci & cela, que ces gens si sûrs de tout, sans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes, que ces gens, enfin, dont la plus part ne sont gueres plus savans que moi, & qui, sans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir proposées, soient les gens de bonne-foi?

POURQUOI serois-je un hypocrite, & que gagnerois-je à l'être? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers, j'ai suscité contre moi tous les partis, je n'ai soutenu que la cause de Dieu & de l'humanité, & qui est-ce qui s'en soucie? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre sensation, & pas une ame ne m'en

a fu gré. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les dévots ne m'auroient pas fait pis, & d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteroient point leurs coups en secret. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les uns m'eussent attaqué avec plus de réserve en me-voyant défendu par les autres, & disposé moi-même à la vengeance: mais un homme qui craint Dieu n'est guere à craindre; son parti n'est pas redoutable, il est seul ou à peu près, & l'on est sûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il songe à le rendre. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, en me séparant ainsi de l'Eglise, j'aurois ôté tout d'un coup à ses Ministres le moyen de me harceler sans cesse, & de me faire endurer toutes leurs petites tyrannies; Je n'aurois point essuyé tant d'ineptes censures, & au lieu de me blâmer si aigrement d'avoir écrit il eût fallu me réfuter, ce qui n'est pas tout-à-fait si facile. Enfin si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme on eût d'abord un peu clabaudé; mais on m'eût bientôt laissé en paix comme tous les autres; le peuple du Seigneur n'eût point pris inspection sur moi, chacun n'eût point cru me faire grace en ne me traitant pas en excommunié; & j'eusse été quite-à-quite avec tout le monde: Les saintes en Israël ne m'auroient point écrit des Lettres anonymes, & leur charité ne se  
fut



fût point exhalée en dévotes injures; elles n'eussent point pris la peine de m'assurer humblement que j'étois un scélérat, un monstre exécrationnable, & que le monde eût été trop heureux si quelque bonne ame eût pris le soin de m'étouffer au berceau: D'honnêtes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réproché, ne se tourmenteroient & ne me tourmenteroient point pour me ramener dans la bonne voye; ils ne me tiraileroient pas à droite & à gauche, ils ne m'étoufferoient pas sous le poids de leurs sermons, ils ne me forceroient pas de bénir leur zèle en maudissant leur importunité, & de sentir avec reconnoissance qu'ils sont appelés à me faire périr d'ennui.

MONSEIGNEUR, si je suis un hypocrite, je suis un fou; puisque, pour ce que je demande aux hommes, c'est une grande folie de se mettre en fraix de fausseté; si je suis un hypocrite, je suis un sot; car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mène qu'à des malheurs dans cette vie, & que quand j'y pourrois trouver quelque avantage; je n'en puis profiter sans me démentir. Il est vrai que j'y suis à tems encore; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes; & je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieillesse; je puis avoir longtems à souffrir; je puis voir changer derechef le public sur mon

compte: mais si jamais j'arrive aux honneurs & à la fortune; par quelque route que j'y parviennne, alors je serai un hypocrite; cela est sûr.

LA GLOIRE de l'ami de la vérité n'est point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre; quoiqu'il dise, pourvû qu'il le pense, il tend à son but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai n'est point tenté de mentir, & il n'y a nul homme sensé qui ne préfere le moyen le plus simple, quand il est aussi le plus sûr. Mes ennemis auront beau faire avec leurs injures; ils ne m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute chose, d'être le seul Auteur de mon siècle & de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne-foi, & qui n'ait dit que ce qu'il a cru: ils pourront un moment souiller ma réputation à force de rumeurs & de calomnies; mais elle en triomphera tôt ou tard; car tandis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je resterai toujours le même; & sans autre art que ma franchise, j'ai de quoi les désoler toujours.

MAIS cette franchise est déplacée avec le public! Mais toute vérité n'est pas bonne à dire! Mais bien que tous les gens sensés pensent comme vous, il n'est pas ben que le vulgaire pense ainsi! Voilà ce qu'on me crie de toutes parts; voilà, peut-être, ce que vous me diriez vous-même, si nous étions tête-à-tête dans votre Cabinet. Tels sont les hommes. Ils

chan-

changent de langage comme d'habit ; ils ne disent la vérité qu'en robe de chambre ; en habit de parade ils ne savent plus que mentir, & non-seulement ils sont trompeurs & fourbes à la face du genre humain, mais ils n'ont pas honte de punir contre leur conscience quiconque ose n'être pas fourbe & trompeur public comme eux. Mais ce principe est-il bien vrai que toute vérité n'est pas bonne à dire ? Quand il le seroit, s'en suivroit-il que nulle erreur ne fût bonne à détruire, & toutes les folies des hommes sont-elles si saintes qu'il n'y en ait aucune qu'on ne doive respecter ? Voilà ce qu'il conviendrait d'examiner avant de me donner pour loi une maxime suspecte & vague, qui, fût-elle vraie en elle-même, peut pécher par son application.

J'AI grande envie, Monseigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, & de donner l'histoire de mes idées pour toute réponse à mes accusateurs. Je crois ne pouvoir mieux justifier tout ce que j'ai osé dire, qu'en disant encore tout ce que j'ai pensé.

SI-TÔT que je fus en état d'observer les hommes, je les regardois faire, & je les écoutois parler ; puis, voyant que leurs actions ne ressembloient point à leurs discours, je cherchai la raison de cette dissemblance, & je trouvai qu'être & paroître étant pour eux deux choses aussi différentes qu'agir & parler, cette deuxi-

me différence étoit la cause de l'autre, & avoit elle-même une cause qui me restoit à chercher.

JE LA trouvai dans notre ordre social, qui, de tout point contraire à la nature que rien ne détruit, la tyrannise sans cesse, & lui fait sans cesse réclamer ses droits. Je suivis cette contradiction dans ses conséquences, & je vis qu'elle expliquoit seule tous les vices des hommes & tous les maux de la société. D'où je conclus qu'il n'étoit pas nécessaire de supposer l'homme méchant par sa nature, lorsqu'on pouvoit marquer l'origine & le progrès de sa méchanceté. Ces réflexions me conduisirent à de nouvelles recherches sur l'esprit humain considéré dans l'état civil, & je trouvai qu'alors le développement des lumières & des vices se faisoit toujours en même raison, non dans les individus, mais dans les peuples; distinction que j'ai toujours soigneusement faite, & qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'AI cherché la vérité dans les Livres; je n'y ai trouvé que le mensonge & l'erreur. J'ai consulté les Auteurs; je n'ai trouvé que des Charlatans qui se font un jeu de tromper les hommes, sans autre Loi que leur intérêt, sans autre Dieu que leur réputation; prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paye. En écoutant les gens à qui l'on permet de  
par-

parler en public, j'ai compris qu'ils n'osent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, & que payés par le fort pour prêcher le foible, ils ne savent parler au dernier que de ses devoirs, & à l'autre que de ses droits. Toute l'instruction publique rendra toujours au mensonge tant que ceux qui la dirigent trouveront leur intérêt à mentir, & c'est pour eux seulement que la vérité n'est pas bonne à dire. Pourquoi serois-je le complice de ces gens-là?

IL Y A des préjugés qu'il faut respecter? Cela peut être: Mais c'est quand d'ailleurs tout est dans l'ordre, & qu'on ne peut ôter ces préjugés sans ôter aussi ce qui les rachette; on laisse alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorsque tel est l'état des choses que plus rien ne sauroit changer qu'en mieux, les préjugés sont-ils si respectables qu'il faille leur sacrifier la raison, la vertu, la justice, & tout le bien que la vérité pourroit faire aux hommes? Pour moi, j'ai promis de la dire en toute chose utile, autant qu'il seroit en moi; c'est un engagement que j'ai dû remplir selon mon talent, & que sûrement un autre ne remplira pas à ma place, puisque chacun se devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. *La divine vérité, dit Augustin, n'est ni à moi ni à vous ni à lui, mais à nous tous qu'elle appelle avec force à la publier de concert, sous peine d'être inutile à*

*nous-mêmes si nous ne la communiquons aux autres: car quiconque s'approprie à lui-seul un bien dont Dieu veut que tous jouissent, perd par cette usurpation ce qu'il dérobe au public, & ne trouve qu'erreur en lui-même, pour avoir trahi la vérité (33).*

LES hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils doivent rester dans l'erreur, que ne les laissez-vous dans l'ignorance? A quoi bon tant d'Ecoles & d'Universités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir? Quel est donc l'objet de vos Colleges, de vos Académies, de tant de fondations savantes? Est-ce de donner le change au Peuple, d'altérer sa raison d'avance, & de l'empêcher d'aller au-vrai? Professeurs de mensonge, c'est pour l'abuser que vous feignez de l'instruire, & comme ces brigands qui mettent des fanaux sur des écueils, vous l'éclairez pour le perdre.

VOILA ce que je pensois en prenant la plume, & en la quittant je n'ai pas lieu de changer de sentiment. J'ai toujours vu que l'instruction publique avoit deux défauts essentiels qu'il étoit impossible d'en ôter. L'un est la mauvaise foi de ceux qui la donnent, & l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes sans passions instruisoient des hommes sans préjugés, nos connoissances resteroient plus bornées mais plus sûres, & la raison régneroit

(33) Aug confess. L. XII. c. 25.

roit toujours. Or, quoiqu'on fasse, l'intérêt des hommes publics sera toujours le même, mais les préjugés du peuple n'ayant aucune base fixe sont plus variables; ils peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminués. C'est donc de ce côté seul que l'instruction peut avoir quelque prise, & c'est-là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut espérer de rendre le peuple plus raisonnable, mais non ceux qui le mènent plus honnêtes gens.

J'AI vu dans la Religion la même fausseté que dans la politique, & j'en ai été beaucoup plus indigné: car le vice du Gouvernement ne peut rendre les sujets malheureux que sur la terre; mais qui fait jusqu'où les erreurs de la conscience peuvent nuire aux infortunés mortels? J'ai vu qu'on avoit des professions de foi, des doctrines, des cultes qu'on suivoit sans y croire, & que rien de tout cela ne pénétrant ni le cœur ni la raison, n'influoit que très-peu sur la conduite. Monseigneur, il faut vous parler sans détour. Le vrai Croyant ne peut s'accommoder de toutes ces simagrées: il sent que l'homme est un être intelligent auquel il faut un culte raisonnable, & un être sociable auquel il faut une morale faite pour l'humanité. Trouvons premièrement ce culte & cette morale; cela fera de tous les hommes, & puis quand il faudra des formules nationales, nous en exami-

minerons les fondemens, les rapports, les convenances, & après avoir dit ce qui est de l'homme, nous dirons ensuite ce qui est du Citoyen. Ne faisons pas, sur-tout, comme votre Monsieur Joli de Fleuri, qui, pour établir son Jansénisme, veut déraciner toute loi naturelle & toute obligation qui lie entre eux les humains; de sorte que selon lui le Chrétien & l'Infidelle qui contractent entre eux, ne sont tenus à rien du tout l'un envers l'autre; puisqu'il n'y a point de loi commune à tous les deux.

JE VOIS donc deux manieres d'examiner & comparer les Religions diverses; l'une selon le vrai & le faux qui s'y trouvent, soit quant aux faits naturels ou surnaturels sur lesquels elles sont établies, soit quant aux notions que la raison nous donne de l'être suprême & du culte qu'il veut de nous: l'autre selon leurs effets temporels & moraux sur la terre, selon le bien ou le mal qu'elles peuvent faire à la société & au genre humain. - Il ne faut pas, pour empêcher ce double examen, commencer par décider que ces deux choses vont toujours ensemble, & que la Religion la plus vraie est aussi la plus sociale; c'est précisément ce qui est en question; & il ne faut pas d'abord crier que celui qui traite cette question est un impie, un athée; puisque au-  
tre



tre chose est de croire, & autre chose d'examiner l'effet de ce que l'on croit.

IL PAROÎT pourtant certain, je l'avoue, que si l'homme est fait pour la société, la Religion la plus vraie est aussi la plus sociale & la plus humaine; car Dieu veut que nous soyons tels qu'il nous a faits, & s'il étoit vrai qu'il nous eût fait méchans, ce seroit lui défobéir que de vouloir cesser de l'être. De plus la Religion considérée comme une relation entre Dieu & l'homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l'homme, puisque l'autre terme de la relation qui est Dieu, est par sa nature au dessus de tout ce que peut l'homme pour ou contre lui.

MAIS ce sentiment, tout probable qu'il est, est sujet à de grandes difficultés, par l'histoire & les faits qui le contrarient. Les Juifs étoient les ennemis nés de tous les autres Peuples, & ils commencèrent leur établissement par détruire sept nations, selon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu: Tous les Chrétiens ont eu des guerres de Religion, & la guerre est nuisible aux hommes; tous les partis ont été persécuteurs & persécutés, & la persécution est nuisible aux hommes; plusieurs sectes vantent le célibat, & le célibat est si nuisible (33) à l'espèce humaine, que

(33) La continence & la pureté ont leur usage, même

que s'il étoit suivi par tout, elle périroit. Si cela ne fait pas preuve pour décider, cela fait raison pour examiner, & je ne demandois autre chose sinon qu'on permit cet examen.

JE NE dis ni ne pense qu'il n'y ait aucune bonne Religion sur la terre; mais je dis, & il

même pour la population; il est toujours beau de se commander à soi-même, & l'état de virginité est par ces raisons très digne d'estime; mais il ne s'ensuit pas qu'il soit beau ni bon ni louable de persévérer toute la vie dans cet état, en offensant la nature & en trompant sa destination. L'on a plus de respect pour une jeune vierge nubile, que pour une jeune femme; mais on en a plus pour une mere de famille que pour une vieille fille, & cela me paroît très-sensé. Comme on ne se marie pas en naissant, & qu'il n'est pas même à propos de se marier fort jeune; la virginité, que tous ont dû porter & honorer, a sa nécessité, son utilité, son prix, & sa gloire; mais c'est pour aller, quand il convient, dépenser toute sa pureté dans le mariage. Quoi! disent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal! pourquoi donc ne se marient-ils pas? Ah! pourquoi? Parce qu'un état si saint & si doux en lui-même est devenu par vos sottises institutions un état malheureux & ridicule, dans lequel il est désormais presque impossible de vivre sans être un fripon ou un sot. Sceptres de fer, loix insensées! c'est à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs sur la terre, & c'est par nous que le cri de la nature s'éleve contre votre barbarie. Comment osez vous la pousser jusqu'à nous reprocher la misere où vous nous avez réduits?

il est trop vrai, qu'il n'y en a aucune parmi celles qui sont ou qui ont été dominantes, qui n'ait fait à l'humanité des playes cruelles. Tous les partis ont tourmenté leurs freres, tous ont offert à Dieu des sacrifices de sang humain. Quelle que soit la source de ces contradictions, elles existent; est-ce un crime de vouloir les ôter?

LA charité n'est point meurtriere. L'amour du prochain ne porte point à le massacrer. Ainsi le zèle du salut des hommes n'est point la cause des persécutions; c'est l'amour-propre & l'orgueil qui en est la cause. Moins un culte est raisonnable, plus on cherche à l'établir par la force: celui qui professe une doctrine insensée ne peut souffrir qu'on ose la voir telle qu'elle est: la raison devient alors le plus grand des crimes; à quelque prix que ce soit il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en manquer à leurs yeux. Ainsi l'intolérance & l'inconséquence ont la même source. Il faut sans cesse intimider, effrayer les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raison vous êtes perdus.

DE CELA seul, il suit que c'est un grand bien à faire aux peuples dans ce délire, que de leur apprendre à raisonner sur la Religion: car c'est les rapprocher des devoirs de l'homme, c'est ôter le poignard à l'intolérance, c'est rendre à l'humanité tous ses droits. Mais il faut

faut remonter à des principes généraux & communs à tous les hommes; car si, voulant raisonner, vous laissez quelque prise à l'autorité des Prêtres, vous rendez au fanatisme son arme, & vous lui fournissez de quoi devenir plus cruel.

CELUI qui aime la paix ne doit point recourir à des Livres; c'est le moyen de ne rien finir. Les Livres sont des sources de disputes intarissables; parcourez l'histoire des Peuples: ceux qui n'ont point de Livres ne disputent point. Voulez-vous asservir les hommes à des autorités humaines? L'un fera plus près, l'autre plus loin de la preuve; ils en seront diversement affectés: avec la bonne-foi la plus entière, avec le meilleur jugement du monde, il est impossible qu'ils soient jamais d'accord. N'argumentez point sur des argumens & ne vous fondez point sur des discours. Le langage humain n'est pas assez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien sur quoi l'on ne pût disputer.

Nos langues sont l'ouvrage des hommes, & les hommes sont bornés. Nos langues sont l'ouvrage des hommes, & les hommes sont menteurs. Comme il n'y a point de vérité si clairement énoncée où l'on ne puisse trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de

de si grossier mensonge qu'on ne puisse étayer de quelque fausse raison.

SUPPOSONS qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il est jour; on se moquera de lui: mais laissez à ce particulier le tems & les moyens de se faire une secte, tôt au tard ses partisans viendront à bout de vous prouver qu'il disoit vrai. Car enfin, diront-ils, quand il a prononcé qu'il étoit jour, il étoit jour en quelque lieu de la terre; rien n'est plus certain. D'autres ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumière, soutiendront qu'en un autre sens encore, il est très-vrai qu'il est jour la nuit. Pourvû que des gens subtils s'en mêlent, bientôt on vous fera voir le soleil en plein minuit. Tout le monde ne se rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats qui dégènereront, selon l'usage, en guerres & en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point; l'un voudra prendre la proposition au figuré, l'autre au propre. L'un dira: il a dit à minuit qu'il étoit jour, & il étoit nuit; l'autre dira: il a dit à minuit qu'il étoit jour, & il étoit jour. Chacun taxera de mauvaise foi le parti contraire, & n'y verra que des obstinés. On finira par se battre, se massacrer; les flots de sang couleront de toutes parts; & si la nouvelle secte est enfin victorieuse, il restera dé-

montré, qu'il est jour la nuit. C'est à peu près l'histoire de toutes les querelles de Religion.

LA PLUPART des cultes nouveaux s'établissent par le fanatisme, & se maintiennent par l'hypocrisie; de là vient qu'ils choquent la raison & ne menent point à la vertu. L'enthousiasme & le délire ne raisonnent pas; tant qu'ils durent, tout passe & l'on marche de peu sur les dogmes: Cela est d'ailleurs si commode! la doctrine coûte si peu à suivre & la morale coûte tant à pratiquer, qu'en se jettant du côté le plus facile, on rachette les bonnes œuvres par ce mérite d'une grande foi. Mais quoiqu'on fasse, le fanatisme est un état de crise qui ne peut durer toujours. Il a ses accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquens, & il a aussi ses relâches, durant lesquels on est de sang froid. C'est alors qu'en revenant sur soi-même, on est tout surpris de se voir enchaîné par tant d'absurdités. Cependant le culte est réglé, les formes sont prescrites, les loix sont établies, les transgresseurs sont punis. Ira-t-on protester seul contre tout cela, recuser les Loix de son pays, & renier la Religion de son pere? Qui l'oseroit? On se soumet en silence, l'intérêt veut qu'on soit de l'avis de celui dont on hérite. On fait donc comme les autres; sauf à rire à son aise en particulier de ce qu'on feint de respecter en public. Voilà, Monseigneur,

com-

comme pense le gros des hommes dans la plupart des Religions, & sur-tout dans la vôtre; & voila la clef des inconséquences qu'on remarque entre leur morale & leurs actions. Leur croyance n'est qu'apparence, & leurs mœurs sont comme leur foi.

POURQUOI un homme a-t-il inspection sur la croyance d'un autre, & pourquoi l'Etat a-t-il inspection sur celle des Citoyens? C'est parce qu'on suppose que la croyance des hommes détermine leur morale, & que des idées qu'ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celle-ci. Quand cela n'est pas, qu'importe ce qu'ils croient, ou ce qu'ils font semblant de croire? L'apparence de la Religion ne sert plus qu'à les dispenser d'en avoir une.

DANS la société chacun est en droit de s'informer si un autre se croit obligé d'être juste, & le Souverain est en droit d'examiner les raisons sur lesquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les formes nationales doivent être observées; c'est sur quoi j'ai beaucoup insisté. Mais quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune maniere sur les actions, & qui ne tendent point à transgresser les Loix, chacun n'a là-dessus que son jugement pour maître, & nul n'a ni droit ni intérêt de prescrire à d'autres sa façon de penser. Si, par exemple,

quelqu'un, même constitué en autorité, venoit me demander mon sentiment sur la fameuse question de l'hypostase dont la Bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfans ont tenu des Conciles & tant d'hommes ont été tourmentés; après lui avoir dit que je ne l'entens point & ne me soucie point de l'entendre, je le priois le plus honnêtement que je pourrois de se mêler de ses affaires, & s'il insistoit, je le laisserois-là.

VOILÀ le seul principe sur lequel on puisse établir quelque chose de fixe & d'équitable sur les disputes de Religion; sans quoi, chacun posant de son côté ce qui est en question, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendra de la vie; & la Religion, qui devoit faire le bonheur des hommes, fera toujours leurs plus grands maux.

MAIS plus les Religions vieillissent, plus leur objet se perd de vue; les subtilités se multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre; incessamment la doctrine se rafine & la morale dépérit toujours plus. Assurément il y a loin de l'esprit du Deutéronome à l'esprit du Talmud & de la Misna; & de l'esprit de l'Évangile aux querelles sur la Constitution! Saint Thomas demande (34) si par la succession des tems les articles de foi se sont multipliés, & il se déclare pour l'affirmative.

(34) *Secunda secunda Quæst. I. Art. VII.*



mative. C'est-à-dire que les docteurs, recherchant les uns sur les autres, en savent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jésus-Christ. Saint Paul avoue ne voir qu'obscurément & ne connoître qu'en partie (35). Vraiment nos Théologiens sont bien plus avancés que cela; ils voyent tout, ils savent tout: ils nous rendent clair ce qui est obscur dans l'Écriture; ils prononcent sur ce qui étoit indécis: ils nous font sentir avec leur modestie ordinaire que les Auteurs Sacrés avoient grand besoin de leur secours pour se faire entendre, & que le Saint Esprit n'eut pas su s'expliquer clairement sans eux.

QUAND on perd de vue les devoirs de l'homme pour ne s'occuper que des opinions des Prêtres & de leurs frivoles disputes, on ne demande plus d'un Chrétien s'il craint Dieu, mais s'il est orthodoxe; on lui fait signer des formulaires sur les questions les plus inutiles & souvent les plus inintelligibles, & quand il a signé, tout va bien; l'on ne s'informe plus du reste. Pourvu qu'il n'aille pas se faire pendre, il peut vivre au surplus comme il lui plaira; ses mœurs ne font rien à l'affaire, la doctrine est en sûreté. Quand la Religion en est-là, quel bien fait-elle à la société, de quel avantage est-elle aux hommes? Elle ne sert qu'à exciter entre eux des

dissentions, des troubles, des guerres de toute espece; à les faire entre-égorger pour des Logogryphes: il vaudroit mieux alors n'avoir point de Religion que d'en avoir une si mal entendue. Empêchons-la, s'il se peut, de dégénérer à ce point, & soyons sûrs, malgré les buchers & les chaînes, d'avoir bien mérité du genre humain.

SUPPOSONS que, las des querelles qui le déchirent, il s'assemble pour les terminer & convenir d'une Religion commune à tous les Peuples. Chacun commencera, cela est sûr, par proposer la sienne comme la seule vraie, la seule raisonnable & démontrée, la seule agréable à Dieu & utile aux hommes; mais ses preuves ne répondant pas là-dessus à sa persuasion, du moins au gré des autres sectes; chaque parti n'aura de voix que la sienne; tous les autres se réuniront contre lui; cela n'est pas moins sûr. La délibération fera le tour de cette maniere, un seul proposant, & tous rejetant; ce n'est pas le moyen d'être d'accord. Il est croyable qu'après bien du tems perdu dans ces altercations puériles, les hommes de sens chercheront des moyens de conciliation. Ils proposeront, pour cela, de commencer par chasser tous les Théologiens de l'assemblée, & il ne leur sera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire est indispensable. Cette bonne œuvre faite, ils  
diront

diront aux peuples : Tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n'est pas possible même que vous vous entendiez, & c'est un argument qui n'a jamais convaincu personne que de dire : Vous avez tort, car j'ai raison.

„ Vous parlez de ce qui est agréable à  
 „ Dieu. Voilà précisément ce qui est en  
 „ question. Si nous savions quel culte lui  
 „ est le plus agréable, il n'y auroit plus de  
 „ dispute entre nous. Vous parlez aussi de  
 „ ce qui est utile aux hommes : C'est autre  
 „ chose ; les hommes peuvent juger de cela.  
 „ Prenons donc cette utilité pour règle, &  
 „ puis établissons la doctrine qui s'y rapporte  
 „ le plus. Nous pourrions espérer d'appro-  
 „ cher ainsi de la vérité autant qu'il est possi-  
 „ ble à des hommes : car il est à présumer  
 „ que ce qui est le plus utile aux créatures,  
 „ est le plus agréable au Créateur.

„ CHERCHONS d'abord s'il y a quelque af-  
 „ finité naturelle entre nous, si nous sommes  
 „ quelque chose les uns aux autres. Vous  
 „ Juifs, que pensez-vous sur l'origine du  
 „ genre humain ? Nous pensons qu'il est sor-  
 „ ti d'un même Pere. Et vous Chrétiens ?  
 „ Nous pensons là-dessus comme les Juifs.  
 „ Et vous, Turcs ? Nous pensons comme  
 „ les Juifs & les Chrétiens. Cela est déjà

„ bon : puisque les hommes sont tous frères,  
 „ ils doivent s'aimer comme tels.

„ DITES-NOUS maintenant de qui leur Pere  
 „ commun avoit reçu l'être ? Car il ne s'étoit  
 „ pas fait tout seul. Du Créateur du Ciel &  
 „ de la terre. Juifs, Chrétiens & Turcs sont  
 „ d'accord aussi sur cela ; c'est encore un très-  
 „ grand point.

„ ET CET homme, ouvrage du Créateur,  
 „ est-il un être simple ou mixte ? Est-il formé  
 „ d'une substance unique, ou de plusieurs ?  
 „ Chrétiens, répondez. Il est composé de  
 „ deux substances, dont l'une est mortelle, &  
 „ dont l'autre ne peut mourir. Et vous,  
 „ Turcs ? Nous pensons de même. Et vous,  
 „ Juifs ? Autrefois nos idées là-dessus étoient  
 „ fort confuses, comme les expressions de nos  
 „ Livres Sacrés ; mais les Esséniens nous ont  
 „ éclairés, & nous pensons encore sur ce point  
 „ comme les Chrétiens. “

EN PROCÉDANT ainsi d'interrogations en  
 interrogations, sur la providence divine, sur  
 l'économie de la vie-à-venir, & sur toutes les  
 questions essentielles au bon ordre du genre  
 humain, ces mêmes hommes ayant obtenu de  
 tous des réponses presque uniformes, leur di-  
 ront : (On se souviendra que les Théologiens  
 n'y sont plus.) „ Mes amis de quoi vous tour-  
 „ mentez-vous ? Vous voilà tous d'accord sur  
 „ ce qui vous importe ; quand vous différe-

„ rez

„ rez de sentiment sur le reste, j'y vois peu  
 „ d'inconvénient. Formez de ce petit nom-  
 „ bre d'articles une Religion universelle, qui  
 „ soit, pour ainsi dire, la Religion humaine  
 „ & sociale, que tout homme vivant en so-  
 „ ciété soit obligé d'admettre. Si quelqu'un  
 „ dogmatise contre elle, qu'il soit banni de  
 „ la société, comme ennemi de ses Loix fon-  
 „ damentales. Quant au reste sur quoi vous  
 „ n'êtes pas d'accord, formez chacun de vos  
 „ croyances particulieres autant de Religions  
 „ nationales, & suivez-les en sincérité de cœur.  
 „ Mais n'allez point vous tourmentant pour  
 „ les faire admettre aux autres Peuples, &  
 „ soyez assurés que Dieu n'exige pas cela. Car  
 „ il est aussi injuste de vouloir les soumettre  
 „ à vos opinions qu'à vos loix, & les mis-  
 „ sionnaires ne me semblent gueres plus sa-  
 „ ges que les conquérans.

„ EN SUIVANT vos diverses doctrines, ces-  
 „ sez de vous les figurer si démontrées que  
 „ quiconque ne les voit pas telles soit cou-  
 „ pable à vos yeux de mauvaise foi. Ne croyez  
 „ point que tous ceux qui présentent vos preuves  
 „ & les rejettent, soient pour cela des obsti-  
 „ nés que leur incrédulité rende punissables;  
 „ ne croyez point que la raison, l'amour du  
 „ vrai, la sincérité soient pour vous seuls.  
 „ Quoiqu'on fasse, on sera toujours porté à  
 „ traiter en ennemis ceux qu'on accusera de

„ se refuser à l'évidence. On plaint l'erreur,  
 „ mais on hait l'opiniâtreté. Donnez la pré-  
 „ férence à vos raisons; à la bonne heure;  
 „ mais sachez que ceux qui ne s'y rendent  
 „ pas, ont les leurs.

„ HONOREZ en général tous les fondateurs  
 „ de vos cultes respectifs. Que chacun rende  
 „ au sien ce qu'il croit lui devoir, mais qu'il  
 „ ne méprise point ceux des autres. Ils ont  
 „ eu de grands génies & de grandes vertus :  
 „ cela est toujours estimable. Ils se sont dits  
 „ les Envoyés de Dieu, cela peut être & n'être  
 „ pas : c'est de quoi la pluralité ne sauroit  
 „ juger d'une manière uniforme, les preuves  
 „ n'étant pas également à sa portée. Mais  
 „ quand cela ne seroit pas, il ne faut point  
 „ les traiter si légèrement d'imposteurs. Qui  
 „ fait jusqu'où les méditations continuelles sur  
 „ la divinité, jusqu'où l'enthousiasme de la  
 „ vertu ont pu, dans leurs sublimes ames,  
 „ troubler l'ordre didactique & rampant des  
 „ idées vulgaires? Dans une trop grande élé-  
 „ vation la tête tourne, & l'on ne voit plus  
 „ les choses comme elles sont. Socrate a cru  
 „ avoir un esprit familier, & l'on n'a point  
 „ osé l'accuser pour cela d'être un fourbe.  
 „ Traiterons-nous les fondateurs des Peuples,  
 „ les bienfaiteurs des nations, avec moins d'é-  
 „ gards qu'un particulier?

„ DU RESTE, plus de dispute entre vous  
 „ sur

„ sur la préférence de vos cultes. Ils sont tous  
 „ bons, lorsqu'ils sont prescrits par les loix,  
 „ & que la Religion essentielle s'y trouve; ils  
 „ sont mauvais quand elle ne s'y trouve pas.  
 „ La forme du culte est la police des Religions  
 „ & non leur essence, & c'est au Souverain  
 „ qu'il appartient de régler la police dans son  
 „ pays. “

J'AI pensé, Monseigneur, que celui qui  
 raisonneroit ainsi ne seroit point un blasphé-  
 mateur, un impie; qu'il proposeroit un moyen  
 de paix juste, raisonnable, utile aux hommes;  
 & que cela n'empêcheroit pas qu'il n'eût sa  
 Religion particuliere ainsi que les autres, &  
 qu'il n'y fût tout aussi sincèrement attaché. Le  
 vrai Croyant, sachant que l'infidèle est aussi  
 un homme, & peut être un honnête homme,  
 peut sans crime s'intéresser à son sort. Qu'il  
 empêche un culte étranger de s'introduire dans  
 son pays, cela est juste; mais qu'il ne donne  
 pas pour cela ceux qui ne pensent pas comme  
 lui; car quiconque prononce un jugement si  
 téméraire se rend l'ennemi du reste du genre  
 humain. J'entends dire sans cesse qu'il faut  
 admettre la tolérance civile, non la théologi-  
 que; je pense tout le contraire. Je crois qu'un  
 homme de bien, dans quelque Religion qu'il  
 vive de bonne-foi, peut être sauvé. Mais je  
 ne crois pas pour cela qu'on puisse légitime-  
 ment introduire en un pays des Religions étran-  
 geres

geres sans la permission du Souverain; car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux Loix; & qui désobéit aux Loix désobéit à Dieu.

QUANT aux Religions une fois établies ou tolérées dans un pays, je crois qu'il est injuste & barbare de les y détruire par la violence, & que le Souverain se fait tort à lui-même en maltraitant leurs sectateurs. Il est bien différent d'embrasser une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on est né; le premier cas seul est punissable. On ne doit ni laisser établir une diversité de cultes, ni proscrire ceux qui sont une fois établis; car un fils n'a jamais tort de suivre la Religion de son pere. La raison de la tranquillité publique est toute contre les persécuteurs. La Religion n'excite jamais de troubles dans un Etat que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible, intolérant par principe, ne peut vivre en paix avec qui que ce soit. Mais tout culte légitime, c'est-à-dire, tout culte où se trouve la Religion essentielle, & dont, par conséquent, les sectateurs ne demandent que d'être soufferts & vivre en paix, n'a jamais causé ni révoltes ni guerres civiles, si ce n'est lorsqu'il a fallu se défendre & repousser les persécuteurs. Jamais les Protestans n'ont pris les armes en France que lorsqu'on les y a poursuivis. Si l'on eût pu se résoudre à les laisser en

paix,



paix, ils y feroient demeurés. Je conviens sans détour qu'à sa naissance la Religion réformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les loix. Mais lorsque, transmise des Peres aux enfans, cette Religion fut devenue celle d'une partie de la Nation Françoisse, & que le Prince eût solennellement traité avec cette partie par l'Edit de Nantes; cet Edit devint un Contract inviolable, qui ne pouvoit plus être annullé que du commun consentement des deux parties, & depuis ce tems, l'exercice de la Religion Protestante est, selon moi, légitime en France.

QUAND il ne le feroit pas, il resteroit toujours aux sujets l'alternative de sortir du Royaume avec leurs biens, ou d'y rester soumis au culte dominant. Mais les contraindre à rester sans les vouloir tolérer, vouloir à la fois qu'ils soient & qu'ils ne soient pas, les priver même du droit de la nature, annuller leurs mariages (36), déclarer leurs enfans bâtards.....  
en

(36) Dans un Arrêt du Parlement de Toulouse concernant l'affaire de l'infortuné Calas, on reproche aux Protestans de faire entre eux des mariages, qui, selon les Protestans ne sont que des actes civils; & par conséquent soumis entierement pour la forme & les effets à la volonté du Roi.

Ainsi de ce que, selon les Protestans, le mariage est un acte civil, il s'ensuit qu'ils sont obligés de se soumettre à la volonté du Roi, qui en fait un acte  
de la

en ne disant que ce qui est, j'en dirois trop; il faut me taire.

Voici du moins, ce que je puis dire. En considérant la seule raison d'Etat, peut-être a-t-on bien fait d'ôter aux Protestans François tous leurs chefs: mais il falloit s'arrêter là. Les maximes politiques ont leurs applications & leurs distinctions. Pour prévenir des dissensions qu'on n'a plus à craindre, on s'ôte des ressources dont on auroit grand besoin. Un parti qui n'a plus ni Grands ni Noblesse à sa tête, quel mal peut-il faire dans un Royaume tel que la France? Examinez toutes vos précédentes guerres, appelées guerres de Religion; vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui

de la Religion Catholique. Les Protestans, pour se marier, sont légitimement tenus de se faire Catholiques; attendu que, selon eux, le mariage est un acte civil. Telle est la maniere de raisonner de Messieurs du Parlement de Toulouse.

La France est un Royaume si vaste, que les François se sont mis dans l'esprit que le genre humain ne devoit point avoir d'autres loix que les leurs. Leurs Parlemens & leurs Tribunaux paroissent n'avoir aucune idée du Droit naturel ni du Droit des Gens; & il est à remarquer que dans tout ce grand Royaume où sont tant d'Universités, tant de Colleges, tant d'Académies, & où l'on enseigne avec tant d'importance tant d'inutilités, il n'y a pas une seule chaire de Droit naturel. C'est le seul peuple de l'Europe qui ait regardé cette étude comme n'étant bonne à rien.

qui n'ait eu sa cause à la Cour & dans les intérêts des Grands. Des intrigues de Cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles cabales peuvent former des Marchands & des Payfans? Comment s'y prendront-ils pour susciter un parti dans un pays où l'on ne veut que des Valets ou des Maîtres, & où l'égalité est inconnue ou en horreur? Un marchand proposant de lever des troupes peut se faire écouter en Angleterre, mais il fera toujours rire des François (37).

SI J'ÉTOIS, Roi? Non: Ministre? Encore moins: mais homme puissant en France, je dirois. Tout tend parmi nous aux emplois, aux charges; tout veut acheter le droit de mal faire: Paris & la Cour engouffrent tout. Laissons ces pauvres gens remplir le vuide des Provinces; qu'ils soient marchands, & toujours marchands; laboureurs, & toujours laboureurs.

Ne

(37) Le seul cas qui force un peuple ainsi dénué de Chefs à prendre les armes, c'est quand, réduit au desespoir par ses persécuteurs, il voit qu'il ne lui reste plus de choix que dans la maniere de périr. Telle fût, au commencement de ce siècle la guerre des Camisards. Alors on est tout étonné de la force qu'un parti méprisé tire de son desespoir: c'est ce que jamais les persécuteurs n'ont su calculer d'avance. Cependant de telles guerres coûtent tant de sang qu'ils devroient bien y songer avant de les rendre inévitables.

Ne pouvant quitter leur état, ils en tireront le meilleur parti possible; ils remplaceront les nôtres dans les conditions privées dont nous cherchons tous à sortir; ils feront valoir le commerce & l'agriculture que tout nous fait abandonner; ils alimenteront notre luxe; ils travailleront, & nous jouirons.

SI CE PROJET n'étoit pas plus équitable que ceux qu'on fait, il seroit du moins plus humain, & sûrement il seroit plus utile. C'est moins la tyrannie & c'est moins l'ambition des Chefs, que ce ne sont leurs préjugés & leurs courtes vues, qui font le malheur des Nations.

JE FINIRAI par transcrire une espece de discours, qui a quelque rapport à mon sujet, & qui ne m'en écartera pas longtems.

UN PARSIS de Suratte ayant épousé en secret une Musulmane fût découvert, arrêté, & ayant refusé d'embrasser le mahométisme, il fut condamné à mort. Avant d'aller au supplice, il parla ainsi à ses juges:

„ Quoi! vous voulez m'ôter la vie! Eh,  
 „ de quoi me punissez-vous? J'ai transgressé  
 „ ma loi plutôt que la votre: ma loi parle au  
 „ cœur & n'est pas cruelle; mon crime a été  
 „ puni par le blâme de mes freres. Mais que  
 „ vous ai-je fait pour mériter de mourir? Je  
 „ vous ai traités comme ma famille, & je me  
 „ suis choisi une sœur parmi vous. Je l'ai  
 „ laissée libre dans sa croyance, & elle a re-  
 „ specté

„ specté la mienne pour son propre intérêt.  
 „ Borné sans regret à elle seule, je l'ai ho-  
 „ norée comme l'instrument du culte qu'exige  
 „ l'Auteur de mon être, j'ai payé par elle le  
 „ tribut que tout homme doit au genre hu-  
 „ main: l'amour me l'a donnée & la vertu  
 „ me la rendoit chère, elle n'a point vécu  
 „ dans la servitude, elle a possédé sans parta-  
 „ ge le cœur de son époux; ma faute n'a pas  
 „ moins fait son bonheur que le mien.

„ POUR expier une faute si pardonnable  
 „ vous m'avez voulu rendre fourbe & men-  
 „ teur; vous m'avez voulu forcer à professer  
 „ vos sentimens sans les aimer & sans y croire:  
 „ comme si le transfuge de nos loix eût méri-  
 „ té de passer sous les vôtres, vous m'avez  
 „ fait opter entre le parjure & la mort, &  
 „ j'ai choisi, car je ne veux pas vous tromper.  
 „ Je meurs donc, puis qu'il le faut; mais je  
 „ meurs digne de revivre & d'animer un au-  
 „ tre homme juste. Je meurs martyr de ma  
 „ Religion sans craindre d'entrer après ma  
 „ mort dans la vôtre. Puissai-je renaître chez  
 „ les Musulmans pour leur apprendre à deve-  
 „ nir humains, clémens, équitables: car ser-  
 „ vant le même Dieu que nous servons, puis-  
 „ qu'il n'y en a pas deux, vous vous aveuglez  
 „ dans votre zèle en tourmentant ses serviteurs;  
 „ & vous n'êtes cruels & sanguinaires que  
 „ parce que vous êtes inconséquens.

G

„ Vous

„ Vous êtes des enfans, qui dans vos jeux  
„ ne savez que faire du mal aux hommes. Vous  
„ vous croyez savans, & vous ne savez rien  
„ de ce qui est de Dieu. Vos dogmes récents  
„ sont-ils convenables à celui qui est, & qui  
„ veut être adoré de tous les tems? Peuples  
„ nouveaux, comment osez-vous parler de  
„ Religion devant nous? Nos rites sont aussi  
„ vieux que les astres: les premiers rayons du  
„ soleil ont éclairé & reçu les hommages de  
„ nos Peres. Le grand Zerdust a vu l'enfan-  
„ ce du monde; il a prédit & marqué l'ordre  
„ de l'univers; & vous, hommes d'hier, vous  
„ voulez être nos prophètes! Vingt siècles  
„ avant Mahomet, avant la naissance d'Ismaël  
„ & de son pere, les Mages étoient antiques.  
„ Nos livres sacrés étoient déjà la Loi de l'A-  
„ sie & du monde, & trois grands Empires  
„ avoient successivement achevé leur long  
„ cours sous nos ancêtres, avant que les vo-  
„ très fussent sortis du néant.

„ VOYEZ, hommes prévenus, la différence  
„ qui est entre vous & nous. Vous vous dites  
„ croyans, & vous vivez en barbares. Vos  
„ institutions, vos loix, vos cultes, vos ver-  
„ tus mêmes tourmentent l'homme & le dé-  
„ gradent. Vous n'avez que de tristes devoirs  
„ à lui prescrire. Des jeûnes, des privations,  
„ des combats, des mutilations, des clôtures:  
„ vous ne savez lui faire un devoir que de ce  
„ qui

„ qui peut l'affliger & le contraindre. Vous  
 „ lui faites haïr la vie & les moyens de la con-  
 „ server: vos femmes font sans hommes, vos  
 „ terres font sans culture; vous mangez les  
 „ animaux & vous massacrez les humains;  
 „ vous aimez le sang, les meurtres; tous vos  
 „ établissemens choquent la nature, avilissent  
 „ l'efpece humaine; & , sous le double joug  
 „ du Despotisme & du fanatisme, vous l'écrasez  
 „ de ses Rois & de ses Dieux.

„ POUR nous, nous sommes des hommes  
 „ de paix, nous ne faisons ni ne voulons au-  
 „ cun mal à rien de ce qui respire, non pas  
 „ même à nos Tirans: nous leur cédon sans  
 „ regret le fruit de nos peines, contens de  
 „ leur être utiles & de remplir nos devoirs.  
 „ Nos nombreux bestiaux couvrent vos pâ-  
 „ turages; les arbres plantés par nos mains  
 „ vous donnent leurs fruits & leurs ombres;  
 „ vos terres que nous cultivons vous nourrif-  
 „ sent par nos soins: un peuple simple &  
 „ doux multiplie sous vos outrages, & tire  
 „ pour vous la vie & l'abondance du sein de  
 „ la mere commune où vous ne savez rien  
 „ trouver. Le soleil que nous prenons à té-  
 „ moin de nos œuvres éclaire notre patience  
 „ & vos injustices; il ne se lève point sans  
 „ nous trouver occupés à bien faire, & en se  
 „ couchant il nous ramene au sein de nos fa-  
 „ milles nous préparer à de nouveaux travaux.

„ DIEU seul fait la vérité. Si malgré tout  
 „ cela nous nous trompons dans notre culte,  
 „ il est toujours peu croyable que nous soyons  
 „ condamnés à l'enfer, nous qui ne faisons  
 „ que du bien-sur la terre, & que vous soyez  
 „ les élus de Dieu, vous qui n'y faites que  
 „ du mal. Quand nous serions dans l'erreur,  
 „ vous devriez la respecter pour votre avan-  
 „ tage. Notre piété vous engraisse, & la vo-  
 „ tre vous consume; nous réparons le mal  
 „ que vous fait une Religion destructive.  
 „ Croyez-moi, laissez-nous un culte qui vous  
 „ est utile; craignez qu'un jour nous n'adop-  
 „ tions le votre: c'est le plus grand mal qui  
 „ vous puisse arriver. “

J'AI tâché, Monseigneur, de vous faire  
 entendre dans quel esprit a été écrite la profes-  
 sion de foi du Vicaire Savoyard, & les consi-  
 dérations qui m'ont porté à la publier. Je vous  
 demande à présent à quel égard vous pouvez  
 qualifier sa doctrine de blasphématoire, d'im-  
 pie, d'abominable, & ce que vous y trouvez  
 de scandaleux & de pernicieux au genre hu-  
 main? J'en dis autant à ceux qui m'accusent  
 d'avoir dit ce qu'il falloit taire & d'avoir vou-  
 lu troubler l'ordre public; imputation vague  
 & téméraire, avec laquelle ceux qui ont le  
 moins réfléchi sur ce qui est utile ou nuisible,  
 indisposent d'un mot le public crédule contre  
 un Auteur bien intentionné. Est-ce appren-  
 dre



dire au peuple à ne rien croire que le rappeler à la véritable foi qu'il oublie? Est-ce troubler l'ordre que renvoyer chacun aux loix de son pays? Est-ce anéantir tous les cultes que borner chaque peuple au sien? Est-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change? Est-ce se jouer de toute Religion, que respecter toutes les Religions? - Enfin est-il donc si effenciel à chacune de haïr les autres, que, cette haine ôtée, tout soit ôté?

VOILA pourtant ce qu'on persuade au Peuple quand on veut lui faire prendre son défenseur en haine, & qu'on a la force en main. Maintenant, hommes cruels, vos décrets, vos buchers, vos mandemens, vos journaux le troublent & l'abusent sur mon compte. Il me croit un monstre sur la foi de vos clameurs; mais vos clameurs cesseront enfin; mes écrits resteront malgré vous pour votre honte. Les Chrétiens, moins prévenus y chercheront avec surprise les horreurs que vous prétendez y trouver; il n'y verront, avec la morale de leur divin maître, que des leçons de paix, de concorde & de charité. Puissent-ils y apprendre à être plus justes que leurs Peres! Puissent les vertus qu'ils y auront prises me venger un jour de vos malédictions!

A L'EGARD des objections sur les sectes particuliers dans lesquelles l'univers est divisé, que ne puis-je leur donner assez de force pour

rendre chacun moins entêté de la sienne & moins ennemi des autres; pour porter chaque homme à l'indulgence, à la douceur, par cette considération si frappante & si naturelle; que, s'il fût né dans un autre pays, dans une autre secte, il prendroit infailliblement pour l'erreur ce qu'il prend pour la vérité, & pour la vérité ce qu'il prend pour l'erreur! Il importe tant aux hommes de tenir moins aux opinions qui les divisent qu'à celles qui les unissent! Et au contraire, négligeant ce qu'ils ont de commun, ils s'acharnent aux sentimens particuliers avec une espece de rage; ils tiennent d'autant plus à ces sentimens qu'ils semblent moins raisonnables, & chacun voudroit suppléer à force de confiance à l'autorité que la raison refuse à son parti. Ainsi, d'accord au fond sur tout ce qui nous intéresse, & dont on ne tient aucun compte, on passe la vie à disputer, à chicaner, à tourmenter, à persécuter, à se battre, pour les choses qu'on entend le moins, & qu'il est le moins nécessaire d'entendre. On entasse en vain décisions sur décisions; on plâtre en vain leurs contradictions d'un jargon inintelligible; on trouve chaque jour de nouvelles questions à résoudre, chaque jour de nouveaux sujets de querelles; parce que chaque doctrine a des branches infinies, & que chacun, entêté de sa petite idée, croit essentiel ce qui ne l'est point,

point, & néglige l'effenciel véritable. Que si on leur propose des objections qu'ils ne peuvent résoudre, ce qui, vû l'échafaudage de leurs doctrines, devient plus facile de jour en jour, ils se dépitent comme des enfans, & parce qu'ils sont plus attachés à leur parti qu'à la vérité, & qu'ils ont plus d'orgueil que de bonne foi, c'est sur ce qu'ils peuvent le moins prouver qu'ils pardonnent le moins quelque doute.

MA PROPRE histoire caractérise mieux qu'aucune autre le jugement qu'on doit porter des Chrétiens d'aujourd'hui: mais comme elle en dit trop pour être crue, peut-être un jour fera-t-elle porter un jugement tout contraire; un jour peut-être, ce qui fait aujourd'hui l'opprobre de mes contemporains fera leur gloire, & les simples qui liront mon Livre diront avec admiration: Quels tems angéliques ce devoient être que ceux où un tel livre a été brûlé comme impie, & son auteur poursuivi comme un malfaiteur! sans doute alors tous les Ecrits respiroient la dévotion la plus sublime, & la terre étoit couverte de saints!

MAIS d'autres Livres demeureront. On saura, par exemple, que ce même siècle a produit un panégyriste de la Saint Barthélemi, François, &, comme on peut bien croire, homme d'Eglise, sans que ni Parlement ni Prélat ait songé même à lui chercher querelle. Alors,

en comparant la morale des deux Livres & le tort des deux Auteurs, on pourra changer de langage, & tirer une autre conclusion.

LES doctrines abominables sont celles qui mènent au crime, au meurtre, & qui font des fanatiques. Eh! qu'y a-t-il de plus abominable au monde que de mettre l'injustice & la violence en Système, & de les faire découler de la clemence de Dieu? Je m'abstiendrai d'entrer ici dans un parallèle qui pourroit vous déplaire. Convenez seulement, Monseigneur, que si la France eût professé la Religion du Prêtre Savoyard, cette Religion si simple & si pure, qui fait craindre Dieu & aimer les hommes, des fleuves de sang n'eussent point si souvent inondé les champs François; ce peuple si doux & si gai n'eût point étonné les autres de ses cruautés dans tant de persécutions & de massacres, depuis l'Inquisition de Toulouse (38), jusqu'à la Saint Barthélemi, & de-

(38) Il est vrai que Dominique, saint Espagnol, y eut grande part. Le Saint, selon un écrivain de son ordre, eut la charité, prêchant contre les Albigeois, de s'adjoindre de dévotes personnes, zélées pour la foi, lesquelles prirent le soin d'extirper corporellement & par le glaive matériel les hérétiques qu'il n'auroit pu vaincre avec le glaive de la parole de Dieu. *Ob caritatem, practicans contra Albenses, in adjutorium sumsit quasdam devotas personas, zelantes pro fide, quæ corporaliter illos*

depuis les guerres des Albigeois, jusqu'aux Dragonades; le Conseiller Anne du Bourg n'eût point été pendu pour avoir opiné à la douceur envers les Réformés; les habitans de Merindol & de Cabrieres n'eussent point été mis à mort par arrêt du Parlement d'Aix, & sous nos yeux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'eût point péri sur la roue. Revenons, à présent, Monseigneur, à vos censures & aux raisons sur lesquelles vous les fondez.

CE SONT toujours des hommes, dit le Vicaire, qui nous attestent la parole de Dieu, & qui nous l'attestent en des langues qui nous sont inconnues. Souvent, au contraire, nous aurions grand besoin que Dieu nous attestât la parole des hommes; il est bien sûr, au moins, qu'il eût pu nous donner la sienne, sans se servir d'organes si suspects. Le Vicaire se plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine: *que d'hommes*, dit-il, *entre Dieu & moi* (39)!

Vous répondez: *Pour que cette plainte fût*  
G 5 *sensée,*

*illos Hæresicos gladio materiali expugnarent, quos ipse gladio verbi Dei amputare non posset.* Antonin. in Chron. P. III. tit. 23. c. 14. §. 2. Cette charité ne ressemble guere à celle du Vicaire; aussi a-t-elle un prix bien différent. L'une fait décréter & l'autre canoniser ceux qui la professent.

(39) Emile Tom. III, p. 141.

*sensée, M. T. C. F., il faudroit pouvoir conclurre que la Révélation est fausse dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier ; il faudroit pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi que je croye ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès que ce n'est pas directement à moi qu'il 'a adressé sa parole (40).*

ET TOUT au contraire, cette plainte n'est sensée qu'en admettant la vérité de la Révélation. Car si vous la supposez fausse, quelle plainte avez-vous à faire du moyen dont Dieu s'est servi, puisqu'il ne s'en est servi d'aucun ? Vous doit-il compte des tromperies d'un imposteur ? Quand vous vous laissez duper, c'est votre faute & non pas la sienne. Mais lorsque Dieu, maître du choix de ses moyens, en choisit par préférence qui exigent de notre part tant de savoir & de si profondes discussions, le Vicaire a-t-il tort de dire : „ Voyons  
„ toutefois ; examinons, comparons, véri-  
„ fions. O si Dieu eût daigné me dispen-  
„ ser de tout ce travail, l'en aurois-je servi  
„ de moins bon cœur (41) ? “

MONSEIGNEUR, votre mineure est admirable. Il faut la transcrire ici toute entière ; j'aime à rapporter vos propres termes ; c'est ma plus grande méchanceté.

*Mais*

(40) Mandement in 4. p. 12. in 12. p. XXI.

(41) Emile ubi sup.

*Mais n'est-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation Chrétienne, dont il seroit absurde de douter? Par quelle autre voye que celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athènes, cette Rome dont il vante si souvent & avec tant d'assurance les loix, les mœurs, & les héros? Que d'hommes entre lui & les Historiens qui ont conservé la mémoire de ces événemens!*

SI LA matiere étoit moins grave & que j'eusse moins de respect pour vous, cette maniere de raisonner me fourniroit peut-être l'occasion d'égayer un peu mes lecteurs; mais à Dieu ne plaise que j'oublie le ton qui convient au sujet que je traite, & à l'homme à qui je parle. Au risque d'être plat dans ma réponse, il me suffit de montrer que vous vous trompez.

CONSIDEREZ donc, de grace, qu'il est tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains soient attestés par des témoignages humains. Ils ne peuvent l'être par nulle autre voye; je ne puis savoir que Sparte & Rome ont existé, que parce que des Auteurs contemporains me le disent, & entre moi & un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut nécessairement des intermédiaires; mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi, & pourquoi en faut-il de si éloignés, qui en ont besoin de tant d'autres?

tres? Est-il simple, est-il naturel que Dieu ait été chercher Moïse pour parler à Jean Jacques Rousseau?

D'AILLEURS nul n'est obligé sous peine de damnation de croire que Sparte ait existé; nul pour en avoir douté ne sera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne sommes pas les témoins, n'est établi pour nous que sur des preuves morales, & toute preuve morale est susceptible de plus & de moins. Croirai-je que la justice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas su marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible?

S'IL y a dans le monde une histoire attestée, c'est celle des Wampirs. Rien n'y manque; procès verbaux, certificats de Notables, de Chirurgiens, de Curés, de Magistrats. La preuve juridique est des plus complètes. Avec cela, qui est-ce qui croit aux Wampirs? Serons-nous tous damnés pour n'y avoir pas cru?

QUELQUE attestés que soient, au gré même de l'incrédule Cicéron, plusieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les regarde comme autant des fables, & sûrement je ne suis pas le seul. Mon expérience constante & celle de tous les hommes est plus forte en ceci que le témoignage de quelques uns.

Si



Si Sparte & Rome ont été des prodiges elles-mêmes, c'étoient des prodiges dans le genre moral; & comme on s'abuseroit en Laponie de fixer à quatre pieds la stature naturelle de l'homme, on ne s'abuseroit pas moins parmi nous de fixer la mesure des ames humaines sur celle des gens que l'on voit autour de soi.

Vous vous souviendrez, s'il vous plait, que je continue ici d'examiner vos raisonnemens en eux-mêmes, sans soutenir ceux que vous attaquez. Après ce mémoratif nécessaire, je me permettrai sur votre maniere d'argumenter encore une supposition.

UN HABITANT de la rue St. Jaques vient tenir ce discours à Monsieur l'Archevêque de Paris: „ Monseigneur, je fais que vous ne „ croyez ni à la béatitude de Saint Jean „ de Paris, ni aux miracles qu'il a plu à „ Dieu d'opérer en public sur sa tombe, à „ la vue de la Ville du monde la plus éclairée & la plus nombreuse. Mais je crois de „ voir vous attester que je viens de voir resusciter le Saint en personne dans le lieu où „ ses os ont été déposés. “

L'HOMME de la rue Saint Jaques ajoute à cela le détail de toutes les circonstances qui peuvent frapper le spectateur d'un pareil fait. Je suis persuadé qu'à l'ouïe de cette nouvelle, avant de vous expliquer sur la foi que vous y ajoutez, vous commencerez par interroger celui

celui qui l'atteste, sur son état, sur ses sentimens, sur son Confesseur, sur d'autres articles semblables; & lorsqu'à son air comme à ses discours vous aurez compris que c'est un pauvre Ouvrier, & que, n'ayant point à vous montrer de billet de confession, il vous confirmera dans l'opinion qu'il est Janséniste. „ Ah ah! “ lui direz-vous d'un air railleur; „ vous êtes „ convulsionnaire, & vous avez vu ressusciter Saint Pâris? Cela n'est pas fort étonnant; vous avez tant vu d'autres merveilles! “

Toujours dans ma supposition, sans doute il insistera: il vous dira qu'il n'a point vu seul le miracle; qu'il avoit deux ou trois personnes avec lui qui ont vu la même chose, & que d'autres à qui il l'a voulu raconter disent l'avoir aussi vu eux-mêmes. Là-dessus vous demanderez si tous ces témoins étoient Jansénistes? „ Oui, Monseigneur, “ dira-t-il; „ mais n'importe; ils sont en nombre suffisant, gens de bonnes mœurs, de bon sens; „ & non récusables; la preuve est complète, & rien ne manque à notre déclaration „ pour constater la vérité du fait. “

D'AUTRES Evêques moins charitables enverroient chercher un Commissaire & lui con-  
signeroient le bon homme honoré de la vision glorieuse, pour en aller rendre grâce à  
Dieu

Dieu aux petites-maisons. Pour vous, Monseigneur, plus humain, mais non plus crédule, après une grave réprimande vous vous contenterez de lui dire : „ Je fais que deux „ ou trois témoins, honnêtes gens & de bon „ sens, peuvent attester la vie ou la mort „ d'un homme; mais je ne fais pas encore „ combien il en faut pour constater la résur- „ rection d'un Janséniste. En attendant que „ je l'apprenne, allez, mon enfant, tâcher „ de fortifier votre cerveau creux. Je vous „ dispense du jeûne, & voila de quoi vous „ faire de bon bouillon. “

C'EST à peu près, Monseigneur, ce que vous diriez, & ce que diroit tout autre homme sage à votre place. D'où je conclus que, même selon vous, & selon tout autre homme sage, les preuves morales suffisantes pour constater les faits qui sont dans l'ordre des possibilités morales, ne suffisent plus pour constater des faits d'un autre ordre, & purement surnaturels: sur quoi je vous laisse juger vous-même de la justesse de votre comparaison.

Voici pourtant la conclusion triomphante que vous en tirez contre moi: *Son scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité* (42). Monseigneur, si jamais elle me procure un Evêché de cent mille Livres de

de rentes, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité.

CONTINUONS maintenant à vous transcrire, en prenant seulement la liberté de restituer au besoin les passages de mon Livre que vous tronquez.

„ QU'UN homme, *ajoute-t-il plus loin*, vi-  
 „ enne nous tenir ce langage: Mortels, je  
 „ vous annonce les volontés du Très-Haut;  
 „ reconnoissez à ma voix celui qui m'envoie.  
 „ J'ordonne au soleil de changer son cours,  
 „ aux étoiles de former un autre arrangement,  
 „ aux montagnes de s'applanir, aux flots de  
 „ s'élever, à la terre de prendre un autre aspect:  
 „ à ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à  
 „ l'instant le maître de la nature? “ *Qui ne  
 „ croiroit, M. T. C. F., que celui qui s'exprime  
 „ de la sorte ne demande qu'à voir des miracles  
 „ pour être Chrétien?*

BIEN plus que cela, Monseigneur; puisque je n'ai pas même besoin des miracles pour être Chrétien.

*Ecoutez, toutefois, ce qu'il ajoute:* „ Re-  
 „ ste enfin, dit-il, l'examen le plus impor-  
 „ tant dans la doctrine annoncée; car puis-  
 „ que ceux qui disent que Dieu fait ici-bas  
 „ des miracles, prétendent que le Diable les  
 „ imite quelquefois, avec les prodiges les  
 „ mieux constatés nous ne sommes pas plus  
 „ avancés qu'auparavant, & puisque les Ma-  
 „ giciens

giciens de Pharaon osoient, en présence même de Moïse, faire les mêmes signes qu'il faisoit par l'ordre exprès de Dieu, pourquoi dans son absence n'eussent-ils pas, aux mêmes titres, prétendu la même autorité? Ainsi donc, après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine, de peur de prendre l'œuvre du Démon pour l'œuvre de Dieu (43). Que faire en pareil cas pour éviter le diable? Une seule chose: révenir au raisonnement, & laisser là les miracles. Mieux eût valu n'y pas recourir. "

*C'est dire: qu'on me montre des miracles, & je croirai.* Oui, Monseigneur, c'est dire: qu'on me montre des miracles, & je croirai aux miracles. *C'est dire: qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire.* Oui, Monseigneur, c'est dire, selon le précepte même de Moïse (44): qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire une doctrine absurde & déraisonnable qu'on voudroit étayer par eux. Je croirois plutôt à la magie que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raison.

H

J'AI

(43) Je suis forcé de confondre ici la note avec le texte, à l'imitation de M. de Beaumont. Le Lecteur pourra consulter l'un & l'autre dans le Livre même, T. III. pag. 145 & suiv.

(44) Deutéron. c. XIII.

J'AI dit que c'étoit-là du bon sens le plus simple, qu'on n'obscurcirait qu'avec des distinctions tout au moins très-subtiles: c'est encore une des mes prédictions; en voici l'accomplissement.

*Quand une doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une Révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejeter les prétendus prodiges que des imposteurs voudroient opposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves; c'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa Mission, sa prédication par des miracles qui sont le témoignage même de la divinité. Ainsi la doctrine & les miracles sont des argumens respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vue où l'on se place dans l'étude & dans l'enseignement de la Religion. Il ne se trouve là, ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni verbe vicieux (45).*

LE LECTEUR en jugera. Pour moi je n'ajouterais pas un seul mot. J'ai quelquefois répondu ci-devant avec mes passages; mais c'est avec le votre que je veux vous répondre ici.

*Où est donc, M. T. C. F., la bonne-foi philosophique dont se pare cet Ecrivain?*

MON-

MONSEIGNEUR, je ne me suis jamais piqué d'une bonne-foi philosophique; car je n'en connois pas de telle. Je n'ose même plus trop parler de la bonne-foi Chrétienne, depuis que les foi-difans Chrétiens de nos jours trouvent si mauvais qu'on ne supprime pas les objections qui les embarrassent. Mais pour la bonne-foi pure & simple, je demande laquelle de la mienne ou de la vôtre est la plus facile à trouver ici?

PLUS j'avance, plus les points à traiter deviennent intéressans. Il faut donc continuer à vous transcrire. Je voudrois dans des discussions de cette importance ne pas omettre un de vos mots.

*On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui attestent la révélation Chrétienne, le même Auteur y desere cependant de la maniere la plus positive, la plus solennelle.*

ON AUROIT raison, sans doute, puisque je tiens pour révélée toute doctrine où je reconnois l'esprit de Dieu. Il faut seulement ôter l'amphibologie de votre phrase; car si le verbe relatif *y desere*, se rapporte à la Révélation Chrétienne, vous avez raison; mais s'il se rapporte aux témoignages humains, vous avez tort. Quoiqu'il en soit, je prends acte de votre témoignage contre ceux qui osent dire que je rejette toute révélation; comme si

c'étoit rejeter une doctrine que de la reconnoître sujette à des difficultés insolubles à l'esprit humain; comme si c'étoit la rejeter que ne pas l'admettre sur le témoignage des hommes, lorsqu'on a d'autres preuves équivalentes ou supérieures qui dispensent de celle-là? Il est vrai que vous dites conditionnellement: *on croiroit*; mais *on croiroit* signifie *on croit*, lorsque la raison d'exception pour ne pas croire se réduit à rien, comme on verra ci-après de la votre. Commençons par la preuve affirmative.

*Il faut pour vous en convaincre, M. T. C. F., & en même tems pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son ouvrage.* „ J'avoue  
 „ que la Majesté des Ecritures m'étonne; la  
 „ Sainteté de l'Evangile (46) parle à mon  
 „ cœur. Voyez les Livres des Philosophes,  
 „ avec toute leur pompe; qu'ils sont petits  
 „ près de celui-là! Se peut-il qu'un Livre à  
 „ la fois si sublime & si simple soit l'ouvrage  
 „ des hommes? Se peut-il que celui dont il  
 „ fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même?  
 „ me?

(46) La négligence avec laquelle M. de Besumont me transcrit lui a fait faire ici deux changemens dans une ligne. Il a mis, *la Majesté de l'Ecriture*, au lieu de, *la Majesté des Ecritures*; & il a mis, *la Sainteté de l'Ecriture*, au lieu de, *la Sainteté de l'Evangile*. Ce n'est pas, à la vérité, me faire dire des hérésies; mais c'est me faire parler bien naïvement.



„ me? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou  
 „ d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur,  
 „ quelle pureté dans ses mœurs! quelle gra-  
 „ ce touchante dans ses instructions! quelle  
 „ élévation dans ses maximes! quelle profon-  
 „ de sagesse dans ses discours! quelle présence  
 „ d'esprit, quelle finesse & quelle justesse dans  
 „ ses réponses! quel empire sur ses passions!  
 „ Où est l'homme, où est le Sage qui fait  
 „ agir, souffrir & mourir sans foiblesse &  
 „ sans ostentation (47)? Quand Platon peint  
 „ son Juste imaginaire couvert de tout l'op-  
 „ probre du crime, & digne de tous les prix  
 „ de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-  
 „ Christ: la ressemblance est si frappante que  
 „ tous les Peres l'ont sentie, & qu'il n'est  
 „ pas possible de s'y tromper. Quels préju-  
 „ gés, quel aveuglement ne faut-il point avoir  
 „ pour oser comparer le fils de Sophronisque  
 „ au fils de Marie? Quelle distance de l'un  
 „ à l'autre! Socrate mourant sans douleur,  
 „ sans ignominie, soutint aisément jusqu'au

H 3

„ bout

(47) Je remplis, selon ma coutume, les lacunes  
 faites par M de Beaumont; non qu'absolument celles  
 qu'il fait ici soient insidieuses, comme en d'autres  
 endroits; mais parce que le défaut de suite & de liai-  
 son affoiblit le passage quand il est tronqué; & au-  
 si parce que mes persécuteurs supprimant avec soin  
 tout ce que j'ai dit de si bon cœur en faveur de la  
 Religion, il est bon de le rétablir à mesure que l'oc-  
 casion s'en trouve.

„ bout son personnage, & si cette facile mort  
 „ n'eût honoré sa vie, on douteroit si Socra-  
 „ te, avec tout son esprit, fut autre chose  
 „ qu'un Sophiste. Il inventa, dit-on, la mo-  
 „ rale. D'autres avant lui l'avoient mise en  
 „ pratique; il ne fit que dire ce qu'ils avoient  
 „ fait, il ne fit que mettre en leçons leurs ex-  
 „ emples. Arillide avoit été juste avant que  
 „ Socrate eût dit ce que c'étoit que justice;  
 „ Léonidas étoit mort pour son pays avant que  
 „ Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie;  
 „ Sparte étoit sobre avant que Socrate eût  
 „ loué la sobriété: avant qu'il eût défini la  
 „ vertu; Sparte abondoit en hommes ver-  
 „ tueux. Mais où Jésus avoit-il pris parmi  
 „ les siens cette morale élevée & pure, dont  
 „ lui seul a donné les leçons & l'exemple?  
 „ Du sein du plus furieux fanatisme la plus  
 „ haute sagesse se fit entendre, & la simplici-  
 „ té des plus héroïques vertus honora le plus  
 „ vil de tous les peuples. La mort de So-  
 „ crate philosophant tranquillement avec ses  
 „ amis est la plus douce qu'on puisse désirer;  
 „ celle de Jésus expirant dans les tourmens,  
 „ injurié, raillé, maudit de tout un peuple,  
 „ est la plus horrible qu'on puisse crain-  
 „ dre. Socrate prenant la coupe empoison-  
 „ née bénit celui qui la lui présente & qui  
 „ pleure. Jésus, au milieu d'un supplice af-  
 „ freux, prie pour ses bourreaux acharnés.  
 „ Oui,

„ Oui, si la vie & la mort de Socrate sont  
 „ d'un Sage, la vie & la mort de Jésus sont  
 „ d'un Dieu. Disons-nous que l'histoire de  
 „ l'Évangile est inventée à plaisir? Non, ce  
 „ n'est pas ainsi qu'on invente, & les faits de  
 „ Socrate dont personne ne doute sont moins  
 „ attestés que ceux de Jésus-Christ. Au  
 „ fond c'est reculer la difficulté sans la détrui-  
 „ re. Il seroit plus inconcevable que plu-  
 „ sieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce  
 „ Livre qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni  
 „ le sujet. Jamais des Auteurs Juifs n'eussent  
 „ trouvé ni ce ton ni cette morale, & l'Évangi-  
 „ le a des caractères de vérité si grands, si  
 „ frappans, si parfaitement inimitables que  
 „ l'inventeur en seroit plus étonnant que le  
 „ Héros (48). “

(49) *Il seroit difficile, M. T. C. F., de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Évangile.* Je vous fais gré, Monseigneur, de cet aveu; c'est une injustice que vous avez de moins que les autres. Venons maintenant à la preuve négative qui vous fait dire *on croiroit*, au lieu d'*on croit*.

*Cependant l'Auteur ne la croit qu'en conséquence des témoignages humains.* Vous vous trompez, Monseigneur; je la reconnois en conséquence de l'Évangile & de la sublimité

H 4

que

(48) Emile T. III. pag. 179. & suiv.

(49) *Mandemens* in-4. pag. 14. in 12. p. XXV.

que j'y vois, fans qu'on me l'atteste. Je n'ai pas besoin qu'on m'affirme qu'il y a un Evangile lorsque je le tiens. *Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté.* Et point du tout; on ne me rapporte point que l'Evangile existe; je le vois de mes propres yeux, & quand tout l'Univers me soutiendrait qu'il n'existe pas, je saurois très-bien que tout l'Univers ment, ou se trompe. *Que d'hommes entre Dieu & lui?* Pas un seul. L'Evangile est la piece qui décide, & cette piece est entre mes mains. De quelque manière qu'elle y soit venue & quelque Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'esprit divin: cela est immédiat autant qu'il peut l'être; il n'y a point d'hommes entre cette preuve & moi; & dans le sens où il y en auroit, l'historique de ce Saint Livre, de ses auteurs, du tems où il a été composé, &c. rentre dans les discussions de critique où la preuve morale est admise. Telle est la réponse du Vicaire Savoyard.

*Le voila donc bien évidemment en contradiction avec lui-même; le voila confondu par ses propres aveux.* Je vous laisse jouir de toute ma confusion. *Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter?* „ Avec tout cela ce „ même Evangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, „ & qu'il est impossible à tout homme sensé „ de concevoir ni d'admettre. Que faire au „ milieu

„ milieu de toutes ces contradictions? Etre  
 „ toujours modeste & circonspect; respecter  
 „ en silence (50) ce qu'on ne sauroit ni re-  
 „ jeter ni comprendre, & s'humilier devant  
 „ le grand Etre qui seul fait la vérité. Voila  
 „ le scepticisme involontaire où je suis resté.“

*Mais le scepticisme, M. T. C. F., peut-il donc  
 être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre  
 à la doctrine d'un Livre qui ne sauroit être inven-  
 té par les hommes? Lorsque ce Livre porte des  
 caractères de vérité si grands, si frappans, si par-  
 faitement inimitables, que l'inventeur en seroit*

H 5

plus

(50) Pour que les hommes s'imposent ce respect & ce silence, il faut que quelqu'un leur dise une fois les raisons d'en user ainsi. Celui qui connoit ces raisons peut les dire, mais ceux qui censurent & n'en disent point, pourroient se taire. Parler au public avec franchise, avec fermeté, est un droit commun à tous les hommes, & même un devoir en toute chose utile: mais il n'est gueres permis à un particulier d'en censurer publiquement un autre: c'est s'attribuer une trop grande supériorité de vertus, de talens, de lumieres. Voila pourquoi je ne me suis jamais ingéré de critiquer ni reprimander personne. J'ai dit à mon siècle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun particulier, & s'il m'est arrivé d'attaquer & nommer quelques livres, je n'ai jamais parlé des Auteurs vivans qu'avec toute sorte de bienfaisance & d'égards. On voit comment ils me les rendent. Il me semble que tous ces Messieurs qui se mettent si fièrement en avant pour m'enseigner l'humilité, trouvent la leçon meilleure à donner qu'à suivre.

*plus étonnant que le Héros? C'est bien ici qu'on peut dire que l'iniquité a menti contre elle-même (51).*

MONSIEUR, vous me taxez d'iniquité sans sujet; Vous m'imputez souvent des mensonges & vous n'en montrez aucun. Je m'impose avec vous une maxime contraire, & j'ai quelquefois lieu d'en user.

LE SCEPTICISME du Vicaire est involontaire par la raison même qui vous fait nier qu'il le soit. Sur les foibles autorités qu'on veut donner à l'Évangile il le rejetteroit par les raisons déduites auparavant, si l'esprit divin qui brille dans la morale & dans la doctrine de ce Livre ne lui rendroit toute la force qui manque au témoignage des hommes sur un tel point. Il admet donc ce Livre Sacré avec toutes les choses admirables qu'il renferme & que l'esprit humain peut entendre; mais quant aux choses incroyables qu'il y trouve, *lesquelles répugnent à sa raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre*, il les respecte en silence sans les comprendre ni les rejeter, & s'humilie devant le grand Être qui seul fait la vérité. Tel est son scepticisme; & ce scepticisme est bien involontaire, puisqu'il est fondé sur des preuves invincibles de part & d'autre, qui forcent la raison de rester en suspens. Ce scepticisme est celui de tout Chrétien raisonnable & de bonne-foi qui ne veut savoir  
des

(51) Mandement in-4. p. 14. in-12. p. XXVI.

des choses du Ciel que celles qu'il peut comprendre, celles qui importent à sa conduite, & qui rejette avec l'Apôtre *les questions peu sentées, qui sont sans instruction, & qui n'engendrent que des combats* (52).

D'ABORD vous me faites rejeter la révélation pour m'en tenir à la Religion naturelle, & premièrement, je n'ai point rejeté la Révélation. Ensuite vous m'accusez de *ne pas admettre même la Religion naturelle, ou du moins de n'en pas reconnoître la nécessité; & votre unique preuve est dans le passage suivant que vous rapportez.* „ Si je me trompe, c'est de bonne-foi. Cela suffit (53) „ pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime; quand vous vous trompez de même, il y'auroit peu de mal à cela. “ *C'est-à-dire, continuez-vous, que selon lui il suffit de se persuader qu'on est en possession de la vérité; que cette persuasion, fût-elle accompagnée des plus monstrueuses erreurs, ne peut jamais être un sujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme sage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéisme, dira qu'il est de bonne-foi. Or n'est-ce pas là ouvrir la porte à toutes les superstitions, à tous les systèmes fanatiques,*

(52) 2 Timoth. C. II. v. 23.

(53) Emile Tom. III, p. 21. M. de Beaumont a mis: *cela me suffit.*

*ques, à tous les délires de l'esprit humain? (54)*

POUR vous, Monseigneur, vous ne pourrez pas dire ici comme le Vicaire: *Si je me trompe, c'est de bonne-foi*; car c'est bien évidemment à dessein qu'il vous plait de prendre le change & de le donner à vos Lecteurs; c'est-ce que je m'engage à prouver sans réplique, & je m'y engage ainsi d'avance, afin que vous y regardiez de plus près.

LA PROFESSION du Vicaire Savoyard est composée de deux parties. La première, qui est la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frappantes & neuves est destinée à combattre le moderne matérialisme, à établir l'existence de Dieu & la Religion naturelle avec toute la force dont l'Auteur est capable. De celle-là, ni vous ni les Prêtres n'en parlez point; parce qu'elle vous est fort indifférente, & qu'au fond la cause de Dieu ne vous touche gueres, pourvu que celle du Clergé soit en sûreté.

LA SECONDE, beaucoup plus courte, moins régulière, moins approfondie, propose des doutes & des difficultés sur les révélations en général, donnant pourtant à la notre sa véritable certitude dans la pureté, la sainteté de sa doctrine, & dans la sublimité toute divine de celui qui en fut l'Auteur. L'objet de cette seconde partie est de rendre chacun plus



plus réservé dans sa Religion à taxer les autres de mauvaise foi dans la leur, & de montrer que les preuves de chacune ne sont pas tellement démonstratives à tous les yeux qu'il faille traiter en coupables ceux qui n'y voyent pas la même clarté que nous. Cette seconde partie écrite avec toute la modestie, avec tout le respect convenables, est la seule qui ait attiré votre attention & celle des Magistrats. Vous n'avez eu que des buchers & des injures pour réfuter mes raisonnemens. Vous avez vû le mal dans le doute de ce qui est douteux; vous n'avez point vû le bien dans la preuve de ce qui est vrai.

EN EFFET, cette première partie, qui contient ce qui est vraiment essentiel à la Religion, est décisive & dogmatique. L'Auteur ne balance pas, n'hésite pas. Sa conscience & sa raison le déterminent d'une manière invincible. Il croit, il affirme: il est fortement persuadé.

IL COMMENCE l'autre au contraire par déclarer que *l'examen qui lui reste à faire est bien différent; qu'il n'y voit qu'embarras, mystère, obscurité; qu'il n'y porte qu'incertitude & défiance; qu'il n'y faut donner à ses discours que l'autorité de la raison; qu'il ignore lui-même s'il est dans l'erreur, & que toutes ses affirmations ne sont ici que des raisons de douter* (55).

II

Il propose donc ses objections, ses difficultés, ses doutes. Il propose aussi ses grandes & fortes raisons de croire; & de toute cette discussion résulte la certitude des dogmes essentiels & un scepticisme respectueux sur les autres. A la fin de cette seconde partie, il insiste de nouveau sur la circonspection nécessaire en l'écoutant. *Si j'étois plus sûr de moi, j'aurois, dit-il, pris un ton dogmatique & décisif; mais je suis homme, ignorant, sujet à l'erreur: que pouvois-je faire? Je vous ai ouvert mon cœur sans réserve; ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel: je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions, je vous ai dit mes raisons de douter & de croire. Maintenant c'est à vous de juger* (56).

LORS donc que dans le même écrit l'auteur dit: *Si je me trompe, c'est de bonne-foi; cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime; je demande à tout lecteur qui a le sens commun & quelque sincérité, si c'est sur la première ou sur la seconde partie que peut tomber ce soupçon d'être dans l'erreur; sur celle où l'auteur affirme, ou sur celle où il balance? Si ce soupçon marque la crainte de croire en Dieu mal-à-propos, ou celle d'avoir à tort des doutes sur la Révélation? Vous avez pris le premier parti con-*

tre

tre toute raison, & dans le seul désir de me rendre criminel; je vous défie d'en donner aucun autre motif. Monseigneur, où sont, je ne dis pas l'équité, la charité Chrétienne, mais le bon sens & l'humanité?

QUAND vous auriez pu vous tromper sur l'objet de la crainte du Vicaire, le texte seul que vous rapportez vous eût défabusé malgré vous. Car lorsqu'il dit: *cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime*, il reconnoît qu'une pareille erreur pourroit être un crime, & que ce crime lui pourroit être imputé, s'il ne procédoit pas de bonne-foi: Mais quand il n'y auroit point de Dieu, où seroit le crime de croire qu'il y en a un? Et quand ce seroit un crime, qui est-ce qui le pourroit imputer? La crainte d'être dans l'erreur ne peut donc ici tomber sur la Religion naturelle, & le discours du Vicaire seroit un vrai galimathias dans le sens que vous lui prêtez. Il est donc impossible de déduire du passage que vous rapportez, que *je n'admets pas la Religion naturelle* ou que *je n'en reconnois pas la nécessité*; il est encore impossible d'en déduire *qu'on doive toujours, ce sont vos termes, regarder comme un homme sage & religieux celui qui, adoptant les erreurs de l'Athéisme, dira qu'il est de bonne-foi*; & il est même impossible que vous ayez cru cette déduction légitime. Si cela n'est pas démon-

tré,

tré, rien ne fauroit jamais l'être, ou il faut que je sois un insensé.

POUR montrer qu'on ne peut s'autoriser d'une mission divine pour débiter des absurdités, le Vicaire met aux prises un Inspiré, qu'il vous plait d'appeler chrétien, & un raisonneur, qu'il vous plait d'appeler incrédule, & il les fait disputer chacun dans leur langage, qu'il désapprouve, & qui très-sûrement n'est ni le sien ni le mien (57). Là-dessus vous me taxez d'une *insigne mauvaise foi* (58), & vous prouvez cela par l'ineptie des discours du premier. Mais si ces discours sont ineptes, à quoi donc le reconnoissez-vous pour Chrétien? & si le raisonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité? S'ensuit-il des inepties que débite un Inspiré que ce soit un catholique, & de celles que réfute un raisonneur, que ce soit un mécréant? Vous auriez bien pû, Monseigneur, vous dispenser de vous reconnoître à un langage si plein de bile & de déraison; car vous n'aviez pas encore donné votre Mandement.

*Si la raison & la Révélation étoient opposées l'une à l'autre, il est constant, dites-vous, que Dieu seroit en contradiction avec lui-même*

(57) Emile Tom. III. p. 151.

(58) Mandement in-4. p. 15. in-12. p. XXVIII.

*même* (59). Voilà un grand aveu que vous nous faites là : car il est sûr que Dieu ne se contredit point. *Vous dites, ô Impies, que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles : mais il ne suffit pas de le dire.* J'en conviens ; tâchons de faire plus.

JE SUIS sûr que vous pressentez d'avance où j'en vais venir. On voit que vous passez sur cet article des misteres comme sur des charbons ardents ; vous osez à peine y poser le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans cette situation douloureuse. J'aurai la discrétion de rendre ce moment le plus court qu'il se pourra.

Vous conviendrez bien, je pense, qu'une de ces vérités éternelles qui servent d'éléments à la raison est que la partie est moindre que le tout, & c'est pour avoir affirmé le contraire que l'Inspiré vous paroît tenir un discours plein d'ineptie. Or selon votre doctrine de la transsubstantiation, lorsque Jésus fit la dernière Cène avec ses disciples & qu'ayant rompu le pain il donna son corps à chacun d'eux, il est clair qu'il tint son corps entier dans sa main, & s'il mangea lui-même du pain consacré, comme il put le faire, il mit sa tête dans sa bouche.

I

Voi-

VOILA donc bien clairement, bien précisément la partie plus grande que le tout, & le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monseigneur? Pour moi, je ne vois que M. le Chevalier de Caufans qui puisse vous tirer d'affaire.

JE SAIS bien que vous avez encore la ressource de Saint Augustin, mais c'est la même. Après avoir entassé sur la Trinité force discours inintelligibles il convient qu'ils n'ont aucun sens; mais, dit naïvement ce Pere de l'Eglise, *on s'exprime ainsi, non pour dire quelque chose, mais pour ne pas rester muet* (60).

Tout bien considéré, je crois, Monseigneur, que le parti le plus sûr que vous ayez à prendre sur cet article & sur beaucoup d'autres, est celui que vous avez pris avec M. de Montazet, & par la même raison.

*La mauvaise foi de l'Auteur d'Emile n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu* (61). „ Nos „ Catholiques,“ lui fait-il dire „font grand „ bruit de l'autorité de l'Eglise: mais que „ ga-

(60) *Di Num est tamen tres persona, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur.* Aug. de Trinit. L. V. c. 9.

(61) *Mandement in-4. p. 15. in-12. p. XXVI.*

„ gagnent-ils à cela, s'il leur faut un aussi  
 „ grand appareil de preuves pour cette auto-  
 „ rité qu'aux autres sectes pour établir di-  
 „ rectement leur doctrine? L'Eglise décide  
 „ que l'Eglise a droit de décider. Ne voila-  
 „ t-il pas une autorité bien prouvée? “ *Qui*  
*ne croiroit, M. T. C. F., à entendre cet im-*  
*posteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée*  
*que par ses propres décisions, & qu'elle proce-*  
*de ainsi: je décide que je suis infallible; donc*  
*je le suis; imputation calomnieuse, M. T. C. F.*  
 Voila, Monseigneur, ce que vous assurez:  
 il nous reste à voir vos preuves. En atten-  
 dant, oseriez-vous bien affirmer que les Théo-  
 logiens Catholiques n'ont jamais établi l'au-  
 torité de l'Eglise par l'autorité de l'Eglise, *ut*  
*in se virtualiter reflexam?* S'ils l'ont fait, je  
 ne les charge donc pas d'une imputation ca-  
 lomnieuse.

(62) *La constitution du Christianisme, l'esprit*  
*de l'Evangile, les erreurs mêmes & la foiblesse*  
*de l'esprit humain tendent à démontrer que*  
*l'Eglise établie par Jésus-Christ est une Eglise*  
*infaillible.* Monseigneur, vous commencez,  
 par nous payer-là de mots qui ne nous don-  
 nent pas le change: Les discours vagues ne  
 font jamais preuve, & toutes ces choses qui  
 tendent à démontrer, ne démontrent rien.

I 2

Allons

(62) *Mandement Ibid.*

Allons donc tout d'un coup au corps de la démonstration : le voici.

*Nous assûrons que comme ce divin Législateur a toujours enseigné la vérité, son Eglise l'enseigne aussi toujours (63).*

MAIS qui êtes-vous, vous qui nous assurez cela pour toute preuve? Ne seriez-vous point l'Eglise ou ses chefs? A vos manieres d'argumenter vous paroissez compter beaucoup sur l'assistance du Saint Esprit. Que dites-vous donc, & qu'a dit l'Imposteur? De grace, voyez cela vous-mêmes; car je n'ai pas le courage d'aller jusqu'au bout.

JE DOIS pourtant remarquer que toute la force de l'objection que vous attaquez si bien, consiste dans cette phrase que vous avez eu soin de supprimer à la fin du passage dont il s'agit. *Sortez de-là, vous rentrez dans toutes nos discussions (64).*

EN EFFET, quel est ici le raisonnement du Vicaire? Pour choisir entre les Religions diverses, il faut, dit-il, de deux choses l'une; ou entendre les preuves de chaque secte & les comparer; ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous instruisent. Or le premier moyen  
sup-

(63) Ibid: cet endroit mérite d'être lu dans le Mandement même.

(64) Emile Tom, III, p. 165.



suppose des connoissances que peu d'hommes sont en état d'acquérir, & le second justifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naisse. Il cite en exemple la Religion catholique où l'on donne pour loi l'autorité de l'Eglise, & il établit là-dessus ce second dilemme. Ou c'est l'Eglise qui s'attribue à elle-même cette autorité, & qui dit: *je décide que je suis infallible; donc je le suis*: & alors elle tombe dans le sophisme appelé cercle vicieux; Ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu; & alors il lui faut un aussi grand appareil de preuves pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine: Il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'instruction, & le peuple n'est pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Eglise chez les Catholiques, que la vérité de la doctrine chez les Protestans. Comment donc se déterminera-t-il d'une manière raisonnable autrement que par l'autorité de ceux qui l'instruisent? Mais alors le Turc se déterminera de même. En quoi le Turc est-il plus coupable que nous? Voila, Monseigneur, le raisonnement auquel vous n'avez pas répondu & auquel je doute qu'on puisse répondre (65).

I 3

Epis-

(65) C'est ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent se gardent bien de  
tous

Episcopale se tire d'affaire en tronquant le passage de l'Auteur de mauvaise foi.

GRACE au Ciel j'ai fini cette ennuyeuse tâche. J'ai suivi pied-à-pied vos raisons, vos citations, vos censures, & j'ai fait voir qu'autant de fois que vous avez attaqué mon livre, autant de fois vous avez eu tort. Il reste le seul article du Gouvernement, dont je veux bien vous faire grace; très sûr que quand celui qui gémit sur les misères du peuple, & qui les éprouve, est accusé par vous d'empoisonner les sources de la félicité publique, il n'y a point de Lecteur qui ne sente ce que vaut un pareil discours. Si le Traité du Contract Social n'existoit pas, & qu'il fallût prouver de nouveau les grandes vérités que j'y développe,

toucher. Il n'y a rien de si commode que de répondre avec des injures & de saintes déclamations; on élude aisément tout ce qui embarrasse. Aussi faut-il avouer qu'en se chamaillant entre eux les Théologiens ont bien des ressources qui leur manquent vis-à-vis des ignorans, & auxquelles il faut alors suppléer comme ils peuvent. Ils se payent réciproquement de mille suppositions gratuites qu'on n'ose récuser quand on n'a rien de mieux à donner soi-même. Telle est ici l'invention de je ne sais quelle foi infuse qu'ils obligent Dieu, pour les tirer d'affaire, de transmettre du pere à l'enfant. Mais ils réservent ce jargon pour disputer avec les Docteurs; s'ils s'en servoient avec nous autres profanes, ils auroient peur qu'on ne se moquât d'eux.

loppe, les complimens que vous faites à mes dépens aux Puissances, seroient un des faits que je citerois en preuve, & le sort de l'Auteur en seroit un autre encore plus frappant. Il ne me reste plus rien à dire à cet égard; mon seul exemple a tout dit, & la passion de l'intérêt particulier ne doit point souiller les vérités utiles. C'est le Décret contre ma personne, c'est mon Livre brûlé par le bourreau, que je transmets à la postérité pour pieces justificatives: Mes sentimens sont moins bien établis par mes Ecrits que par mes malheurs.

JE VIENS, Monseigneur, de discuter tout ce que vous alléguez contre mon Livre. Je n'ai pas laissé passer une de vos propositions sans examen; j'ai fait voir que vous n'avez raison dans aucun point, & je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves; elles sont au-dessus de toute réplique où règne le sens-commun.

CEPENDANT quand j'aurois eu tort en quelques endroits, quand j'aurois eu toujours tort, quelle indulgence ne méritoit point un Livre ou l'on sent par-tout, même dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être, le sincere amour du bien & le zèle de la vérité? Un Livre où l'Auteur, si peu affirmatif, si peu décisif, avertit si souvent ses lecteurs de se défier de ses idées, de peser ses preuves, de ne leur donner que l'autorité de la raison? Un Livre

qui ne respire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéissance aux Loix en toute chose, & même en matiere de Religion? Un Livre enfin où la cause de la divinité est si bien défendue, l'utilité de la Religion si bien établie, où les mœurs sont si respectées, où l'arme du ridicule est si bien ôtée au vice, où la méchanceté est peinte si peu sentée, & la vertu si aimable? Eh! quand il n'y auroit pas un mot de vérité dans cet ouvrage, on en devoit honorer & chérir les rêveries, comme les chimeres les plus douces qui puissent flatter & nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire; s'il existoit en Europe un seul gouvernement vraiment éclairé, un gouvernement dont les vues fussent vraiment utiles & saines, il eût rendu des honneurs publics à l'Auteur d'Emile, il lui eût élevé des statues. Je connoissois trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnaissance; je ne les connoissois pas assez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'ils ont fait.

APRES avoir prouvé que vous avez mal raisonné dans vos censures, il me reste à prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures: Mais puisque vous ne m'injuriez qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon Livre, montrer que mes prétendus torts ne sont que les vôtres, n'est-ce pas dire assez que les injures qui les suivent ne doivent pas être

pour

pour moi. Vous chargez mon ouvrage des épithètes les plus odieuses, & moi je suis un homme abominable, un téméraire, un impie, un imposteur. Charité Chrétienne, que vous avez un étrange langage dans la bouche des Ministres de Jésus-Christ!

MAIS vous qui m'osez reprocher des blasphèmes, que faites-vous quand vous prenez les Apôtres pour complices des propos offensans qu'il vous plaît de tenir sur mon compte? A vous entendre, on croiroit que Saint Paul m'a fait l'honneur de songer à moi, & de prédire ma venue comme celle de l'Antechrist. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie? Le voici. C'est le début de votre Mandement.

*Saint Paul a prédit, mes très chers Freres, qu'il viendrait des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un esprit corrompu & pervertis dans la foi (66).*

JE NE conteste assurément pas que cette prédiction de Saint Paul ne soit très-bien accomplie; mais s'il eût prédit, au contraire, qu'il viendrait un tems où l'on ne verroit point de ces gens-là, j'aurois été, je l'avoue, beau-

I 5 coup

(66) Mandement in 4. p. 4. in. 12. p. XVII.

coup plus frappé de la prédiction, & surtout de l'accomplissement.

D'APRES une prophétie si bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité Episcopale s'égayé à des antithèses, & où je me trouve un personnage fort plaisant. Cet endroit, Monseigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre Mandement. On ne sauroit faire une satire plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d'esprit.

*Du sein de l'erreur* (Il est vrai que j'ai passé ma jeunesse dans vôtre Eglise.) *il s'est élevé* (pas fort haut,) *un homme plein du langage de la philosophie,* (comment prendrois-je un langage que je n'entends point?) *sans être véritablement philosophe:* (Oh! d'accord: je n'aspirai jamais à ce titre, auquel je reconnois n'avoir aucun droit; & je n'y renonce aussurément pas par modestie.) *esprit doué d'une multitude de connoissances* (J'ai appris à ignorer des multitudes de choses que je croyois savoir.) *qui ne l'ont pas éclairé,* (elles m'ont appris à ne pas penser l'être.) *& qui ont répandu les ténèbres dans les autres esprits:* (Les ténèbres de l'ignorance valent mieux que la fausse lumière de l'erreur.) *caractère livré aux paradoxes d'opinions & de conduite;* (Y a-t-il beaucoup à perdre à ne pas agir & penser comme tout le monde?) *alliant la simplicité des mœurs avec le faste des*  
pen-

*pensées*; (La simplicité des mœurs élève l'ame; quant au faste de mes pensées, je ne fais ce que c'est.) *le zèle des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés*; (Rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques: il n'y a point a cela d'alliage, & je n'y ai point mis de fureur.) *l'obscurité de la retraite avec le désir d'être connu de tout le monde*: (Monseigneur, vous voila comme les faiseurs de Romans, qui devinent tout ce que leur Héros a dit & pensé dans sa chambre. Si c'est ce désir, qui m'a mis la plume à la main, expliquez comment-il m'est venu si tard; ou pourquoi j'ai tardé si longtems à le satisfaire?) *On l'a vu invectiver contre les sciences qu'il cultivoit*; (Cela prouve que je n'imité pas vos gens de Lettres, & que dans mes écrits l'intérêt de la vérité marche avant le mien.) *préconiser l'excellence de l'Evangile*, (toujours & avec le plus vrai zèle.) *dont il détruisoit les dogmes*; (Non, mais j'en prêchois la charité, bien détruite par les Prêtres.) *peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ses Lecteurs*. (Ames honnêtes, est-il vrai que j'éteins en vous l'amour des vertus?)

*Il s'est fait le Précepteur du genre humain pour le tromper, le Moniteur public pour égarer tout le monde, l'oracle du siècle pour achever de le perdre*. (Je viens d'examiner comment vous avez prouvé tout cela.) *Dans un ouvrage sur l'inéga-*

*l'inégalité des conditions, (Pourquoi des conditions? ce n'est là ni mon sujet ni mon titre.) il avoit rabbaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes; (Lequel de nous deux l'élève ou l'abbaïsse, dans l'alternative d'être bête ou méchant?) dans une autre production plus récente il avoit insinué le poison de la volupté: (Eh! que ne puis-je aux horreurs de la débauche substituer le charme de la volupté! Mais rassurez-vous, Monseigneur; vos Prêtres sont à l'épreuve de l'Héloïse; ils ont pour préservatif l'Aloïsia.) Dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme afin d'établir l'empire de l'irréligion. (Cette imputation a déjà été examinée.)*

VOILA, Monseigneur, comment vous me traitez, & bien plus cruellement encore; moi que vous ne connoissez point, & que vous ne jugez que sur des oui-dire. Est-ce donc là la morale de cet Evangile dont vous vous portez pour le défenseur? Accordons que vous voulez préserver votre troupeau du poison de mon Livre; pourquoi des personnalités contre l'Auteur? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite si peu chrétienne, mais je fais que défendre sa Religion par de telles armes, c'est la rendre fort suspecte aux gens de bien.

CEPENDANT c'est moi que vous appelez téméraire. Eh! comment ai-je mérité ce nom,  
en



en ne proposant que des doutes, & même avec tant de réserve; en n'avancant que des raisons, & même avec tant de respect, en n'attaquant personne, en ne nommant personne? Et vous, Monseigneur, comment osez-vous traiter ainsi celui dont vous parlez avec si peu de justice & de bienfaisance, avec si peu d'égard, avec tant de légèreté?

Vous me traitez d'impie; & de quelle impiété pouvez-vous m'accuser, moi qui jamais n'ai parlé de l'Être suprême que pour lui rendre la gloire qui lui est due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer? Les impies sont ceux qui profanent indignement la cause de Dieu en la faisant servir aux passions des hommes. Les impies sont ceux qui, s'osant porter pour interprètes de la divinité, pour arbitres entre elle & les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui sont dus. Les impies sont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu sur la terre & veulent ouvrir & fermer le Ciel à leur gré. Les impies sont ceux qui font lire des Libelles dans les Eglises. . . .

A cette idée horrible tout mon sang s'allume, & des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix, vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'usage que vous osez faire de sa maison.

Vous

Vous me traitez d'Imposteur! & pourquoi? Dans votre maniere de penser, j'erre; mais où est mon imposture? Raisonner & se tromper; est-ce en imposer? Un sophiste même qui trompe sans se tromper n'est pas un imposteur encore, tant qu'il se borne à l'autorité de la raison, quoiqu'il en abuse. Un imposteur veut être cru sur sa parole, il veut lui-même faire autorité. Un imposteur est un fourbe qui veut en imposer aux autres pour son profit, & où est, je vous prie, mon profit dans cette affaire? Les imposteurs sont, selon Ulpian, ceux qui font des prestiges, des imprécations, des exorcismes; or assurément je n'ai jamais rien fait de tout cela.

QUE vous discourez à votre aise, vous autres hommes constitués en dignité! Ne reconnoissant de droits que les vôtres, ni de Loix que celles que vous imposez, loin de vous faire un devoir d'être justes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fièrement le foible sans répondre de vos iniquités à personne: les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences; sur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la poussière. Les uns décrètent & brûlent, les autres diffament & déshonorent sans droit, sans raison, sans mépris, même sans colere,

uni-

uniquement parce que cela les arrange, & que l'infortuné se trouve sur leur chemin. Quand vous nous insultez impunément, il ne nous est pas même permis de nous plaindre, & si nous montrons notre innocence & vos torts, on nous accuse encore de vous manquer de respect.

MONSEIGNEUR, vous m'avez insulté publiquement: Je viens de prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je pusse vous citer devant un Tribunal équitable, & que nous y comparussions tous deux, moi avec mon Livre, & vous avec votre Mandement; vous y feriez certainement déclaré coupable, & condamné à me faire une réparation aussi publique que l'offense l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on est dispensé d'être juste; & je ne suis rien. Cependant, vous qui professez l'Évangile; vous Prélat fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous savez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, & je me tais.

DAIGNEZ, Monseigneur, agréer mon profond respect.

A Môtiers le 18.

Novembre 1762.

J. J. ROUSSEAU.



**A V I S** *de l'Imprimeur.*

L'Auteur de cet Ouvrage ne s'étant pas trouvé à portée de revoir les épreuves, on ne doit point lui attribuer les fautes qui peuvent s'y être glissées malgré tous mes soins pour la correction.

## T R O I S   L E T T R E S

*De M. le Comte de TRESSAN à M. ROUSSEAU, avec les réponses de celui-ci, concernant M. PALISSOT auteur de la Comédie des Philosophes.*

*Première Lettre de M. le Comte de TRESSAN.*

**V**ous connoîtrez, Monsieur, par la lettre du Roi de Pologne que j'envoie à M. d'Alembert, à quel point ce Prince est indigné de l'attentat du Sr. Palissot; il est tout simple, il est bien sûr que vous auriez trop méprisé Palissot, pour être ému par la sottise qu'il vient de faire; mais le Roi de Pologne mérite d'avoir des serviteurs attachés, & je suis trop jaloux de sa gloire pour n'avoir pas rempli dans cette occasion des devoirs aussi chers à mon cœur.

JE n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, Monsieur, mais je suis lié d'une tendre amitié avec vos Compatriotes. Je regarde Genève comme la ville de l'Europe, où la jeunesse reçoit la plus excellente éducation, j'ai toujours sous mes ordres beaucoup de jeunes officiers Genevois; je n'en vois aucun sortir de sa famille sans prouver qu'il a des mœurs & de la littérature. Si l'ancienne amitié dont plusieurs de vos amis m'honorent, si l'amour que j'ai pour les sciences & les lettres que vous enrichissez tous les jours, peuvent m'être un titre auprès de vous, j'aurai bien de l'empressement, Monsieur, à me lier avec vous dans le premier voyage que je ferai à Paris, & je vous prie de recevoir avec plaisir & amitié les assurances de la haute estime avec laquelle &c.

Toul, 20. Octobr. 1755.

*Réponse de M. J. J. ROUSSEAU.*

JE vous honorois, Monsieur, comme nous faisons tous; il m'est doux de joindre la reconnoissance à l'estime, & je remercirois volontiers M. Palissot de m'avoir procuré sans y songer des témoignages de vos bon-

bontés qui me permettent de vous en donner de mon respect. Si cet auteur a manqué à celui qu'il devoit & que doit toute la terre au Prince qu'il vouloit amuser, qui plus que moi doit le trouver inexcusable? Mais si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules; c'est le droit du Théâtre, je ne vois en cela rien de reprehensible pour l'honnête homme; & j'y vois pour l'auteur le mérite d'un heureux choix. Je vous prie donc, Monsieur; de ne pas écouter là dessus le zèle que l'amitié & la générosité inspirent à M. d'Alémbert; & de ne point charger pour cette bagatelle un homme de mérite qui ne m'a fait aucune peine & qui porteroit avec douleur la disgrâce du Roi de Pologne & la vôtre.

MON cœur est ému des éloges dont vous honorez ceux de mes Concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Genevois est naturellement bon; il a l'âme honnête; il ne manque pas de sens & il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tout à fait au bien. Permettez moi, Monsieur; d'exhorter ces jeunes officiers à profiter du vôtre, à se rendre dignes de vos bontés & à perfectionner sous vos yeux les qualités qu'ils vous doivent peut-être & que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai vo-

lontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conseil que je leur donne ; ils étudieront l'homme de guerre, moi le Philosophe, notre étude commune sera l'homme de bien, & vous serés toujours notre maître.

Paris 26. Dec. 1755.

*Seconde Lettre de M. le Comte de*  
TRESSAN.

RECEVEZ, Monsieur, le prix de la vertu la plus pure. Vos ouvrages nous la font aimer en nous peignant ses charmes dans leur première simplicité ; Vous venez de l'enseigner dans ce moment par l'acte le plus généreux & le plus digne de vous.

LE Roi de Pologne, Monsieur, attendri, édifié par votre lettre, croit ne pouvoir vous donner une marque plus éclatante de son estime qu'en souscrivant à la grâce que seul aujourd'hui vous pouviez prononcer. M. Palliot ne sera point chassé de la Société de Nancy, mais cette anecdote littéraire doit rester inscrite dans ses registres, & vous ne pouvez nous blâmer de conserver dans la mémoire des hommes, avec les excès qui  
peu-



peuvent les avilir, les actes de vertu qui les honorent. Enchanté de vos ouvrages, Monsieur, & désirant d'affermir dans mon cœur les sentimens qui sont si naturels dans le vôtre, je n'ai fait en cette occasion que ce que j'ai dû, & sans l'ordre du Roi de Pologne qui m'a chargé de vous faire passer cette lettre, je n'aurois point osé vous faire connoître tout mon zèle.

Vous me promettez, Monsieur, de me recevoir quand j'irai à Paris, & moi je vous promets de vous écouter avec confiance & de travailler de bonne foi à me rendre digne d'être votre ami.

PARDONNEZ moi l'avoir donné plusieurs copies de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Malgré l'estime trop honorable que vous m'y témoignez, je sens qu'on doit m'oublier en lisant cette lettre, & ne s'occuper que du grand homme qui s'y montre tout entier pour faire rougir le vice & pour le triomphe de la vertu. J'ai l'honneur d'être &c.

Luneville le 1. Janvier 1756.

*Réponse de M. J. J. ROUSSEAU.*

QUELQUE danger qu'il y ait, Monsieur, de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remerciemens que je vous dois des remarques sur l'enrégistrement de l'affaire de M. Palissot, & je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du Roi de Pologne ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont S. M. m'honore en cette occasion qu'à condition que tout soit oublié. J'ose dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grace incomplète, & qu'il n'y a qu'un pardon sans reserve qui soit digne de sa grande-ame. D'ailleurs est-ce faire grace que d'éterniser la punition, & les registres d'une Académie ne doivent-ils pas plutôt pallier que relever les petites fautes de ses membres? Enfin quelque peu d'estime que je fasse de nos Contemporains, à Dieu ne plaise que nous les avilissions à ce point d'inscrire comme un acte de vertu ce qui n'est au fond qu'un procédé des plus simples que tout homme de lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

ACHEVEZ donc, Monsieur, la bonne œuvre que vous avez si bien commencée afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne soit plus question d'une bagatelle qui a déjà fait plus de  
de

de bruit & donné plus de chagrin à M. Palissot que l'affaire ne le méritoit. Qu'aurons nous fait pour lui si le pardon lui coute aussi cher que la peine?

PERMETTEZ moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez; ce sont des leçons sévères dont je ferai mon profit; car je n'ignore pas, & cette lettre en fait foi, qu'on loue avec sobriété ceux qu'on estime parfaitement. Mais, Monsieur, il faut renvoyer ces éclaircissemens à nos entrevues. J'attens avec empressement le plaisir que vous me promettez & vous verrez que de maniere ou d'autre vous ne me louerez plus quand nous nous connoîtrons.

Paris 7. Janvier 1756.

### *Troisième Lettre du Comte de TRESSAN.*

Vous serez obéi, Monsieur, il est bien juste que vous jouissiez de l'empire que vous vous acquerez sur les esprits. Je vous avoue cependant, que j'aurois peut-être encore balancé à vous accorder tout pour M. Palissot sans une lettre que j'ai reçue de Paris en même tems que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. On commence par m'assurer d'une amitié à toute épreuve & c'est en

conséquence de ce sentiment qu'on m'avertit qu'on sort d'une compagnie nombreuse & brillante où l'on s'est déchainé contre moi au sujet de l'affaire de M. Palissot, & que même on s'y est dit l'un à l'autre à l'oreille une épigramme faite contre moi. Cette lettre m'a déterminé sur le champ, Monsieur, à suivre votre exemple. Je me trouve aujourd'hui dans le cas d'avoir aussi à pardonner à M. Palissot; je le fais sans nulle restriction, trop heureux qu'il me procure cette occasion de vous prouver que j'aime à profiter de vos leçons.

J'AI répondu à cette personne avec toute la vérité la plus simple. Je lui ai mandé ce qui s'est passé, ce que j'avois fait, & ce que vous m'avez empêché d'achever. N'en parlons donc plus, & que M. Palissot puisse être assez heureux pour ne jeter jamais des pierres qu'à des sages. Si je le suis dans ce moment, lui & moi vous le devons également. Je consens de tout mon cœur à ne vous plus louer lorsque je jouirai du bonheur de vous voir & de vous entendre. Alors ma façon de vous applaudir me sera utile & répondra à vos vœux, jusqu'à ce moment permettez moi de vous dire encore que mon admiration pour vos ouvrages & pour votre cœur égale l'attachement que je vous voue pour le reste de ma vie.

Luneville 11. Janvier 1756.

*Réponse*

*Réponse de M. J. J. ROUSSEAU.*

J'APRENS, Monsieur, avec une vive satisfaction que vous avez entièrement terminé l'affaire de M. Palissot, & je vous en remercie de tout mon cœur. Je ne vous dirai rien du petit déplaisir qu'elle a pu vous occasionner, car ceux de cette espece ne sont gueres sensibles à l'homme sage, & d'ailleurs vous savez mieux que moi que dans les chagrins qui peuvent suivre une bonne action le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureusement achevé celle-ci il ne nous reste plus rien à désirer à vous & à moi que de n'en plus entendre parler.

Paris 17. Janvier 1756.

## L E T T R E

*De M. JEAN JAQUES ROUSSEAU, contenant une déclaration de ses sentimens en matière de foi, adressée à M. le Professeur de MONTMOLLIN, Pasteur de l'Eglise de Motiers, avant la premiere Communion de M. Rousseau dans cette Eglise.*

M O N S I E U R,

**L**E respect que je vous porte & mon devoir, comme votre Paroissien, m'obligent,

K 5

avant

avant que d'approcher de la Sainte Table, de vous faire de mes sentimens en matiere de foi une déclaration devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits sur un requifitoire calomnieux dont on n'apperçoit pas les principes detestables.

IL est facheux que les ministres de l'Evangile se fassent en cette occasion, les vengeurs de l'Eglise Romaine, dont les dogmes intolérans & sanguinaires sont seuls attaqués & détruits dans mon livre, suivant ainsi sans examen une autorité-suspecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, Monsieur, dans ce cas là, j'attens de vous un jugement plus équitable. Quoiqu'il en soit, l'ouvrage porte en soi tous ses éclaircissemens, & comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même, je l'abandonne, tel qu'il est, au blâme ou à l'approbation des Sages, sans vouloir ni le défendre ni le desavouer.

ME bornant donc à ce qui regarde ma personne, je vous déclare, Monsieur, avec respect, que depuis ma réunion à l'Eglise dans laquelle je suis né, j'ai toujours fait de la Religion Chrétienne Réformée une profession d'autant moins suspecte que l'on n'exigeoit de moi, dans le pays où j'ai vécu, que  
de

de garder le silence & laisser quelques doutes à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois exclus par ma Religion. Je suis attaché de bonne foi à cette Religion véritable & Sainte, & je le serai jusqu'à mon dernier soupir. Je désire d'être toujours uni extérieurement à l'Eglise, comme je le suis dans le fond de mon cœur; & quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la communion des fideles, je le désire je vous proteste, autant pour leur édification que pour mon propre avantage; car il n'est pas bon que l'on pense, qu'un homme de bonne foi qui raisonne ne peut être un membre de Jésus-Christ.

J'IRAI, Monsieur, recevoir de vous une réponse verbale, & vous consulter sur la manière dont je dois me conduire en cette occasion, pour ne donner ni surprise au Pasteur que j'honore, ni scandale au troupeau que je voudrois édifier.

## L E T T R E

De M. J. J. ROUSSEAU à M. FAVRE  
*Premier Syndic de la République de  
 Genève, par laquelle M. ROUSSEAU  
 abdique à perpétuité son droit de Bour-  
 geoisie & de Cité dans la Ville & Ré-  
 publique de Genève.*

M O N S I E U R,

**R**EVENU du long étonnement où m'a jet-  
 té de la part du Magnifique Conseil le pro-  
 cédé que j'en devois le moins attendre, jé  
 prens enfin le parti que l'honneur & la rai-  
 son me prescrivent, quelque cher qu'il cou-  
 te à mon cœur.

JE vous déclare donc, Monsieur, & je  
 vous prie de déclarer de ma part au M.  
 Conseil, que j'abdique à perpétuité mon  
 droit de Bourgeoisie & de Cité dans la Ville  
 & République de Genève; ayant rempli de  
 mon mieux les devoirs attachés à ce titre,  
 fans jouir d'aucun de ses avantages: je ne  
 crois point être en reste envers l'Etat en  
 le quittant.

J'AI



J'AI taché d'honorer le nom Genevois, j'ai tendrement aimé mes Compatriotes, je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux; on ne sçauroit plus mal réussir, je veux leur complaire jusques dans leur haine: le dernier sacrifice qui me reste à leur faire, est celui d'un nom qui me fut si cher.

MAIS, Monsieur, ma patrie en me devenant étrangere ne peut me devenir indifférente, je lui reste toujours attaché, par un tendre souvenir, & je n'oublie d'elle que ses outrages. Puisse-t-elle prospérer toujours, & voir augmenter sa gloire. Puisse-t-elle abonder en Citoyens meilleurs, & sur-tout plus heureux que moi.

RECEVEZ, Monsieur, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

J. J. Rousseau.

LET.

## L E T T R E

*De M. J. J. ROUSSEAU à Monsieur de GINGINS de Moiry, Membre du Conseil Souverain de la Republique de Berne & Seigneur Baillif à Yverdon.*

Vitam impendere verò.

**J**USE, Monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de rappeler à votre souvenir un homme dont le cœur plein de vous & de vos bontés conservera toujours cherement les sentimens que vous lui avez inspirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien pensé des hommes; ils me font sentir combien je m'étois trompé. J'avois besoin, Monsieur, de vous connoître, vous & le petit nombre de ceux qui vous ressemblent, pour ne pas rougir d'une erreur qui m'a coûté si cher. Je savois qu'on ne pouvoit dire impunément la vérité dans ce siècle, ni peut être dans aucun autre; je m'attendois à souffrir pour la cause de Dieu; mais je ne m'attendois pas, je l'avoue, aux traitemens inouis que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine l'opprobre & les affronts  
sont

font le seul auquel l'honnête homme n'est point préparé : Tant de barbarie & d'acharnement m'ont surpris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence, traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer, poursuivi, chassé d'azile en azile, j'avois l'ame émue & troublée; j'étois découragé sans vous. Homme illustre & respectable, vos consolations m'ont fait oublier ma misère, vos discours ont élevé mon cœur, votre estime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne. J'ai plus gagné par votre bienveillance que perdu par mes malheurs; vous me la conserverez, Monsieur, je l'espère, malgré les hurlemens du fanatisme & les adroites noirceurs de l'impiété: vous êtes trop vertueux pour me hair d'oser croire en Dieu, & trop sage pour me punir d'user de la raison qu'il m'a donnée.

Motiers le 21. Juillet 1762.



INDI

# I N D I C E

## D E S L E T T R E S.

- Lettre de M. Rousseau à M. de Beaumont.*  
pag. 3
- Trois Lettres de M. le Comte de Tressan à M. Rousseau & les réponses de celui-ci concernant M. Palissot.* 145
- Lettre de M. Rousseau à M. le Professeur de Montmollin, contenant une déclaration de ses sentimens en matiere de foi.* 153
- Lettre de M. Rousseau à M. Favre, Premier Syndic de la Republique de Genève.* 156
- Lettre de M. Rousseau à M. de Gingins de Moiry, Seigneur Baillif à Yverdon.* 158









